LE BRAZILIAN ETAIT PLUTOT FAIBLE HIER, ET FERMAIT A 79 7-8.

Le Canada

DUFFY A VAINCU DIFFICILEMENT EDOUARD FABRE A BOSTON.

VOL. XII — No 14. MONTREAL, MARDI 21 AVRIL 1914. — QUOTIDIEN DU MATIN. Prix : DEUX

Conseil Législatif 1 juil. 13 67-7

LA SESSION FEDERALE

Le gouvernement répond à plusieurs questions — La décision de la Commission des Chemins de Fer

CONTINUATION DU DEBAT SUR LE BUDGET

Le "Free Wheat" et les demandes de l'ouest — Le vote sera pris mercredi ou jeudi

(De notre correspondant parlementaire)

Ottawa, 21. — A part quelques réponses à des interpellations, la journée d'hier a été consacrée à la continuation du débat sur le budget. Les orateurs ont été MM. Turgeon, Smith Warnock, Nealy. Le débat a été ajourné par M. Sinclair.

Il est assez probable que le vote sur le budget soit pris mercredi ou jeudi de cette semaine.

A l'ouverture de la séance, l'hon. M. Geo. E. Foster a répondu à l'hon. M. Lemieux qu'aucune demande n'avait été faite par le comités des chemins de fer pour obtenir un appel au gouverneur en conseil de la décision récente de la Commission des Chemins de Fer dans la cause des taux de transport de l'Ouest.

L'hon. M. Lemieux a été informé par l'hon. M. Pelletier que le système de télégraphie sans fil Poulson serait sous peu en opération.

M. Turgeon, de Gloucester, du Nouveau-Brunswick a continué ensuite le débat sur le budget.

M. Turgeon a fait remarquer que bien que le ministre des Finances ait accumulé des chiffres afin de prouver la grande prospérité financière du Canada depuis l'administration conservatrice, il était un fait indéniable; c'est que, pendant la dernière année fiscale, la dette nationale avait grossi de 19 millions de dollars.

M. Turgeon, parlant de la question commerciale au Canada et d'une façon spéciale de celle du poisson, fait remarquer que, bien que les prix du poisson depuis une couple d'années soient suffisamment élevés pour permettre à celui qui exploite cette industrie d'abtenir des prix plus raisonnables que par les années passées, le gouvernement nactuel ne doit pas en prendre le crédit, car le changement est dû à une décision prise par le gouvernement de Washington et absolument indépendante du gouvernement Borden. Les prix sont plus élevés qu'ils ne l'étaient jadis, mais le crédit n'en revient pas au gouvernement actuel.

M. Turgeon parlant de la question du "Free Wheat" dit que le gouvernement actuel ne semble pas attacher beaucoup d'importance à ce sujet. Malgré les multiples demandes qui ont été faites par les cultivateurs de l'Ouest en faveur du "Free Wheat" le gouvernement n'a pas jugé à propos de se rendre aux sollicitations d'une classe importante et respectable.

Pourtant, dit M. Turgeon, le gouvernement ne devrait pas oublier que plus un citoyen est pauvre, plus il fait usage de farine qui après tout est la nourriture la meilleure marché.

M. William Smith, d'Ontario Sud, a exprimé l'opinion qu'il ne croyait pas que les demandes de certains cultivateurs de l'Ouest au sujet du"Free Wheat" représentaient l'expression de l'opinion de la majorité de la classe agricole de l'Ouest. D'après lui, les cultivateurs de l'Ouest n'ont pas raison de se plaindre, et l'avenir dit-il, le prouvera.

M. Warnock, de McLeod, Alberta, a fait remarquer que certains orateurs conservateurs avaient déclaré que la plupart des cultivateurs de l'Ouest qui réclamaient le "Free Wheat" étaient des américains. Ceci est une grande erreur dit M. Warnock, car si l'on se renseigne bien on se rendra compte qu'après tout ces soi-disant américains ne sont que des canadiens rapatriés qui comprennent mieux que qui que ce soit les véritables besoins que le gouvernement peut leur offrir. M. Warnock a établi un parallèle entre la situation du cultivateur de l'Ouest sous le régime libéral et celle qui existe aujourd'hui, sous l'administration conservatrice, et il en tire cette conclusion qu'en général on reviendrait avec plaisir à l'ancien régime.

Touchant à la question des instruments d'agriculture, M. Warnock fait remarquer que les cultivateurs de l'Ouest reconnaissent aujourd'hui que les prétendus privilèges que le gouvernement actuel prône adiourd'hui, sont loin d'être aussi avantageux pour le cultivateur que ceux qui existaient sous l'ancien régime.

Les autres orateurs ont été MM. Neely et Smith, Le débat a été ajourné par M. Sinclair.

SIR LIONEL CARDEN A MEXICO

L'ancien ministre anglais au Mexique se rend dans la capitale.

Vera Cruz, 20. — Sir Lionel Carden, ancien ministre Anglais au Mexique, est arrivé ici, ce soir. Il s'est préparé à partir aussitôt pour Mexico. Sir Lionel a déclaré qu'il y avait encore un espoir de conciliation entre les Etats-Unis et le Mexique. Il a ajouté que ceux qui sont convaincus que les hostilités vont éclater inopinément, se trompent.

A LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER

On demandera un meilleur service entre Montréal et Lachute.

Ottawa, 20. — Madame Kate Massiah, d'Ottawa, présentera, demain, à la commission des chemins de fer, une requête à l'effet de faire opérer un changement dans les taux et d'améliorer le service entre Lachute et Montréal, sur le C.P.R.

Madame Massiah propose la fondation d'un hôtel à Lachute. Les hommes d'affaires, et autres, travaillant à Montréal pourraient s'y retirer après leur travail, et revenir en ville le lendemain matin.

A la même séance de la commission le bureau de l'association des marchands de bois canadiens protestera vigoureusement contre l'augmentation proposée des taux entre montréal et les différents endroits de la vallée d'Ottawa.

DANS LE PORT DE VERA-CRUZ

Tous les navires marchands américains reçoivent l'ordre de quitter le port.

Vera-Ctuz, 20. — Le commandant C. F. Hughes, chef de l'état-major de la flotte américaine sur l'Atlantique, s'est rendu chez le général Gustavo Maas, commandant des troupes fédérales à Vera-Cruz, et chez le commandant du port. Il leur a donné avis de faire sortir du port tous les navires marchands américains.

Le commandant Hughes s'est ensuite rendu à bords des navires espagnols et anglais ancrés au large et a informé les officiers de sa démarche.

PAS DE GREVE EN ITALIE

Les employés de chemins de fer restent à leur poste.

Rome, 20. — La grève générale des employés de chemins de fer, qui devait être déclarée, aujourd'hui, a été abandonnée.

TERRIBLE CATASTROPHE

HUIT PERSONNES SONT BRULEES VIVES ET HUIT AUTRES SONT GRAVEMENT BLESSEES.

Macoun, Sask., 20 — Huit personnes ont été tuées ou brûlées, une mortellement blessée et huit gravement brûlées par l'explosion d'un réservoir à gaz dans un hôtel de Macoun, ce midi, alors qu'il y avait trente personnes dans l'édifice. Une première explosion détruisit complètement la principale partie de l'hôtel et tua plusieurs personnes. Ceux qui n'avaient pas été blessés tentèrent de secourir les malheureux ensevelis sous les ruines, mais une seconde explosion fit éclater le feu, et tout secours devint impossible. On sait que deux hommes et cinq femmes ont été brulés vifs. Neuf autres personnes ont été retirées des décombres, et conduites à l'hôpital. Ce soir, on a pu retirer les cadavres calcinés,mais un seul a pu être identifié, c'est celui de James Dungar. On ne sait comment il se fait que l'explosion se soit produite. L'hôtel a été entièrement détruit par les flammes, deux autres maisons ont aussi été détruites par les flammes.

LE BLE CANADIEN

Ottawa, 20. — Un bulletin publié aujourd'hui par le bureau des statistiques démontre la quantité du grain de la récolte de l'an dernier qui fut de qualité marchande. Le rapport donne aussi la quantité de grain non vendu à la fin de mars 1914.

De la production totale de blé en Canada en 1913, soit 231,771,000 boisseaux, 224,810,000 boisseaux, ou 97 pour cent, sont de qualité marchande.

Cette proportion dépasse celle de toutes les années précédentes, alors que la moyenne fut 92.87 et 94 pour cent. Dans les provinces de l'Est, la proportion du blé de qualité marchande est moins forte que dans les provinces de l'Ouest.

Environ 38,853,000 minots de blé étaient encore en la possession des cultivateurs, à la fin de mars 1914. Cette quantité est de beaucoup moindre que par les années passées.

En 1913, la proportion de l'avoine de qualité marchande était de 94.58 pour cent. La récolte totale a été de 404,669,000 minots. Cette proportion est la plus forte que nous ayons vue jusqu'ici.

Les cultivateurs avaient encore en leur possession, à la fin de mars dernier, environ 40 pour cent de l'avoine récoltée.

L'orge a aussi bien rendu : 95.58 pour cent de la récolte fut de qualité marchande ; la récolte totale a été de 48,319,000 minots.

Les autres produits ont aussi donné une forte moyenne de qualité marchande.

Les produits se sont bien conservés cet hiver. Le printemps semble devoir être tardif dans l'Est, mais la terre dans les provinces de l'Ouest est en bonne condition.

LA TAXE A TORONTO

Toronto, 20 — Le taux de la taxe a été fixé par le conseil de ville à 19 1-4 mills par piastre.

LE BLE EN SASKATCHEWAN

Régina, Sask., 20 — Par toute la province, on a commencé la semence du blé. Si la température le permet le travail sera poussé avec rapidité.

ON LUI DONNE CARTE BLANCHE

Après une discussion assez vive la demande de M. Wilson est accordée

L'ARMEE SOUS LA DIRECTION DU PRESIDENT

Huerta fera la paix ou la guerre selon l'attitude qu'il prendra

Washington, 20 — Le comité des Affaires Etrangères, à la Chambre des Représentants, après avoir délibéré plusieurs heures a fait rapport sur la situation du Mexique. Le rapport du comité est identique à celui qui fut fait devant les deux Chambres réunies.

Après avoir délibéré deux heures, le comité du Sénat s'est ajourné pour attendre l'attitude qui sera prise par la Chambre des Représentants.

On a fait, au comité, une forte opposition à la rédaction de la résolution. Plusieurs membres s'objectent à ce qu'ils appellent "l'individualisation de Huerta".

Le Sénat s'est ajourné jusqu'à neuf heures ce soir.

A la Chambre des Représentants une discussion assez vive s'engagea aussitôt que le comité se fut retiré. Le représentant Batholdt présenta un amendement destiné à ne donner au Président que "l'autorité que lui accorde la constitution". Au vote final, seul le représentant Ainey s'opposa à la résolution, et déclara qu'il ne faisait plus d'opposition.

Au comité, la discussion roula surtout sur l'emploi du mot "justifié". Quelques membres prétendirent que le Président devait être "autorisé" à se servir des forces armées de la nation, mais déclarèrent que ce serait là une véritable déclaration de guerre.

Après l'ajournement du comité, le président Flood, présenta la résolution à la Chambre.

Par entente, on fixa à vingt minutes la durée du débat sur le règlement, cependant, il fut entendu que les Républicains auraient toute la faculté de discuter la résolution après l'adoption du règlement.

Les Progressistes, par la bouche de leur chef Murdock, se déclarèrent en faveur de la résolution.

Un représentant Républicain M. Len Root, déclara qu'il était en faveur de la mesure, car il croit que c'est le seul moyen d'éviter la guerre.

Le chef des Républicains, M. Mann fit un ardent discours contre la politique du Président.

"Si les incidents que M. Wilson, nous a racontés, s'étaient produits en Angleterre, en Allemagne, en France ou en tout autre grand pays, nous n'aurions pas devant nous une telle mesure. Mais, nous croyons que le Mexique est faible, et nous avons le courage de lui déclarer la guerre, dans l'espoir d'un succès. Je ne voudrais pas déclarer la guerre contre le Mexique pour une raison qui ne me paraîtrait pas grave à l'égard de l'Angleterre et de la France.". M. Mann déclare que le Président "dicte des ordres" au Congrès. "C'est une déclaration de guerrem dit-il." M. Mann soutient que c'est un cas de ressentiment personnel du Président des Etats-Unis contre Huerta.

"Je n'approuve pas les méthodes qui ont servi à Huerta à devenir Président, mais, je ne crois pas qu'il faille lui déclarer la guerre parce que le Président Wilson ne l'aime pas.

"Nous devons à Huerta plus qu'un salut au drapeau, nous lui devons de voir notre drapeau soutenir le droit, la justice et la paix."

Le Représentant Underwood a clos le débat en faveur de la mesure.

"Cette résolution, dit-il, peut amener la guerre, elle peut amener la paix. Espérons que le résultat final sera la paix et le bon ordre au Mexique.

"Mais qu'elle aboutisse à la paix ou à la guerre, il y a des temps où l'honneur doit être maintenu à tout prix. C'est la situation actuelle. Personne ne peut soutenir que les Etats-Unis n'ont pas été patients à l'égard du Mexique. Nous avons eu envers le Mexique plus de courtoisie que nous n'en aurions eue avec les autres nations. La guerre ne provient jamais d'un incident isolé. Pendant plus d'une année, nous avons vu le désordre régner au Mexique. Nous avons tenté de laisser le Mexique rétablir lui-même la paix et un gouvernement régulier.

"Nous avons toujours espéré la paix ; mais la paix est impossible dans un pays qui ne peut protéger ses citoyens et ne peut faire respecter son drapeau.

"Notre drapeau a été insulté dans un pays étranger. Aujourd'hui, le président des Etats-Unis vient ici. Il ne vous a pas demandé de déclarer la guerre, mais il vous demande de faire respecter votre drapeau et vos droits."

La résolution a été adoptée par un vote de vive voix. La durée du débat sera de deux heures et dix minutes.

Washington, 20. — D'après les calculs du ministère de la Guerre, les troupes de Huerta au Mexique comptent environ 40,000 hommes. Il y aurait 6000 hommes à Mexico, 6000 à Saltillo, 2500 à Sonora, 2000 à Sinaloa, 8000 à Tepic, 6000 à Jalisco, 1100 à Calina, 4500 à Zacatacas, 12500 à Guerrero.

Washington, 20. — Après un débat de plus de deux heures, la chambre des représentants a, ce soir, adopté la résolution permettant à M. Wilson d'employer les forces armées des Etats-Unis pour obliger Huerta à faire réparation d'honneur au drapeau américain. Le vote a donné 337 voix pour et 37 contre la résolution.

Le Sénat a immédiatement été saisi de la question.

Washington, 20 — Dans quarante-huit heures et peut-être avant, le gouvernement des Etats-Unis aura pris possession des bureaux de douane du Mexique à Tampico et à Vera-Cruz. A la Maison Blanche, les plans de débarquement des marins à ces deux endroits ont été arrêtés par M. Wilson, les Secrétaires Bryan, Garrison et Daniels, le Major-Général Wood, les contre-amiraux Fiske et Blue et John Lind. On a déclaré, ce soir qu'aucun ordre ne sera donné à la flotte, ce sir.

La résolution adoptée à la Chambre des Représentants a été soumise au Sénat qui s'est ajourné à dix heures, demain matin.

Il est entendu que l'action des Etats-Unis au Mexique se bornera à bloquer le commerce Américain avec le Mexique, et que les vaisseaux étrangers pourront entrer et sortir des ports mexicains.

Voici le texte de la résolution adoptée par la Chambre des Représentants ce soir: "Une résolution conjointe, justifiant l'emploi de la force armée des Etats-Unis, soutient certaines demandes faites à Victoriano Huerta. Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants, assemblés en Congrès, que les Etats-Unis ont raison d'employer la force armée pour exiger de Victoriano Huerta un terme non-équivoque aux affronts et aux indignités commis contre ce gouvernement par le général Huerta et ses représentants."

Quelques sénateurs ont déclaré qu'il ne fallait pas individualiser Huerta, et adopter une résolution qui put s'appliquer à tout le Mexique. On leur a répondu que M. Wilson voulait sans doute ne pas donner lieu aux Constitutionnalistes de s'alarmer et de mal interpréter l'action du gouvernement Américain.

Le Comité des Relations Etrangères, au Sénat, a décidé, à minuit, de rapporter au Sénat la résolution, avec un amendement au préambule. On élimine l' individualisation de Huerta. Après avoir enregistré une ovjection au rapport du comité, le Sénat s'est ajourné à jeudi midi.

PRIS A SON PIEGE

UN CULTIVATEUR EST VICTIME D'UNE RUSE POUR DECOUVRIR DES VOLEURS

Québec, 20 — Un fermier de l'Islet, du nom de Bélanger a été amené à l'Hôtel Dieu ce soir. Bélanger avait tendu un piège à des voleurs : pour cela, il avait installé un fusil qui devait partir lorsque la porte de l'étable s'ouvrirait. Bélanger, oubliant le piège, alla lui-même ouvrir la porte, et reçut la décharge en pleine figure. Il est gravement blessé.

LE CANDIDAT CAILLAUX

On le représente comme la malheureuse victime d'un complot réactionnaire.

(Service spécial)

Paris, 20. — De toutes les campagnes électorales, celle de M. Caillaux est certainement celle qui attire le plus l'attention du public.

Les partisans de M. Caillaux ayant à leur tête M. d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, font une vigoureuse propagande électorale dans l'arrondissement de Mamers en faveur de l'ancien ministre des finances. Leurs efforts ont eu pour résultat de changer l'opinion de nombreux électeurs qui considèrent maintenant M. Caillaux comme la victime d'un complot réactionnaire et sont disposés à lui renouveler leur confiance.

Le système d'argumentation mis en œuvre par les amis de M. Caillaux est que ses adversaires ont, sans hésitation, employé tous les moyens pour précipiter sa ruine. Ils affirment qu'il est continuellement sous la menace de tentatives de chantage et que c'est en tremblant qu'il ouvre chaque matin les journaux, de peur d'y voir reproduites quelques-unes des lettres privées qui lui furent volées.

M. d'Estournelles de Constant a déclaré, dans un discours prononcé devant les électeurs de Mamers, que des lettres anonymes avaient été adressées à Mme Caillaux, mais que jamais ne les avait communiquées à son mari. M. d'Estournelle de Constant ajouta :

—Je reçois moi-même, personnellement, des lettres anonymes me disant que la perte de mon fils, l'année dernière, est une punition de Dieu.

Les adversaires de M. Caillaux prétendent que le gouvernement emploie toute son influence en faveur de l'ancien ministre des finances.

M. Caillaux, ainsi qu'il l'avait déclaré, ne prend aucune part à la campagne. Ses amis se servent beaucoup du cinématographe pour attirer les électeurs et soutenir leur éloquence.

EN ALSACE-LORRAINE

Le kaiser accepte la démission du comte de Wedel, statthalter d'Alsace-Lorraine.

Berlin, 20. — L'empereur a accepté la démission du comte de Wedel, statthalter d'Alsace-Lorraine, démission qui deviendra effective au 1er mai ; le kaiser a annoncé au comte de Wedel qu'il le faisait prince.

On annonce que M. von Dallwitz, ministre de l'intérieur, remplacera M. de Wedel et que M. von Loebell, ancien chef de la chancellerie impériale, prendrait le portefeuille de l'intérieur.

Ne Prenez pas de Risque Dangereux pour vous et pour votre Cheval

Procurez-vous de suite un bon

HARNAIS

MARQUE "ALLIGATOR"

Vous pouvez absolument compter sur les harnais de cette marque — parce qu'ils sont faits par nous et portent notre garantie de qualité supérieure.

La perfection acquise dans la fabrication de nos harnais est le résultat de nombre d'années d'application et de recherches avec le concours des meilleurs procédés de tannage des cuirs, et de la main-d'oeuvre la plus expérimentée dans la confection.

Les harnais marque Alligator ne se vendent pas plus cher que ceux de marque douteuse.

Lamontagne Limitée. 338 RUE NOTRE-DAME OUEST

BLOC BALMORAL — Près de la rue McGill. MONTREAL

M. WILSON ET L'EUROPE

La politique du président des Etats-Unis est vivement commentée.

Paris, 20—Le gouvernement français a résolu de tenir vis-à-vis le Mexique et les Etats-Unis une attitude d'observation absolument calme. La France n'interviendra que si elle est directement mise en cause.

Les valeurs à la Bourse ont subi une baisse.

Les journaux de Paris parlent peu du Mexique. Ils s'occupent surtout de la campagne électorale et de la visite du Roi et de la Reine d'Angleterre qui commencera demain.

Berlin, 20 — La "Gazette" de Cologne semble approuver la politique de M. Wilson. Elle déclare que l'Allemagne n'a rien a reprocher à M. Wilson à propos de sa dernière décision. Elle croit que les Etats-Unis sont fatigués de l'anarchie qui règne au Mexique, et qu'ils veulent protéger leurs intérêts à Panama, en rétablissant la paix et l'ordre au Mexique.

La "Gazette" croit encore que Huerta a suffisamment prouvé qu'il n'est pas à la hauteur de la situation et que, comptant sur la patience de M. Wilson, il a agi en ennemi des Etats-Unis.

D'autres journaux critiquent sévèrement M. Wilson et lui reprochent sa politique d'attente.

Londres, 21 — Le "Times" de Londres reproche à M. Wilson sa politique suivie jusqu'ici, tandis que le "Daily Mail" le félicite d'avoir épuisé, avant d'intervenir, de tous les moyens de conciliation. Le "Mail" félicite le peuple Américain de la sympathie dont il fait preuve envers son Président, et l'assure de la bonne volonté de toutes les nations de langue anglaise.

L'ARGENT FRANCAIS AU MEXIQUE

Les financiers français ne sont pas satisfaits de la politique de M. Wilson.

Paris, 20. — Le gouvernement français a profité du retour à Paris de M. Herrick, l'ambassadeur des Etats-Unis, pour faire savoir qu'il approuvait la manière d'agir du président Wilson à l'égard du Mexique.

Mais les capitalistes français qui ont des fonds engagés au Mexique regrettent la situation présente qui, à leur avis, aurait pu être évitée si depuis un an le cabinet de Washington avait adopté une politique plus ferme et plus énergique.

Les banquiers français publient des rapports montrant que la France a 2 milliards 350 millions de francs placés au Mexique. Cet argent a été envoyé en partie pour parfaire les contractés de 1899 à 1910, ou a été huits emprunts mexicains qui ont été avancé à des banques, à des compagnies de chemins de fer, à des sociétés minières ou autres branches de l'industrie.

Les intérêts financiers de la France au Mexique surpassent de beaucoup ceux de l'Angleterre, n'atteignant que la somme de 1 milliard 125 millions de francs.

En outre, les intérêts commerciaux de la France viennent en quatrième rang, après ceux des Etats-Unis, de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Les exportations et importations avec le Mexique ont été évaluées, l'année dernière, à la somme de 70 millions de francs. Sur cette somme doivent être défalqués 46 millions de francs représentant la valeur des marchandises importées du Mexique en France.

Les grands banquiers de Paris disent qu'ils ne sont ni pour ni contre Huerta dans la tension qui existe entre son gouvernement et celui de M. Wilson, mais ils déclarent que la levée de l'embargo sur l'importation des armes au Mexique a eu pour eux des conséquences déplorables, leur a fait éprouver des pertes énormes et a empêché pour longtemps aux sujets étrangers de pouvoir s'établir en toute sécurité au Mexique, tout cela par la faute de la diplomatie peu sérieuse du cabinet de Washington.

Il ne reste rien à faire pour l'instant, sinon d'approuver la demande adressée par les Etats-Unis au président Huerta d'accorder pleine et entière réparation pour les insultes faites au drapeau américain, réparation que Huerta aurait dû accorder immédiatement, de sa propre initiative, s'il avait été un homme d'Etat sage et consommé.

LES FUNERAILLES DE SIR WILLIAM WHITE

Elles auront lieu cet après-midi à Winnipeg.

Winnipeg, 20 — Demain après-midi, à deux heures et demie, tout travail sera suspendu au Pacifique Canadien, par respect à la mémoire de feu Sir William Whyte, dont les funérailles auront lieu à cette heure. Le travail sera suspendu pendant une heure.

Sir Thomas Shaughnessey, président de la compagnie est parti de Montréal hier, pour venir assister aux funérailles.

L'EMPEREUR D'AUTRICHE

FRANCOIS JOSEPH SEMBLE PLUS FORT QUE LA MALADIE.

Vienne, 20. — Ce soir, l'empereur François-Joseph a éprouvé un mieux considérable. Sa température est à peu près normale et son état général est bon. Il a reçu des représentants toute la journée, et a semblé se bien porter. Afin d'éviter une trop grande fatigue à l'empereur, on a remis à plus tard sa visite à Budapest, où il devait recevoir, le 26 avril, les délégations.

CINQUANTE ANS DE PRETRISE

Les catholiques d'Ottawa célèbreront le cinquantième anniversaire de prêtrise de Mgr. Routhier.

Ottawa, 20. — Les catholiques romains de toutes les églises de la ville et de l'archidiocèse d'Ottawa se réuniront le 25 mai pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'ordination de Mgr J. O. Routhier, Vicaire Général du diocèse, et curé de la basilique de Notre-Dame. Mgr Routhier est l'un des prêtres les plus distingués et des plus aimés de l'est du Canada. Il est né à St-Benoit, province de Québec, en novembre 1836. Il fut ordonné prêtre par Mgr Bourget, à Montréal, en 1864. En 1868, Mgr Routhier avait l'honneur d'être nommé chapelain des Zouaves Pontificaux à Rome.

LES MODISTES DE PARIS

Elles menacent de se livrer à une manifestation hostile à Georges V.

Paris, 20. — Il y a eu hier, sur le boulevard Saint-Germain, répétition du défilé qui doit être organisé à l'occasion de l'arrivée à Paris du roi d'Angleterre. La police a pris les mesures définitives pour éviter toutes démonstrations de la part des anarchistes ou des suffragettes, mais il est possible que des désordres imprévus jusqu'ici se produisent à cette occasion.

En effet, les nombreuses modistes de Paris menacent de se livrer à une manifestation pendant le séjour du roi d'Angleterre pour protester contre la défense qui a été faite d'importer dans le Royaume-Uni toutes espèces de plumes à chapeau, ce qui a nui énormément à leur commerce.

MORT D'UN MILITAIRE EMINENT

Le major Général Cotton est mort subitement hier soir.

Almonte, Ont., 20.—Le Major Général W. H. Cotton, ancien inspecteur général de la milice canadienne, est mort subitement chez son genre, M. Alexander Rosarnold, ce soir.

APRES LE VOL. LE PENITENCIER

Québec, 20 — Philippe Leblond et Philippe Gosselin, qui, le 2 avril dernier, dévalisèrent une dame Bourget de Lévis ont été condamnés à cinq et à trois ans de pénitencier.

LES SOLDATS MARTYRS

Ce qui se passe dans l'armée allemande.

Berlin, 20. — On ne dit pas généralement que le motif réel du grand nombre d'engagements contractés par des soldats allemands à la légion étrangère ait pour cause la brutalité de leurs officiers.

Depuis un mois, plusieurs soldats ont été maltraités, mais on ne peut dire exactement combien de cas semblables se sont présentés.

Bien des soldats, en Prusse, souffriraient plutôt en silence que de dénoncer leurs chefs et souvent des dénonciations de cette espèce ont été arrêtées par les autorités militaires de la localité.

Si un officier maltraite un soldat, les journaux allemands n'en parlent pas, bien que la chose soit connue du public. Ainsi, le général Boess,qui est en garnison à Neiss (Silésie), punit ses soldats soit en faisant jeter sur eux un baquet d'eau froide ou en les faisant frapper à coups de fouet.

Le major Petzol, du 48e d'artillerie en Saxe, a été puni de 14 jours d'arrêt pour avoir maltraité une ordonnance.

Le capitaine Derichs est poursuivi en justice pour abus d'autorité. Le commissaire du gouvernement a demandé 43 jours de prison, mais l'officier ne s'est vu condamner qu'à cinq jours d'arrêt.

Le capitaine Voss, du 38e régiment d'infanterie prussienne, qui avait grossièrement insulté de nouvelles recrues, a été condamné à quatre semaines d'arrêt dans la caserne de son régiment.

Le capitaine Kochler, du 17e régiment d'infanterie prussienne, va passer en jugement pour avoir maltraité 107 de ses soldats et le lieutenant von Kathex, des grenadiers de la garde, qui a battu des soldats après les avoir insultés, s'est vu condamner à quatre semaines d'arrêt dans une forteresse.

Les officiers infirmiers agissent à l'égard de leurs hommes avec encore plus de brutalité et abusent terriblement de leur autorité.

Le sergent Schymban, qui avait renversé un homme à terre et l'avait battu à coups de chaise, ne s'est vu infliger que cinq jours de simple arrêt, la cour ayant jugé qu'il n'y avait pas "mauvais traitement" mais que le soldat avait simplement été traité d'une manière incorrecte.

Le sergent Renner, d'un régiment de cuirassiers, avait tellement battu un soldat que ce dernier était devenu sourd.

Le sous-officier Krall, des uhlans wurtembergeois, battit un jour un soldat tuberculeux avec la crosse de son fusil jusqu'à ce qu'il en crache le sang. Le soldat mourut avant que l'affaire ait pu être jugée et les docteurs ont avoué que la mort avait été amenée par les mauvais traitements. Krall ne fut condamné qu'à quatorze jours d'arrêt.

De nombreux journaux qui ne défendent pas la cause de l'armée, tels le "Courrier de la Bourse",qui a des idées libérales et très modérées et presque tous les organes financiers d'Allemagne ont publié des articles sur les incidents en question.

Le "Courrier de la Bourse" dit entre autres.:

"Qui sait tout ce qui se passe dans les casernes ?

"Nous ne sommes mis au courant de tel ou tel fait que quand un suicide ou un procès attire l'attention du public sur de semblables abus.

"Presque toujours les malheureux soldats sont si épouvantés qu'ils n'osent parler."

UN BALLON FRANCAIS ATTERRIT EN ALLEMAGNE

Mayence, 20 — Un ballon français, dans lequel étaient montés trois aéronautes, a atterri hier dans cette ville. Deux des aéronautes ont été arrêtés comme espions ; le troisième a réussi à s'échapper en remontant dans le ballon et en coupant la corde.

Les trois aéronautes avaient atterri près des fortifications, ce qui éveilla des soupçons.

Une escouade de soldats arriva de suite sur les lieux et procéda à l'arrestation de deux des aéronautes, qui seraient, dit-on, des officiers français. Ils étaient trop loin du ballon à ce moment pour pouvoir y remonter, comme l'avait fait leur camarade.

On aurait trouvé en leur possession des documents établissant qu'ils avaient relevé les plans des forts de la ville.

CHRONIQUE DES SPORTS

OUVERTURE DE LA SAISON DE L'INTERNATIONALE

ELLE AURA LIEU AUJOURD'HUI À NEWARK, A BALTIMORE, A JERSEY CITY ET A PROVIDENCE—BARROW A DONNE SES INSTRUCTIONS A SES ARBITRES.

New-York, 20. — Les arbitres de la ligue Internationale de baseball se sont rapportés aujourd'hui, en cette ville au président Ed. Barrow, pour recevoir leurs dernières instructions. Barrow leur a d'abord fait savoir qu'ils devront fournir un rapport détaillé de chavue joute eur des formes ad hoc. Barrow leur a tout spécialement recommandé d'expliquer les raisons qui auront été cause qu'une joute aura duré plus de deux heures. Les arbitres ont été mis au courant des règles à suivre à l'endroit des joueurs récalcitrants. Le réglement de l'infield fly tel qu'adopté par la ligue Américaine et celui de la falk tel vue compris par la ligue Nationale seront à l'officiel. Les parties d'ouverture de la saison seront arbitrées par les umpires dont les noms suivent :

Finneran et Harrison, à Newark vs Rochester ; Carpenter et Nallin, à Baltimore vs Buffalo ; Mullen et Halligan, à Jersey City vs Montréal; Hart et Rorty, à Providence, vs Toronto.

LE NATIONAL SERA L'ÉQUIPE A BATTRE

QUERRIE FAIT DEJA DES PRONOSTICS POUR LA PROCHAINE SAISON DE CROSSE.

Toronto, 20 — Le président Caron, du National, était en cette ville la semaine dernière et s'est longuement entretenu de crosse avec Charlie Querrie des Tecumsehs. D'après les dires de M. Caron, le National aura cette année une équipe plus forte que les années dernières. Lalonde sera sur l'équipe au début de la saison pour aider ses co-équipiers à débuter d'une façon glorieuse. Querrie semble croire que le National sera l'équipe à battre en 1914. De son côté il a déjà commencé à engager ses joueurs. McGregor, Carmichael et McDougall ont déjà accepté les offres du magnat de Hanlan's Point.

LES SUGGESTIONS DE GEORGE KENNEDY

IL DEMANDE DE REDUIRE LA SUPERFICIE DU TERRAIN ET LA DIMINUTION DES EQUIPES DE CROSSE A DIX JOUEURS.

George Kennedy est le seul magnat de la D.L.A., qui ait envoyé des amendements à la constitution et aux règles du jeu du Big Four. Le gérant du Club Athlétique Canadien demande que la superficie du terrain de jeu mesure 300 x 250 pieds et que les équipes soient composées de dix au lieu de douze joueurs. Les Tecumsehs semblent favorables à la réduction du terrain mais paraissent opposés à la diminution du nombre des joueurs. La prochaine assemblée de la D.L.A., sera marquée par une discussion d'affaires, car les clubs en faisant actuellement partie sont bel et bien décidés à prendre les moyens de populariser le jeu de crosse au Canada. Les Tecumseh et George Kennedy sont résolus à piller l'Ouest s'il le faut pour aligner des clubs très forts, car les Beachers du "boss" Fleming seront de taille cette année à faire parler d'eux.

ON CHERCHE DES NOMS

Deux clubs de la ligue Fédérale n'ont pas de sobriquets.

Kansas City, 20. — Deux clubs de la ligue Fédérale n'ont pas encore leur surnom. Les St-Louis et les Buffalo sont en quête d'un pseudonyme. Les Baltimore sont les "Terrapins" ; les Kansas City, les "Packers" ; les Chicago, les "Chifeds" ; les Indianapolis, les "Hoosiers" ; les Brooklyn, les "Tip Tops" ; les Pittsburg, les "Rebels."

UN RUSSE EN PISTE

Le prince Viamsky mettra plusieurs bons chevaux dans les courses du Grand Circuit.

Détroit, 20.—Le prince russe Viamsky sera représenté cette année par plusieurs bons chevaux dans les courses du Grand Circuit. Ce turfman du pays de l'autocratie a acheté des chevaux pour une somme de $300,000 au cours des deux dernières années et, après avoir récolté tous les lauriers des hippodromes russes il viendra s'attaquer aux stakes du Grand Circuit en 1914. Son meneur sera McDevitt, de Cleveland ; ce jockey, on se le rappelle, fit une sensation en 1910, en gagnant le Futurity avec Grace et le Transylvania avec Joan. As Abdalla sera sa meilleure portecouleur aux Etats-Unis.

DE L'INEDIT A LA NAGE

Un Russe fera du nouveau l'été prochain.

Boston, 20. — Buster Ellionsky, de New-London, Conn., fera de l'inédit à la nage, l'été prochain, il s'est engagé de nager sur un parcours de dix milles avec les pieds et les mains enchaînés. Il portera de plus un homme pesant 200 livres sur son dos. C'est ce même Ellionsky qui, l'automne dernier, remorqua une chaloupe contenant huit personnes sur un parcours de dix milles.

Paris, 20 — Une escadrille d'aviations va se rendre de Reims à Poitiers pour assister aux tirs d'artillerie

MCCRAW LES CRITIQUE

Les pitchers recrues de cette année n'ont pas l'allure de joueurs d'avenir.

New-York, 20. — Mugsy McGraw n'est pas très enthousiasmé des jeunes pitchers qu'il a vus cette année à l'œuvre aux camps d'entraînement. "Leur seule intention semble être de mettre struck out tous les frappeurs qui se présentent devant eux, a ajouté le petit Napoléon. Ils oublient qu'un bon contrôle, beaucoup de jugement et l'intention d'apprendre font le vrai joueur de baseball. Cette ambition de nos débutants a ruiné plus d'une belle carrière de joueur.

CARPENTIER CONTRE GUNBOAT

Londres, 20 — Georges Carpentier a signé aujourd'hui les articles d'une rencontre avec Gunboat Smith qui aura lieu au mois de juin prochain, à Londres pour une bourse de $25,000 et un pari de $2,500.

CE QU'EN DIT MURNANE

L'expert de Boston prétend que les bois sont remplis de joueurs de baseball de grand avenir.

Boston, 20.—Tim Murnane, le grand expert local du baseball, a prédit ce qui suit d'intéressant pour les "fans" "D'ici trois ans nous verrons surgir un grand nombre de joueurs de baseball qui pourront soutenir la comparaison avec les meilleurs joueurs qui retirent actuellement des salaires princiers dans les ligues majeures. Je diffère d'opinion avec ceux qui prétendent que les Cobb, les Lajoie, etc., ne reviendront plus. Les bois sont pleins de joueurs en herbe qui, dans un avenir prochain, éclipseront les belles carrières que nous avons tant de fois applaudies."

LE SPECTACLE DE DEMAIN

Un très grand succès est assuré pour la vingt-deuxième séance de lutte au Parc Sohmer — Raoul et Raymond sont en excellente condition — Une bataille en règle dans l'arène du Parc Sohmer.

Si le match Zbyszko-Cazeaux a remporté un très vif succès du fait que Zbyszko est incontestablement aujourd'hui le plus redoutable lutteur au genre libre qui soit, après avoir été champion d'Europe à la gréco-romaine et qu'on savait que Cazeaux pouvait lui faire une très belle résistance, la rencontre du Béarnais et de Raoul de Rouen surexcite encore davantage les esprits, car les deux hommes ont à peu près la même valeur et surtout ont un tempérament aussi fougueux. Peut-être pourrait-on se prononcer en faveur de Raoul si Cazeaux n'était pas en aussi belle forme et s'il n'avait pas fait preuve, à toutes les périodes de sa carrière déjà longue, d'une énergie quasi indomptable. Entre deux hommes, d'une aussi haute valeur et d'une expérience aussi consommée dans l'art du catch-as-catch-can, la balance sera longtemps hésitante ; lequel des deux arrivera le premier à la faire pencher de son côté ?

C'est là la question qui passionne les esprits et qui reste sans réponse.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le match sera deux dans trois, à finir ; ce sera une lutte de combat, sans que les deux hommes soient astreints à respecter les règlements du catch-as-catch-can. S'ils le désirent, il n'y aura pas d'arbitre.

Les billets d'admission au Parc Sohmer sont en vente chez Nap. Dorval, 95, boulevard St-Laurent.

LES LIGUES MAJEURES

LA LIGUE NATIONALE

		R	H	E
A St-Louis				
Chicago	.000000000—0	3	5	
St-Louis	.00001100x—2	7	1	

Humphrys et Bresnahan ; Doak et Snyder.

Brooklyn, N.-Y. — Pluie.

Philadelphie-Boston — Pluie.

Cincinnati-Pittsburg — Temps froid

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pc.
Brooklyn	3	0	1,000
Philadelphie	3	0	1,000
Pittsburg	5	1	833
St-Louis	3	4	428
Chicago	2	3	400
Cincinnati	1	3	250
New-York	0	3	000
Boston	0	3	000

LA LIGUE FEDERALE

A Kansas City —		R	H	E
Indianapolis	.060000100—7	10	0	
Kansas City	.001100000—2	7	2	

Kaiserling et Texter ; Hogan, Stone et Easterly.

A St-Louis —		R.	H.	E.
St-Louis	.00002001x—3	7	2	
Chicago	.000000100—1	5	2	

Groome et Hartley ; Hendrix et Wilson.

Pittsburg-Buffalo — Temps froid.

Baltimore-Brooklyn — Pluie.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pc.
Brooklyn	2	0	1,000
St-Louis	4	1	800
Baltimore	2	1	667
Chicago	2	3	400
Kansas City	2	3	400
Indianapolis	2	3	400
Buffalo	1	2	333
Pittsburg	0	2	000

LIGUE AMERICAINE

Partie du matin —

	R.	H.	E.
Boston .0100000100—2	6	2	
Philadelphie .0000000206—8	12	3	

Houck, Wyckoff, Plank et Schang ; Collins, Bedient, Kelly et Cady.

Partie de l'après-midi —

	R.	H.	E.
Philadelphie .040000101—6	8	1	
Boston .000000000—0	4	1	

Pennock et Lapp ; Foster, Johnson et Thomas, Nunamaker.

New-York - Washington — Pluie.

Chicago-St-Louis — Temps froid.

Détroit-Cleveland — Temps froid.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	Pc.
Chicago	5	1	833
Washington	3	1	750
New-York	2	1	667
St-Louis	3	2	600
Détroit	3	2	600
Philadelphie	2	3	400
Boston	2	4	333
Cleveland	0	6	000

IL FAUT DE L'ORDRE

Flanagan conseille à l'A. A. U. of C de se montrer sévère.

Toronto, 20 — Tom Flanagan, l'ancien impresario de Tom Longboat, appuie le refus que l'A.A.U. of C., vient de donner aux demandes de dépenses d'entraînement par les boxeurs désireux de s'inscrire dans les prochains championnats canadiens à Toronto. "Si ces messieurs insistent, déclare Flanagan, qu'on les mette tout simplement de côté. Ce n'est pas aux administrés de conduire les administrateurs, et l'A.A.U. of C., serait blâmable de céder devant ces réclamations venant d'un groupe qui n'a qu'un pas à faire de plus pour être casé parmi les pros".

WELSH ET MURPHY

San Francisco, 20 — Harlem Tommy Murphy et Freddie Welsh se battront en cette ville au mois de juin prochain. La rencontre a été fixée à vingt reprises

FABRE A SUIVI DUFFY DE PRÈS

LE COUREUR DE HAMILTON N'A DEVANCE LE REPRESENTANT DU RICHMON D QUE PAR 15 SECONDES. A L'ARRIVEE DU MARATH ON DE BOSTON.

Boston, 20 — Le grand Marathon a été disputé aujourd'hui. Jamais on ne vit pareille affluence d'inscrits. Le vainqueur de la cours a été le Canadien Jimmy Duffy de Hamilton. Il fut cependant tancé de près par Edouard Fabre, le représentant du club montréalais Richmond, qui passa la ligne d'arrivée 15 secondes plus tard que le vainqueur. C'est expliquer la lutte serrée que ces hommes de grand fond se firent pendant les derniers milles. Carlson, le gagnant de l'an dernier, se classa troisième, mais fut déqualifié et sa place donnée à Lorner. Bell, le représentant de la S. A. A. A. de Montréal eut la quatrième place. Le temps du vainqueur a été de 2:25:01, soit plus lent de 4 minutes, que le record de l'épreuve établi par Ryan en 1912.

Voici les temps établis jusqu'à date dans les cinq épreuves les plus rapides :

	Caffrey 1901	Longboat 1907	DeMar 1911	Ryan 1912	Carlson 1913
	h m s	h m s	h m s	h m s	h m s
So. Framingham. .	21 00	22 23	22 30*	22 18*	21 35*
Wellesley. . . .	1 02 00	1 01 18	1 02 15*	1 00 20*	59 50*
Boulevard.	1 29 00	1 26 28	1 24 24 3-5*	1 24 36 3-5	1 25 00 2-5
Coolidge Cor. . . .	2 04 00	2 07 30	2 07 26 3-5	2 06 26	2 08 22 4-5
Arrivée.	2 29 23 3-5	2 24 24	2 21 39 3-5	2 21 18 1-5†	2 25 14 1-5

† Record de l'épreuve.

L'ELOGE DU JEU DE CROSSE PAR UN AMÉRICAIN

M. STONEY McLINN, DU PHILADELPHIA LEDGER LE PREFERE A TOUS LES AUTRES SPORTS DE CHAMP — CE QU'IL PENSE DE NOS ATHLETES.

M. Stoney McLinn, rédacteur sportif au "Philadelphia Ledger" a écrit l'article suivant sur le jeu de crosse. Nos amateurs voudront en suivre la traduction textuelle:

"Plusieurs sportsmen discutaient récemment de baseball. Au cours de l'entretien, l'un d'entre eux fit remarquer qu'il s'étonnait de voir que l'univerdité de Carlisle avait abandonné la baseball pour le jeu de crosse canadien. Cet homme n'avait surement vu une joute de crosee, et je crois qu'il est de mon devoir de renseigner quelque peu les Américains à ce sujet.

Le jeu de crosse est excitant et enthousiasmant pour le public. On ne devient artiste à ce jeu qu'après des années de pratique, et, je puis avancer qu'un bon joueur de crosse possède plus d'habilité que tous les Cobb, les Collins, etc., réunis.

C'est à tort que la crosse est considérée comme un jeu brutal. S'il arrive parfois qu'un joueur tâte un peu durement l'anatomie de son rival, celui-ci ne s'en plaint guère, vu qu'il est entraîné à la perfection, et d'ailleurs, les joueurs de crosse se font une gloire de ne pas protester pour si peu.

Il faut du courage, de la force et de l'habilité pour devenir bon joueur de crosse. Toujours en mouvement, un athlète adonné à ce jeu ne passe pas le tiers de son temps à se reposer au banc, comme le font les joueurs de baseball. Les universités Swarthmore, John Hopkins, Stevens, Lehigh, Harvard, Cornell, Hobart, et de nombreux collèges des Etats-Unis préfèrent le jeu national du Canada à tous les autres pour donner une véritable culture physique à leurs élèves. Non, le jeu de crosse n'est pas du genre salon, mais il provoque des émotions que tous les autres sports de champ peuvent lui envier."

L'ECURIE DE M. WILSON

Olambala ne reviendra plus en piste — Il restera au haras.

New-York, 20. — Les chevaux de M. Wilson sont tous à l'entraînement pour la saison de plat et d'obstacles de l'été prochain. Alta maha, Amalfi, Beaucoup, Aldeberran, Penoscot, Yellow Eyes, Hester Prynne, Mon Tresor, Frontier, Prairie, etc., Olambala, le gagnant des grands stakes Suburban, Commonwealth, Brighton et Saratoga, en 1910, ne sera plus mis à l'entraînement, mais restera au service au haras de M. Wilson, dans le Kentucky. Ce grand turfman possède de plus plusieurs deux ans qu'il entend mettre en piste prochainement.

LE DRESSAGE A L'ARENA

Il commencera le 27 avril pour les chevaux locaux.

Les directeurs du concours hippique de l'Arena sont heureux d'annoncer aux propriétaires de chevaux locaux inscrits dans les différentes classes du prochain concours que l'Arena sera ouverte au dressage à partie du 27 avril jusqu'au 2 mai inclusivement aux heures suivantes :

6.30 à 9 a.m. — Chevaux de chasse et sauteurs.
9.00 à 10.00 a.m. — Chevaux de selle et ponies de polo.
10.00 à 10.30 a.m. — Routiers et runabouts.
10.30 à 11.30 a.m. — Chevaux sous harnais.
11.30 à 12.00 a.m. — Tandems sous harnais.
12.00 à 12.30 p.m. — Chevaux de selle pour dames.
12.30 à 1.00 p.m. — Chevaux de chasse pour dames.
1.30 à 2.00 p.m. — Four-in-hands.
2.00 à 3.00 p.m. — Chevaux sous harnais.
3.00 à 4.00 p.m. — Ponies sous harnais.
4.00 à 4.30 p.m. — Ponies de selle.
4.30 à 5.00 p.m. — Ponies sauteurs.
5.00 à 6.00 p.m. — Chevaux sous harnais (individuel).
6.00 à 6.30 p.m. — Voitures de livraison.
7.30 à 8.30 p.m. — Chevaux de selle.
8230 à 10.00 p.m. — Chevaux de chasse et sauteurs.

Paris, 20 — Une dépêche de Marrakech dit qu'on a inauguré dans cette ville la première justice de paix. Le sultan, les caïds et les consuls étrangers étaient présents.

APRES L'ASSEMBLEE DE LA N.L.U.

Les amateurs seront plus au fait des choses de la crosse après la réunion de demain.

Les amateurs de crosse seront un peu plus au fait de ce qui se passera cette année dans les séries senior après la réunion de la N.L.U., convoquée pour demain en cette ville. Les clubs de la N.L.U., semblent avoir la ferme intention de durer une saison de plus en opposition à la D. L. A. D'aucuns espèrent encore dans la demande d'admission des clubs Montréal, Capital et Cornwall, mais rien n'augure favorablement dans ce sens. Les clubs du Big Four aligneront des équipes dont les joueurs seront triés sur le volet. L'admission des Québec mettra un peu plus de variété au programme de la saison. La vieille capitale encouragera cette équipe d'une façon toute spéciale.

UN BREF D'INJONCTION

Le Grand Circuit s'attaque à une société d'Agriculture.

Détroit, 20. — La Société d'Agriculture de l'Etat du Michligan vient de prendre un bref d'injonction contre les commissaires du Grand Circuit qui veulent l'empêcher de faire disputer une réunion de courses conjointement avec celle du Grand Circuit à Charter Oak Park. Les promoteurs de Détroit ont ouvert les listes des stakes de $16,000 au programme de leur réunion. Les directeurs du Grand Circuit veulent mener la chose au bout et ont engagé un des meilleurs avocats de l'Etat pour plaider leur cause.

UN COUP MAL PLACE

Londres, 20 — La bataille de ce soir entre Bandsman Blake et Joe Borrell s'est terminée d'une façon satisfaisante pour le public. A la fin de la quatrième reprise, alors que Blake s'en retournait dans son coin, Borrell lui planta sa droite à la tête et le coucha sur le plancher de l'arène. L'arbitre prétendit que ce coup avait été accidentel et déclara le combat nul.

TOURNOI D'ECHECS

St-Petersbourg, 20 — Le grand tournoi d'échecs donné sous les auspices du club local a commencé ce soir. Les joueurs suivants y prendront part: Bernstein, Rubenstein, Alechein, Niemanowitcsh.

Ford — THE UNIVERSAL CAR

Autant de Fords furent vendus au Canada, la saison dernière, que toutes les autres marques ensemble — C'est une preuve éloquente de notre devise : "La Voiture Universelle". — et c'est votre voiture — faite dans votre pays.

La Ford runabout coûte six cents piastres ; la touriste coûte six cent cinquante ; la voiture de ville, neuf cents — f. o. b. Ford, Ont., complète avec accessoires. Catalogues et renseignements de

Ford Motor Company
OF CANADA, LIMITED
Nouvelle adresse : 973 RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL.

Galerie des Arts — 31ème Exposition du Printemps
PEINTURES A L'HUILE ET A L'EAU, ETC., DU 27 MARS AU 25 AVRIL
10 a.m. à 6 p.m. . . . . Admission 25c
Lundi et Jeudi soirs 8 à 10. . . . . 10c
m-j-s. j.n.o.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANCAIS — CETTE SEMAINE — L'Amour Défendu

PRINCESS — CE SOIR et tous les soirs. Matinées mercredi et samedi. WILLIAM A. BRADY Ltd., présente "BABY MINE" PRIX : Soirs et mat. samedi, 25c à $1.50 ; Matinée mercredi, 25c à $1.00. Semaine prochaine : "FORBES-ROBERTSON"

Théâtre Canadien-Francais — SEMAINE DU 20 AVRIL — COEUR DE MERE

ORPHEUM 2.10 P.M. 8.10 P.M. AUJOURD'HUI — CELLULOID SARA — Roman des ateliers de vues animées — 8 autres numéros

GAYETY Burlesque — Prices Afternoon, 15c. to 25c. Evening, 15c. to 75c. — The Cracker Jacks avec BEATRICE HARLOWE JOLIES FILLES

His Majesty's Theatre — Saison de comédie française commençant lundi prochain. MADAME YORSKA et sa troupe — Billets en vente chez Ed. Archambault, 312, rue Ste-Catherine Est, et au théâtre, rue Guy. PRIX : Soirées, de 25c à $1.50 ; Matinées, de 25c à $1.00. 13-5-A

ACADEMIE DE MUSIQUE DE QUEBEC

Pour diplômes et le titre de lauréat de l'Académie de Musique de Québec les examens commenceront à Montréal à L'ECOLE POLYTECHNIQUE 228 rue St-Denis, LE 8 JUIN à 9 hrs, a.m. Prière aux candidats de s'inscrire le ou avant le 1er juin 1914, chez le secrétaire, 922 rue St-Denis.
ART. LETONDAL, Président.
E. LEBEL, Sec.
14-21-28 922 St-Denis.

AU CLUB MONTREAL-CANADIEN

Les échevins Giroux et Therrien ont été les hotes d'honneur de la magnifique soirée de sports organisée samedi par le club Montréal Canadien, dans ses luxueuses salles, au coin des rues Ste-Catherine et St-Christophe.

La soirée à été un succès sans précédent et près de 300 membres y assistaient.

Les divers articles au programme ont été admirablement rendus. Il y a eu d'abord lutte entre Lucien St-Louis et Télesphore Guerin. Ce dernier tomba son adversaire deux fois, et fut déclaré vainqueur par l'arbitre Thomas.

M. Victor Delamarre, l'agent de police qui vient de se révéler par sa force extraordinzire et qui ces jours derniers, a levé une haltère de 309 livres d'une seule main, a donné lui aussi une exhibition de sa force herculéenne.

Il a d'abord levé de terre d'une seule msin un poids de 161 livres puis, a bras tendus, un poids de 96 livres, d'une main et 74 de l'autre et cela d'un seul mouvement. Ce fut ensuite une démonstration de sa culture physique qu'il donna dans laquelle, il a montré le prodigieux système musculaire d'athlète qu'il possède.

M. Vanasse a varié le programme sportif en nous disant de jolis vers.

M. Thomas, au genre libre, a eu raison de Hamel, dans trois minutes. La lutte fut arbitrée par M. Tessier.

Deux boxeurs qui promettent beaucoup, Lavoie et Laporte ont fait partie nulle. Ils avaient Armand St-Louis comme arbitre.

Deux jeunes enfants de 12 et 13 ans les deux frères Brunet qui ne pèsent que 75 livres, ont donné une superbe exhibition de lutte. Ils ont démontré que la valeur n'attend pas le nombre des années. Ils possèdent la science et l'agilité des vieux lutteurs.

M. Bales a eu raison de Tanguay, dans quatre rondes.

Armand St-Louis a tombé Thomas et Vincent, dans 13 minutes. La soirée sportive s'est terminée par une superbe exhibition de lutte entre le champion J.-Bte Paradis et M. Beaudry. Pendant quelques minutes, ce dernier a fait très bonne figure mais Paradis a eu ensuite raison de la force par sa science.

D'excellents discours ont été prononcés par les échevins Giroux et Therrien, par le Dr Ouimet, le président, Elphège Paquet, commissaire-organisateur et autres.

Bref, de fut un régal sportif pour tous les assistants et une puissante réclame pour les samedis du Montréal-Canadien.

Il y aura encore lutte samedi prochain et ensuite tous les autres samedis.

THE TETRACH EST FAVORI

Ce cheval est joué à 4 pour 1 dans le Derby d'Epsom.

Londres, 20. — The Tetrach est le grand favori du prochain Derby d'Epsom. La cote est de 4 à 1 sur ses chances ; mais plus la période d'entraînement se continue plus il a des chances de se classer en tête du peloton. Il ne fait aucun doute qu'il se présentera au poteau comme un très grand favori. M. John Coleman, le célèbre vétérinaire d'Epsom, a déclaré que The Tetrach est en très bonne forme et ne souffre aucunement de la blessure qu'il s'était faite il y a deux ans, dans les Produce Stakes de Kempton.

LE CERCLE PAROISSIAL

Un événement "chic" par excellence, c'est bien sans contredit la magnifique soirée récréative que le Cercle Paroissial organise sous les auspices de la section de l'orchestre du cercle, sous la direction du Prof. J. B. Blouin, pour mercredi prochain, le 22.

Que dirons-nous du programme ? D'abord il faut dire qu'il a été élaboré surtout par notre dévoué directeur de l'orchestre, M. J. B. Blouin.

Nous aurons le plaisir d'entendre mademoiselle Dutrisac, Mlle L. Lautendeau, charmante ingénuité, Mlle Jeanne Durand, élève du Prof. Blouin, ainsi que le Dr Verschelden, dont la réputation n'est plus à faire.

Plusieurs membres du cercle sont au programme:

MM. E. St-Germain, Ls Blouin, F. Vincent, A. Blouin, L. Delorme, A. Désormeaux nous feront goûter les charmes d'une merveilleuse pantomime musicale.

MM. A. Charpentier, A. Meunier, H. Rochon nous donneront un drame de Tricard S. J. ... "Une nuit d'orage".

MM. Vallerand et Chamberland sont aussi au programme du comique.

L'on peut se rendre compte facilement qu'avec un programme de cette sorte les organisateurs de cette fête ne peuvent manquer d'avoir un succès colossal.

Donnons-nous tous rendez-vous au Cercle Paroissial 62 Boulevard St-Joseph-Est. Les billets sont déjà très rares, mais il en reste quelques-uns. Admission 25 cts. Sièges réservés 50 cts.

COUREUR EN FORME

Philadelphie, 20 — Les coureurs Anglais ont pris un léger exercice aujourd'hui sur la cendrée de l'université. Le capitaine Jackson a déclaré que ses coureurs sont en grande forme.

Paris, 20 — Aux prochaines élections, le comte Jean de Castellane ne posera pas sa candidature dans la circonscription d'Aurillac et abandonne la place à un marchand de bestiaux de la localité. C'est le mauvais état de santé de sa femme qui l'aurait poussé à agir ainsi

Un discours de l'hon. Rodolphe Lemieux

SUR LE BUDGET, PRONONCE LE 15 AVRIL 1914.

(D'après le compte-rendu officiel des "Débats", éd. française non revisée, pages 2793 et suivantes:)

L'hon. RODOLPHE LEMIEUX (Rouville) : Monsieur l'Orateur, j'espère ne pas retenir trop longtemps l'attention de la Chambre par les remarques que je vais faire sur les questions actuelles. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours de l'hon. député d'Essex-nord (M. Wilcox).

L'honorable député s'est montré fort heureux de citer une autorité, très importante à ses yeux, à l'encontre du libre-échange que personne ne prêche ici. Il a cité M. Ellis Barker pour prouver que le libre-échange a amené la pauvreté et le dénûment en Angleterre, aujourd'hui le plus prospère de tous les pays et qui a pu le mieux supporter le cycle de dépression commerciale et de malaise financier que le monde entier a eu à subir depuis quelque temps. Mais en citant M. Ellis Barker, mon honorable ami s'imaginait, je suppose, que sous l'empire d'un tarif de protection il n'y a pas lieu de nous engager ici dans un débat académique, je me contenterai de réfuter l'argument de l'honorable député en citant quelques lignes de la "Gazette", de Montréal, édition d'hier ; elles font voir dans quelle situation nous nous trouvons, sous le règne d'un gouvernement ami de la protection et qui se vante de tenir à l'imposition de droits protecteurs élevés—et cependant, nous sommes sensés ne pas être encore trop mal partagés, même pendant ce temps de gêne et de malaise financier dont souffrent toutes les parties du monde. La "Gazette" parle de ce qui se passe non pas dans le comté d'Essex ni dans la jolie ville de Windsor, mais dans la petite ville de Montréal et chez sa riche population. Voici ce que j'ai lu :

"Plus de dénûment que pendant l'hiver. Refuges gratuits plus difficiles à trouver. Demandes d'abri en plus grand nombre et ouvrage plus rare. Des sans-travail plein la ville, pendant que des immigrants en quête d'ouvrage viennent augmenter le nombre de ces pauvres diables, disent les zélateurs des œuvres de bienfaisance.

Encore quelques lignes :

"La situation engendrée par le chômage et le dénûment dans la ville pendant un hiver exceptionnellement rigoureux ne s'est pas du tout améliorée à l'approche du printemps et est peut-être pire qu'elle ne l'était au milieu de l'hiver. Telle est l'opinion ananime des surintendants des différents refuges gratuits ou à bon marché de Montréal, qui voient peut-être ces malheureux de plus près que n'importe qui."

Et il y a toute une colonne de consacrée à la citation de faits et de chiffres concernant l'état de gêne qui existe à Montréal.

L'honorable député s'est déclaré partisan ardent. Je n'ai pas d'objection à ce qu'il le soit, je le suis moi-même. Je crois au gouvernement de parti, et, à ce sujet, nous sommes, mon honorable ami et moi, en excellente compagnie, Edmund Burke lui-même, le plus grand parlementaire du dix-huitième siècle, ayant déclaré que le gouvernement de parti était le meilleur moyen que l'homme eût jamais découvert pour gouverner les hommes. Mon honorable ami appartient au parti conservateur et moi je suis fier d'appartenir au parti libéral. A mes yeux son parti représente la réaction, et le parti libéral, le progrès. En lisant l'exposé budgétaire de l'honorable ministre des Finances, je ne puis m'empêcher de voir que l'esprit de réaction le caractérise comme il caractérise le parti auquel appartient maintenant l'honorable ministre.

C'est là un budget réactionnaire au plus haut point, une soumission complète aux exigences des manufacturiers du Canada. Le pays attendait avec impatience un abaissement général des droits, et le voici lié à un tarif qui a monté. A part une réduction de 5 p. 100 sur certains instruments aratoires, le tarif, cette année, ignore entièrement l'importance classe des cultivateurs ; il traite avec insouciance les réclamations si justement fondées de l'Ouest. Contre ceux qui demandaient à grands cris une réduction de la taxe, le ministre s'est barricadé. Je ne m'en étonne point, et personne ne s'en étonnera. Le commerce et l'industrie ont toutes les faveurs de la présente administration, qui leur doit la victoire du 21 septembre 1911, et qui, aujourd'hui, les en récompense. Pour les cultivateurs, on leur tourne le dos, et l'on renvoie le consommateur à l'époque lointaine où la commission d'enquête sur la cherté de la vie jugera bon de présenter un rapport. Considérant les conséquences de ce budget réactionnaire, avec sa tendance à faire monter le tarif, je serais porté à dire, répétant une parole historique : Ceci est plus qu'un crime ; c'est une faute.

Mon honorable ami, le ministre des Finances a débuté par une déclaration de principes. Il a dit qu'à compter de ce jour, le Gouvernement dont il est membre et le parti auquel il appartient soutiendraient la politique nationale. Aussi ne s'est-il pas fait faute de parsemer son discours—un très habile discours—de railleries à l'endroit de ceux d'entre nous qui persistent à croire que la réciprocité, après tout, n'était pas chose si mauvaise pour le Canada. Puisqu'il a jugé à propos de faire cette déclaration de principes en faveur d'un haut protectionnisme, me serait-il permis de lui montrer, par un aperçu historique, ce que l'on a voulu dès l'abord que fût la protection dans ce pays ? Peut-être sera-t-il de mode pendant quelques mois de se railler de la réciprocité et de dire que le parti libéral s'est trompé grossièrement en 1910 et 1911 en prêchant cette politique. Je crois néanmoins pouvoir aisément démontrer, et vous-même, monsieur l'Orateur, pouvez, je crois, faire comprendre à ceux qui siègent à votre droite, que se moquer de la réciprocité, c'est diffamer le parti auquel ils appartiennent, c'est tourner en ridicule une politique qui est la leur et condamner celui qui, autrefois, les menait à la victoire. Sir John A. Macdonald a été lui-même, comme vous le savez parfaitement, un zélé défenseur de la réciprocité. Cette politique dite nationale qu'il a aidé à établir devait, à son sentiment, préparer les voies à la réciprocité; elle devait—pour me servir de son propre langage—être la clef qui ouvre les portes de marchés agrandis ; elle devait servir à renverser les barrières qui se dressent entre ce pays et les Etats-Unis d'Amérique.

Or, qu'est-il arrivé en 1877, lorsque sir John A. Macdonald occupait le siège qu'occupe aujourd'hui le très honorable chef de l'opposition (sir Wilfrid Laurier) ? Nous avions à cette époque un bas tarif. Le premier ministre était alors l'honorable Alexander Mackenzie. Nous passions à travers une crise économique qui menaçait non seulement le Canada, mais aussi les Etats-Unis et le monde entier. Sir John A. Macdonald guettait sa chance de faire croire à l'électorat canadien que l'heure était venue d'un changement. Le 7 mars 1877, il proposait à cette Chambre l'amendement qui suit :

"Cette Chambre est d'avis que le bien du Canada requiert l'adoption d'une politique nationale qui, entre autre choses, rendra la prospérité à nos industries devenues si languissantes, empêchera que le Canada ne devienne pour l'étranger un déversoir, encouragera et activera le commerce entre les provinces, et, tendant, comme elle le devra, à établir entre nos voisins et nous une réciprocité de tarifs dans la mesure que le demandent les intérêts variés du Canada, contribuera pour beaucoup à procurer avec le temps à ce pays une réciprocité de commerce."

Quand donc mes honorables amis de la droite se moquent de la réciprocité, c'est la protection elle-même qu'ils raillent, cette protection qui, au dire de sir John A. Macdonald, l'illustre chef de leur parti, avait pour l'objet à l'origine d'établir entre le Canada et les Etats-Unis une réciprocité de commerce. Qu'est-il arrivé ensuite ? Sir John A. Macdonald devenait en 1878 le premier ministre du Canada, en 1879, son ministre des Finances, sir Leonard Tilley, présentait à la Chambre un nouveau tarif de douanes. Je ne fais que répéter ce qui déjà a été dit bien souvent devant cette Chambre, mais il est bon que la jeune génération des tories sache ce que ses devanciers ont fait dans cette Chambre des communes. Dans cette loi de douanes de 1879 présentée par sir Leonard Tilley, il y avait ceci à l'article 6 :

"Toutes les choses suivantes, savoir : les animaux de toute espèce, les fruits, le foin, la paille, le son, les graines de toute sorte, les légumes (y compris les pommes de terre et autres racines), les plantes, arbres et arbrisseaux, la houille et le coke, le sel, le houblon, le blé, les pois et fèves, l'orge et les farines de blé, de seigle, de maïs et d'avoine..."

Et ceatera, et ceatera.

...pourront être importés au Canada francs de droit, ou à un taux de droit moindre que celui prescrit par le présent acte, sur proclamation du gouverneur en conseil, qui pourra être promulguée lorsqu'il apparaîtra à sa satisfaction que les articles identiques du Canada peuvent être importés en franchise aux Etats-Unis, ou sur paiement d'un droit n'excédant pas celui dont ils seront frappés en vertu de cette proclamation lorsqu'ils seront importés en Canada."

Vous avez dans cet article à peu de chose près la même liste qui avait été insérée dans le fameux pacte de réciprocité connu sous le nom de convention Taft-Fielding de 1910-1911. Voilà quelle a été la politique des conservateurs pendant plusieurs années. Cet article est resté dans la loi des douanes jusqu'à tout dernièrement. Mais il y a eu entre les partis politiques cette différence que, pendant plusieurs années, le parti conservateur a vainement tenté d'obtenir des concessions du gouvernement de Washington ; il a, étant au pouvoir, fait partir pour la Maison Blanche maint envoyé, mais toujours sans succès. Ayant à son tour essuyé à Washington une rebuffade, le parti libéral arrivé au pouvoir a déclaré que jamais plus il n'y retournerait. Nous avons attendu notre chance, laquelle s'est présentée en 1910-11 lorsque le président des Etats-Unis a fait partir pour le Canada des commissaires, afin de s'assurer si notre pays serait prêt à conclure une convention douanière Voilà la différence entre les deux partis. Ils ont l'un et l'autre pendant au moins un demi-siècle prêché la réciprocité. La différence entre le parti conservateur et le parti libéral, c'est que les conservateurs ont envoyé des délégués à Washington, pendant que, sous le régime libéral, c'est de Washington que l'on est venu à Ottawa.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours de mon honorable ami le député de Saint-Antoine (M. Ames). C'est un homme d'une haute éducation, qui connaît fort bien la politique de ce pays, et ses remarques sont toujours intéressantes. Afin de noircir autant que possible, je ne dis pas la réputation, mais l'histoire du parti libéral pendant les seize années qu'il a été au pouvoir, l'honorable député a dû se servir de mots latins. Il n'a pu trouver dans la langue anglaise ni dans la langue française de mots capables de décrire le régime du très honorable chef de l'opposition, et il a eu recours à sa connaissance des lois romaines pour y trouver que la seule expression dont il pouvait se servir, c'était "hereditas damnosa". A plusieurs reprises dans sa harangue de l'autre jour, il a qualifié d'hereditas damnosa l'administration du très honorable député. Afin de justifier l'appui qu'il donne à la présente administration et de condamner l'ancien gouvernement, il a présenté quelques chiffres comparatifs. Par l'usage qu'il a fait de ces chiffres, mon honorable ami m'a rappelé une petite histoire que sir Richard Cartwright racontait un jour dans une réunion publique à Toronto.

Une assemblée avait eu lieu la veille au club Albany, et mon honorable ami le ministre du Commerce et de l'Industrie (M. Foster) avait été, même dans les jours sombres de 1893, assez ingénieux pour découvrir, à l'aide de chiffres et de tableaux, que ce pays était extraordinairement prospère. Adressant la parole le lendemain à l'assemblée et parlant de deux hommes dont je tairai les noms, sir Richard Cartwright disait : "Il est possible de démontrer presque n'importe quoi par la règle des moyennes. Par cette règle je pourrais par exemple, prouver que monsieur un tel est honnête, et démontrer pareillement que monsieur un tel est peu véridique". Il en est de même de mon honorable ami de Saint-Antoine. A lire son discours, celui qui ne connaîtrait rien de la politique actuelle du Canada croirait que tout marche bien sous la présente administration. Avant de passer à un examen de ce qu'a fait depuis deux ans et demi la présente administration, je rappellerai, si on me le permet, certains événements et certains chiffres qui répondront aux remarques quelque peu tumultueuses de l'honorable député de Saint-Antoine à l'endroit du régime libéral. En 1897, le ci-devant ministre des Finances, M. Fielding, proposait à cette Chambre une politique qui a, je crois, valu au Canada quinze années d'une prospérité sans bornes. Je n'ai pas besoin de dire à la Chambre encore une fois quels changements ce tarif de M. Fielding a amenés dans le pays. Le dernier de ceux qui ont pris la parole avant moi s'est plu à dire, comme tant d'autres l'on déjà fait, que M. Fielding n'avait à peu près rien changé à l'ancienne loi de douanes ; mais il me suffira de mentionner la préférence anglaise, qui a réduit d'un tiers la taxe imposée sur le peuple de ce pays pour montrer qu'un immense changement a été effectué par l'introduction de la politique fiscale de 1897. D'ailleurs, c'est par ses résultats que l'on juge une politique fiscale. Si nous devions juger de celle-là par ce qu'en a dit le chef de la gauche d'alors (sir Charles Tupper), on serait assez naturellement porté à croire que ce beau pays a été pendant quinze ans bien mal administré. Apprenant qu'un régime de faveur allait être établi par le gouvernement canadien au bénéfice de l'Angleterre, que le droit spécifique serait supprimé et que certains des droits ad valorem seraient diminués, sir Charles Tupper a parlé dans les termes qui suivent:

Or, quel est le résultat ? Le résultat c'est que le tarif est mis en vigueur, et l'honorable gentleman n'ignore pas que déjà les industries de notre pays sont paralysées en conséquence. Tandis que nos adversaires triomphent et se réjouissent haineusement de la destruction des industries canadiennes, je lis dans la "Gazette" de Montréal la lamentation, la triste lamentation de ces industries, les manufacturiers venant les uns après les autres déclarer que leurs établissements sont ruinés, que leurs usines vont être forcées de fermer leurs portes et qu'ils se voient menacés d'un retour au déplorable état de choses qui existait du temps où l'honorable député préopinant était chargé d'orienter la politique fiscale de notre pays. Je dis que jamais injustice aussi criante n'a été infligée au Canada."

Telle fut la prédiction faite par sir Charles Tupper en 1897.

M. HENDERSON : Cette déclaration a été lue en cette enceinte à mainte et mainte reprise au cours de la présente session. L'honorable député voudra-t-il bien me dire si sir Charles Tupper, lorsqu'il prononçait ce discours, avait en vue le premier tarif déposé par M. Fielding, ou celui que M. Fielding subséquemment mit en vigueur ?

M. LEMIEUX : Je ne saisis pas bien la distinction que veut faire l'honorable député.

M. HENDERSON : L'honorable député n'a pas oublié, sans doute, que le tarif fut modifié à plusieurs reprises avant d'avoir force de loi, et les paroles de sir Charles Tupper visaient le tarif sous sa forme première et sans les modifications importantes qui y furent faites subséquemment.

M. LEMIEUX : Je faisais partie de la députation, et j'ai gardé un assez fidèle souvenir de ce qui s'est passé dans le temps. Le tarif Fielding figure aujourd'hui dans nos recueils de lois, et c'est là le tarif qui fut l'objet des attaques de l'opposition et de son leader d'alors. La mesure particulièrement visée par ces paroles de sir Charles Tupper, c'était celle par laquelle M. Fielding établissait le régime préférentiel anglais. Quels furent les résultats de cette mesure ? Les recettes du Trésor en 1896 s'étaient élevées en chiffres ronds à $36,618,000 ; en 1911, quinze ans après, elles s'élevèrent à $117,000,000, en d'autres termes, elles triplèrent. L'honorable gentleman en 1896, termina l'exercice financier avec un déficit, en chiffres ronds, de $519,000 ; en 1911, nous arrivâmes à la fin de l'exercice financier avec un excédent de $30,500,000.

En douze ans, nos adversaires eurent une moyenne de déficits de $415,508 ; nous, en quatorze ans, nous eûmes une moyenne d'excédents de $10,471,371. Voyons maintenant les statistiques du commerce. En 1896, le total des échanges fut de $239,025,-360 ; en 1911, ce total s'élevait à $728,000,080 ; c'est-à-dire que de 1868 à 1896, abstraction faite, bien entendu, des cinq années du régime Mackenzie, qui ne sont qu'un accident, l'augmentation en vingt-huit ans a été de $123,000,000. L'augmentation de 1896 à 1911 a été de $410,000,000; trois fois plus de revenus et trois fois plus de commerce! Quant à nos échanges avec la Grande-Bretagne, en 1896-1897, ils formaient en chiffres ronds $106,000,000 ; en 1910-1911, ils atteignaient le chiffre de $246,573,720. L'honorable député de Saint-Antoine (M. Ames) passe pour être le plus impérialiste des impérialistes. Qui donc a établi le régime préférentiel anglais à l'avantage de la métropole? Et qui donc a combattu la motion dont la Chambre fut saisie en 1900 par l'honorable député d'Halifax d'alors (depuis monsieur le juge Russell) ? Le parti conservateur combattit la mesure comme un seul homme.

L'honorable représentant de Saint-Antoine a des intérêts dans les manufactures et, en outre, il habite Montréal. Montréal est le grand centre industriel du pays. En 1896, la population de Montréal était de 249,000 âmes ; en 1910, elle atteignit 550,000 âmes, soit un surcroît de 301,000 dans l'espace de quatorze ans. En 1896, la valeur de la propriété à Montréal était de $170,731,000, et en 1910 elle atteignait $426,550,000, soit une augmentation, en quatorze ans, de $255,818,000. Telles est, en somme, l'hereditas damnosa dont a parlé l'honorable député de Saint-Antoine. En réalité, jamais les recettes du trésor ne furent aussi abondantes, jamais le commerce ne fut aussi actif, jamais les industries canadiennes ne furent aussi prospères que sous le régime libéral de 1896 à 1911. Pour le Canada ce fut une période d'expansion non seulement commerciale, mais aussi nationale. Nos adversaires s'écrieront peut-être : Mais vous avez maintenu la même politique dite nationale. Si nous avons maintenu la même ancienne politique nationale, nous nous sommes servis de l'outil même dont nos adversaires se servent aujourd'hui pour gouverner le pays, et avec quels résultats ? Prenons les quatorze années qui ont précédé et les quatorze années qui ont suivi 1896. Durant les quatorze années du régime conservateur qui ont pris fin en 1896, les importations ont décru de 14 millions. Au cours des dernières quatorze années du régime libéral, les importations se sont accrues de 300 millions. Durant les quatorze années dernières du régime conservateur les exportations se sont accrues de 22 millions : dans les dernières quatorze années du régime libéral, les exportations se sont accrues de 171 millions. Le commerce total du Canada durant les quatorze dernières années du régime conservateur s'est accru de $8,500,000. Durant les quatorze années du régime libéral, le commerce total s'est accru de $471,000,000. Aussi sommes-nous fiers de nous remémorer l'histoire de ce régime libéral. L'augmentation du commerce par tête a été plus forte pour le Canada que pour tout autre pays du monde. Au surplus, l'Ouest, qui n'était auparavant qu'une solitude, a été colonisé au cours de cette période. Nous avons résolu le problème des transports, nous avons jeté les bases de nouvelles provinces dans l'Ouest, nous avons établi la commission des chemins de fer, laquelle en ces derniers temps a, dans une si notable mesure, allégé le fardeau des contribuables de l'Ouest. Au point de vue national, jamais le Canada n'a fait aussi grande figure que sous le régime libéral, non seulement aux yeux de l'empire anglais, mais aux yeux de tout l'univers. L'honorable député de Saint-Antoine est un grand impérialiste en paroles. Mais qui donc a établi le régime préférentiel anglais ? Lui-même l'a condamné. Aujourd'hui les cultivateurs de l'Ouest demandent à grands cris le relèvement du tarif préférentiel anglais. L'honorable représentant de Saint-Antoine est un grand ami de la métropole, un bien meilleur ami que nous membres de la gauche. Va-t-il insister auprès de ses collègues des banquettes ministérielles pour que le tarif préférentiel anglais soit relevé? Ce serait là de l'impérialisme pratique, et non pas du rêve impérialiste. Comme chacun sait, des années durant les hommes d'Etat anglais agitèrent un projet de fédération impériale. Les journaux discutèrent la question.

L'Imperial Federation League, composée d'hommes de grands talents et de sincères patriotes, fut établie. Mais nous savons tous qu'elle échoua Lord Roseberry, lui-même, président de la ligue, en 1899, s'exprima ainsi:

"Vous pouvez être parfaitement persuadés que, quelles que soient vos vues, et quels que soient vos efforts, la fédération impériale sous une forme quelconque constitue un rêve irréalisable."

Si la fédération impériale est un rêve irréalisable, il est certain que nous du parti libéral nous avons fait de la coopération impériale une réalité Le leader actuel de l'opposition et son ministre des Finances, M. Fielding, ont réalisé ce grand projet de coopération impériale par l'établissement du régime préférentiel anglais Nos adversaires nous font parfois le reproche de n'avoir rien reçu en retour. C'est vrai, mais le Canada, du fait du régime préférentiel anglais est sorti grandi des diverses conférences impériales. Dans l'intérêt de ceux qui sont portés à douter de l'excellence de ce principe, on me permettra de citer quelques lignes d'un discours prononcé il n'y a pas très longtemps par M. Lloyd-George, le présent chancelier de l'échiquier en Grande-Bretagne. Voici comment il s'est exprimé :

"Le tarif préférentiel anglais a eu un effet marqué sur le mouvement de nos exportations au Canada. Les tarifs préférentiels de l'Afrique du Sud et de la Nouvelle-Zélande n'ont pas encore beaucoup subi l'épreupe de l'expérience ; mais je suis bien persuadé que d.ans une certaine mesure les résultats heureux qui ont été produits par l'initiative du Canada à cet égard se produiront aussi en ce qui les regarde. Bien entendu, la même observation est applicable à l'Australie ; et la Grande-Bretagne se sent reconnaissante, et avec raison, non seulement à cause des concessions qu'on propose de lui faire, mais encore plus à cause de l'esprit de camaraderie, et je dirai même d'affection, qui a inspiré cette nouvelle attitude."

J'ai dit que l'établissement du régime préférentiel anglais avait eu l'effet de grandir le Canada. Je devrais dire que le Canada est sorti grandi du fait de sa participation aux diverses conférences impériales tenues depuis le jubilé de 1897 jusqu'à 1911 inclusivement. Me permettra-t-on d'indiquer quelques-uns (et quelques-uns seulement) des avantages assurés au Canada du fait de sa participation aux conférences impériales ? Tout d'abord, nous sommes maintenant sur un pied d'égalité avec la métropole elle-même. Naguère ces conférences portaient le nom de conférences coloniales ; aujourd'hui on les désigne sous le nom de conférences impériales, et elles sont convoquées comme telles. Naguère le secrétaire d'Etat pour les colonies présidait à ces conférences ; aujourd'hui c'est le premier ministre de la Grande-Bretagne qui est d'office le président de ces conférences. En 1907, la résolution suivante fut unanimement adoptée :

"Il est de l'intérêt de l'empire qu'une conférence, désignée conférence impériale, soit convoquée tous les quatre ans, pour la discussion et la délibération, par le gouvernement, de Sa Majesté, et ses gouvernements, des établissements autonomes d'outre-mer de toutes questions d'intérêt commun."

Les rapports ne sont plus du tout les mêmes entre la métropole et les grands dominions d'outre-mer. Le ministère des colonies ne tient plus le Canada en tutelle. Le premier ministre du Canada est à même de discuter toutes les grandes questions sur un pied d'égalité avec le premier ministre de la Grande-Bretagne et les autres premiers ministres des dominions d'outre-mar. Le changement est tellement radical que, en 1907, sir Henry Campbell Bannerman l'exprimait en ces termes :

"Nous nous fondons, messieurs, sur la liberté et l'indépendance ; telle est l'essence du lien impérial. Liberté d'action de la part des divers Etats, liberté dans leurs relations l'un avec l'autre et avec la métropole."

Naguère nous n'étions pas des agents libres dans nos relations commerciales avec les pays étrangers, parce que les traités avaient été négociés et continuaient de se négocier sans notre consentement. Ils nous liaient, cependant, et nous nous en aperçûmes bien, en 1897, lors de l'établissement de ce régime préférentiel en faveur de la métropole. Nous découvrîmes que les traités négociés entre la Grande-Bretagne, d'une part, l'Allemagne et la Belgique, de l'autre liaient le Canada, et la préférence que nous voulions accorder aux produits de la métropole, l'Allemagne et la Belgique pouvaient elles aussi, en réclamer le bénéfice.

Au cours de la confédération ce qui s'en suivit, l'ancien ministre de la Marine et des Pêcheries, sir Louis Davies, le ministre des Finances, M. Fielding et le ministre des Douanes, feu l'honorable William Paterson, un bon patriote et un grand Canadien sur lequel la tombe vient à peine de se refermer, se rendirent auprès des autorités britanniques, firent valoir les droits du Canada, et les traités furent dénoncés. Cette conférence de 1897 fait époque dans notre histoire ; car c'est alors que les traités Anglo-Allemand et Anglo-Belge furent dénoncés à la demande du Canada. En 1911, lorsque nous en vîmes à discuter le pacte de réciprocité avec les Etats-Unis au parlement, nous constatâmes qu'une quinzaine d'autres traités nous barraient la route ; le très honorable chef actuel de l'opposition demanda alors au gouvernement de Sa Majesté d'entamer des négociations afin que chacun des dominions qui composent l'empire britannique, obtient le droit de se soustraire à l'application d'un traité, sans nuire à l'observance de ce même traité par rapport au reste de l'empire. La gouvernement impérial a admis la sagesse de ce principe, et voilà pourquoi, à l'heure actuelle, nous avons le droit de proclamer sans crainte d'être contredits, que le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande peuvent négocier leurs propres traités de commerce. Quel est donc le grand politique qui a obtenu ce privilège inappréciable pour les dominions d'outre-mer ? C'est le premier ministre libéral, qui présidait alors aux destinées du Canada. Quand bien même le gouvernement libéral n'aurait que ce seul fait à son crédit, au cours des quinze années qu'il a passées au pouvoir, c'en serait assez pour nous justifier de dire que ce régime fut un bienfait pour le pays, et si le Canada y a gagné en prestige non pas seulement aux yeux de l'empire, mais du monde entier, l'honneur doit en revenir au gouvernement du temps et au parti libéral.

Un autre résultat de cette conférence, c'est que nous sommes parvenus à faire reconnaître notre droit de créer des marines locales, c'est-à-hire distinctes, mais non pas à tendances séparatiste.

(A suivre)

LA FETE DES GARDES-MALADES VILLE-MARIE

Magnifique bénéfice

La soirée de gala donnée au bénéfice des gardes-malades Ville-Marie, a remporté un succès magnifique.

La salle était remplie d'une foule aimable, et nous pouvons dire que la meilleure société montréalaise avait répondu à l'appel des organisatrices de cette fête brillante.

Les parties de cartes des plus animées, furent récompensées de prix superbes. L'orchestre a rendu un fort intéressant programme.

Le résultat financier dépassera la jolie somme de treize cents dollars, et nous croyons que c'est là un succès sans précédent pour une partie de cartes. Nous en félicitons chadame Israël Tarte, la secrétaire, qui dame Bruchési, la présidente, et maont déployé un zèle extraordinaire, leureusement les organisatrices, Mabien secondées, d'ailleurs, par Mmes Arthur Tourville, Armand Lalonde, Milton Macdonald, Albert Dupuis, Tancrède Leduc, Bourgeois, J. A. Naud, Bauset et Mlle Young, du comité des rafraîchissements, et Mme Huguenin et Biron, du comité des fleurs. Ces dames étaient aidées par tout un essaim de jeunes filles charmantes et distinguées qui vendaient fleurs et rafraîchissements avec zèle et entrain.

Les gardes-malades de l'Hôtel-Dieu et d'autres hôpitaux apportèrent à cette fête leur concours gracieux. Une partie de la somme recueillie dans la soirée du 14 avril sera consacrée au paiement de la dette de l'Association, et le reste de l'argent assurera le succès de l'œuvre pendant quelque temps.

Cette soirée a magnifiquement prouvé en quelle sympathie le public tient l'Association des Gardes-Malades Ville-Marie, et nous savons que dorénavant sa protection généreuse sera largement accordée à cette œuvre philanthropique et nationale.

Prière aux personnes qui n'ont pas encore rendu compte de leurs billets de s'acquitter au plus tôt de ce devoir.

AVIS AUX MEDECINS

MM. les Médecins pourront s'assurer l'assistance toujours si appréciable d'une garde-malade diplômée en s'adressant à L'Association des Gardes-Malades de Ville-Marie, 773 St-Denis, Tél. Est 3446, aux conditions suivantes :

Assistance en obstétrique ... ...$1.00 et plus
Visites subséquentes . . .35c ''
Assistance à une opération . . . .$1.00 ''
Pansement de chirurgie . .35c ''
Cas de médecine, par visite . . . . .35c ''
Cas des pauvres gratis.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

L'AMOUR DEFENDU — Comédie en 3 actes de Pierre Wolff.

Les pièces de Pierre Wolff sont presque toutes des pièces d'amour. Mais cet auteur, si spirituel et si séduisant traitait de préférence, jusqu'ici des cas tendrement romanesques ou singuliers et un peu paradoxaux. Les histoires d'amour qu'il contait étaient toujours bien parisiennes, voire au besoin un peu Montmartroises, et l'on discernait dans sa manière les influences combinées de Meilhac, de Murger et du théâtre libre. Cette fois il s'est mesuré avec une donnée plus profonde et plus sévère. Il a étudié un conflit entre l'amour et l'amitié. C'est un grand sujet. C'est un sujet de tragédie. M. Wolff l'a écrit dans une prose tout à fait moderne et a pris pour cadre un des sites les plus charmants de la côte d'Azur, "Le Cap Martin".

Pierre Verneuil, industriel, âgé d'une quarantaine d'années est marié à une jeune femme. Il l'adore, mais elle n'a pour lui qu'une affection modérée. Tout le monde semble heureux de cette union. Or un ami de Pierre vient en villégiature chez eux, et le cœur de Madeleine s'éveille. L'amour invinciblement les attire l'un vers l'autre. Le mari s'en aperçoit et veut en avoir le cœur net. Dans un entretien avec Jean, il lui déclare qu'il sent l'amour de sa femme se retirer de lui, et dans ce péril il fait appel à l'amitié de Jean. C'est lui qui va défendre son bonheur menacé. Lui, va s'éloigner sous un prétexte quelconque et il ne reviendra que s'il reçoit un seul mot "Reviens".

Jean se trouve pris ainsi entre son amour pour Madeleine et son amitié pour Pierre. L'amitié triomphe mais à quel prix. Madeleine s'étiole et quand Pierre revient il s'aperçoit de ce ravage. Alors il comprend qu'on lutte en vain contre l'amour et que son devoir est de laisser aller l'un vers l'autre les cœurs qui s'aiment.

Cette pièce délicieuse est supérieurement jouée. Les artistes du National se sont surpassés.

M. Cercy a traduit avec une vérité profonde les anxiétés, les angoisses de Pierre Verneuil ; M. Pelletier avait la tâche rude avec Jean Derigny, ce rôle est difficile, il a triomphé de ces difficultés avec talent.

Quel bon garçon que le Langeac de M. Filion ; et M. Darnay a croqué un type étonnant dans Leduc.

Félicitations aussi à MM. Cauvin et Hervé.

Mme Vhery a été vivement applaudie dans Madeleine. Elle a eu des cris de révolte et des accents vibrants lorsqu'elle proclamait son droit au bonheur. Mme Devoyod a partagé son succès, cette mère prête à tous les sacrifices pour sa fille a trouvé en elle une interprète idéale.

Les trois jolies mondaines sont représentées avec goût et talent par Mmes Dumas, L. Robert et DeBeer.

Et quant à la mise en scène elle est originale et soignée jusque dans les plus petits détails, on sent qu'une main habile a réglé tout cela.

"L'Amour Défendu" est encore un beau spectacle qui s'ajoute à la grande liste des belles pièces que nous avons eues au National cette saison.

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS

En nous donnant l'occasion d'applaudir cette année, le superbe drame de notre compatriote M. J. R. Tremblay, qui a nom "Cœur de Mère", M. Julien Daoust a certainement fait un coup de maître et s'attirera l'encouragement du public, car c'est une œuvre splendide, d'une très forte complexion, saine, morale, d'une envolée magnifique, bref, possédant toutes les qualités requises d'une œuvre dont la durée n'est pas limitée, et elle ne saurait remporter autre chose qu'un énorme succès.

M. Daoust a donc droit d'être fier du choix heureux qu'il a fait comme aussi de l'excellente interprétation qu'en donne sa troupe. Certes, l'œuvre elle-même attirera au Canadien-Français bon nombre de spectateurs, mais le travail consciencieux et intelligent des artistes ne sera pas le moindre atout dans le succès qui s'annonce. Félicitons donc très chaleureusement Mmes Bertin, Briant, Verteuil, Tremblay, MM. Hamel, Chanot, J. R. Tremblay, Palmiéri, Léo, Préville, Debeaufour, Victor, etc.

Les décors sont parfaits de même que la mise-en-scène.

AU PRINCESS

"BABY MINE" REMPORTE UN SUCCES

Si Margaret Mayo a composé une pièce intitulée "Baby Mine" dans le but de faire pleurer, elle a sûrement manqué son coup, mais si son but était de faire rire, elle a pleinement réussi, et ceux qui ont entendu l'œuvre bien connue, hier soir, au Princess, se sont amusés ferme et ont ri de bon cœur.

"Baby Mine" est une pièce trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire ici l'analyse. C'est l'œuvre la plus drôle qui ait jamais été écrite dans la langue de Shakespeare. Les situations vraiment critiques autant que comiques qu'elle amène, les bons mots qu'elle renferme, tout fait rire aux éclats.

On rit de voir l'ami "Jimmy" aux prises avec les pires difficultés, on rit de voir "Alfred" se croire père de deux jumeaux—douce illusion—quand, dans le fond, il n'a aucunement le droit de s'écrier "Baby Mine," on rit d'entendre les deux femmes : "Zoïe," l'heureuse mère de deux enfants qui ne lui appartiennent pas, et "Aggie," toujours au poste quand il s'agit de trouver un nouveau moyen pour sauver la situation, on rit, même, de voir la police se mêler de cette affaire, on rit du commencement à la fin.

L'interprétation qu'on a donnée de cette amusante comédie est excellente sous tous les rapports.

Mademoiselle Donalda O'Neil a joué le rôle de "Zoïe" avec un naturel et un brio qui lui ont valu de nombreux applaudissements. Elle est bonne comédienne, son jeu est simple, elle est très amusante et on ne peut plus intéressante.

Mlle Von Buelow, dans le rôle de la femme de "Jimmy," mérite des éloges. Elle a sauvé la situation plusieurs fois, mais... hélas ! il fallait que la vérité vint à être connue. Bravo !

Du côté masculin, nos félicitations à MM. Johnson et Finnegan.

M. Fred. Shepherd est un comédien de grande valeur. Son interprétation du rôle ingrat de "Jimmy" est amusante.

Ses jeux de physionomie, son geste, sa démarche, son attitude, tout en lui intéresse. Il a été très applaudi.

M. Charles McHenry, dans le rôle du père, a été superbe. Toutes nos congratulations.

La troupe entière est bonne, les décors sont magnifiques, les costumes très riches, la musique excellente.

GAYETY

Ce sont les fameux "Cracker Jacks" de Bob Mouchester, qu'on a le plaisir d'entendre et d'applaudir cette semaine, au Gayety.

Cette troupe qui a remporté un si grand succès, l'an dernier, au même théâtre, n'a rien perdu de sa valeur et de son renom.

Les artistes sont très nombreux et de bonne expérience dans l'art de faire rire. Il y a de quoi faire rigoler tous les amateurs de burlesque.

Les chœurs sont nombreux et composés de jolies jeunes filles qui savent s'attirer les regards et les applaudissements des spectateurs par leurs danses et leurs chants.

On interprète deux farces musicales, l'une intitulé: "Le Mardi Gras de Malligon", et l'autre: "Le Retour à la nature".

Miles Hastings et Rainbo ont eu réel succès, et Mlle Beatrice Marlowe s'est attiré l'admiration générale. Ses divers numéros de chant ont été fort appréciés.

Le côté masculin n'était composé que d'experts en le genre. C'est ainsi qu'on a beaucoup applaudi les bons mots et les chansons de MM. Jess, Kendall et Jim Doherty.

Il ne faut pas oublier M. Francis Riley qui a eu, lui aussi, sa part de succès.

Il y a quelque chose de très intéressant et de très joli, c'est le détachement de suffragettes ayant à leur tête un général qui leur fait honneur, Mlle Mavaline Webb.

Les décors sont très frais brossés et de nature à plaire aux spectateurs.

La partie musicale n'est pas à dédaigner. Il y a plusieurs couplets nouveaux qui sont de toute beauté.

CARNET MONDAIN

En voyage.

Monsieur et Madame L. N. Cotnoir, de St-Germain, sont de passage à Montréal, qu'ils laisseront pour se rendre chez leur fils, le docteur A. B. Cotnoir, à Marinette, Wisconsin.

Mariage.

On annonce pour lundi, le 27 courant, le mariage de Mademoiselle Marie-Louise Aubrée, de la rue Christophe-Colomb, à M. Joseph Plouffe, de Joliette.

La cérémonie aura lieu à l'église Saint-Denis, à 6 1-2 heures.

Mariage.

Hier matin, en l'église Saint-Louis de France, a été célébré le mariage de M. René Chevassu, rédacteur à la "Presse", avec Mlle Sarah Dupuis, fille de feu M. Alfred Dupuis. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Jos. Dupuis, cousin de la mariée qui avait pour témoin, son oncle M. J. O. Dupuis ; le témoin du marié était son frère M. Pierre Chevassu. Durant la messe du très beau chant fut donné par M. Edouard Cholette, M. Henri Prieur, Mme Edouard Garneau et M. Georges Dupuis.

Immédiatement après la cérémonie les nouveaux mariés sont partis pour un voyage de noces à Niagara, Buffalo, Boston, etc.

TRIBUNE LIBRE

La Place d'Armes.

Monsieur le maire,

Messieurs les contrôleurs,

Maintenant que vous avez pris en mains les rênes de l'administration de la ville et que vous semblez tous animés du meilleur désir de les bien conduire, veuillez prendre en considération la requête suivante :

La Place d'Armes, le cœur de la ville à bien des points de vue, se trouve dans un état pitoyable.

Lorsque, il y a six ans, pour des raisons d'esthétique, paraît-il, il fut décidé d'enlever la grille qui protégeait cette place contre les déprédations dont elle est victime aujourd'hui, on n'a pas prévu ce qui est arrivé.

Le peu de verdure, de fleurs qui faisaient une si agréable ceinture à la statue de Maisonneuve, a disparu. Quatre plates-bandes ont remplacé la grille et les fleurs.

Mais, Messieurs, le gazon ne peut pousser piétiné qu'il est aujourd'hui par des milliers et des milliers de passants. Au lieu de gazon, il y a de la boue.

Pouvez-vous tolérer un tel état de choses ? Je ne le crois pas.

S'il n'est pas à propos de rétablir la grille protectrice, que l'on pose de l'asphalte partout.

UN CITOYEN.

CONDOLEANCES

A une réunion spéciale des professeurs de l'école Sarsfield, tenue, lundi, le 20 avril courant, il a été résolu :

Que les professeurs sympathisent de tout cœur avec leur principal, M. P. Ahern, à l'occasion de la perte sensible qu'il vient d'éprouver, par la mort de son frère, le Dr M. J. Ahern, survenue à Québec, samedi, le 18 courant, et dont la disparition si inattendue prive le Canada d'un de ses plus éminents patriciens, sa ville natale, Québec, d'un citoyen à l'esprit public d'une haute conception, et enlève à la fois aux pauvres et aux humbles, l'un de leurs plus généreux bienfaiteurs.

Que les professeurs désirent offrir aux autres membres de la famille éplorée leurs plus vives condoléances dans la perte irréparable que leur cause la mort si prématurée d'un frère bien-aimé et universellement estimé.

Que copie des présentes résolutions soit transmise à M. P. Ahern, principal de l'école Sarsfield et aux journaux avec prière de publier.

Le Canada

Montréal, mardi 21 avril 1914

Les scandales du Nouveau-Brunswick

LE PREMIER MINISTRE CONSERVATEUR PERSONNELLEMENT ACCUSE

Le parti conservateur, au Nouveau-Brunswick, se trouve en face d'une situation très grave.

Comme nos lecteurs le savent, M.L. A. Dugal, député acadien de Madawaska à la Législature de Fredericton, qui, avec M. Pelletier, un autre député acadien, constitue toute l'opposition à la Législature du Nouveau-Brunswick, a porté contre l'hon. M. Flemming, premier ministre de la province, et un de ses anciens collègues, l'hon. M. McLeod, depuis élu à la Chambre des Communes d'Ottawa, de graves accusations de concussion.

Ces accusations comportent : 1. Que l'hon. M. Flemming et l'hon. M. McLeod auraient extorqué à des concessionnaires d'exploitations forestières, environ $100,000 en sus des droits légalement exigibles, et qu'aucun compte n'a été rendu de cette somme au trésor provincial.

2. D'avoir reçu différentes sommes de la compagnie de chemin de fer St. John & Québec, comme prix d'une garantie d'obligations de seconde hypothèque de cette compagnie par le gouvernement provincial.

D'autres accusations se réfèrent à une concussion du même genre en rapport avec le chemin de fer Central Valley.

Lorsque cette accusation a été formulée par M. Dugal, l'hon. M. Flemming, qui était à son siège, n'a pas répondu. Quelque temps après, il a prononcé un grand discours, en proposant les résolutions concernant la garant e des obligations du Central Valley, et il n'a fait aucune allusion à ces accusations.

Depuis, on dit que M. Flemming est malade — on le serait à moins — et qu'il n'est pas en état de supporter les fatigues d'un procès.

Il n'a pas démissionné, mais il s'est fait accorder un "congé," et c'est l'hon. M. Clark, procureur général, qui remplit les fonctions de premier ministre.

Une commission royale de juges a été nommée pour faire une enquête sur les accusations de M. Dugal et la législature s'est ajournée, après avoir adopté le bill de la garantie au Central Valley.

La presse du Nouveau-Brunswick considère la situation comme très grave et, même parmi les amis du ministère Flemming, on ne peut cacher l'inquiétude qu'a fait naître le silence de M. Flemming ; et, sans préjuger la cause, on demande une minutieuse et impartiale enquête.

En dehors de la province, la presse conservatrice se garde bien d'ébruiter les faits. On dirait qu'elle n'a rien entendu des coups de tonnerre qui ont retenti à Frédéricton.

Nous ne pouvons pas, équitablement, nous prononcer sur cette affaire avant que les faits soient prouvés.

Mais nous pouvons, d'ores et déjà, faire ressortir ceci.

C-est que, au Nouveau-Brunswick, l'accusation s'adresse directement au premier ministre, dont la chûte, si elle a lieu, devra entraîner celle de tout le gouvernement provincial.

C'est que, en outre, dans cette affaire, on ne s'est servi ni de l'agence Burns ni de dictaphone ; et que l'on n'a pas eu besoin d'organiser une intrigue de provocation, de tenter les concussionnaires — s'il y en a — pour les faire tomber.

Cette différence avec l'affaire de Québec ne manquera pas de frapper le public.

M. Nantel chez les Canadiens-français d'Ottawa

UN AVEU DECISIF : "L'INFLUENCE FRANCAISE A DIMINUE ; C'EST LA VOIX D'ONTARIO QUI COMMANDE"

Les conservateurs canadiens-fran çais d'Ottawa ont tenu à faire une démonstration. Un club nouvellement organisé parmi eux s'en est chargé et une assemblée a été convoquée par lui, qui a eu lieu au Monument National, Ottawa, jeudi le 16 avril.

Nous lisons dans le compte rendu du "Droit" d'Ottawa, qui, évidemment, n'est pas hostile au gouvernement Borden, l'appréciation suivante de cette assemblée :

Le club Conservateur canadien-français d'Ottawa est fier du succès qu'il a remporté hier soir au Monument National et il a certainement raison. L'assistance nombreuse et enthousiaste, les discours brillants qui ont été prononcés, les idées qui ont été jetées dans l'auditoire ne peuvent manquer de mettre en relief cette jeune organisation.

Malheureusement, la suite du compte rendu cause une déception. Sur trois ministres canadiens-français, deux seulement étaient présents et le principal, M. Pelletier, était absent.

Et les deux ministres présents, MM. Nantel et Coderre, qui ont prononcé des discours, ont dû s'appliquer surtout à excuser le gouvernement Borden et aussi le gouvernement Whitney.

M. Nantel a la réputation d'être naïf. Il s'est tenu à la hauteur de cette réputation.

Parlant de la situation qui est faite aux écoles bilingues par le gouvernement provincial d'Ontario, il tâche d'excuser Sir James Whitney, en affirmant qu'il n'y a là qu'un simple malentendu, lequel cessera — un jour ou l'autre. Il conseille de continuer la résistance avec énergie et sagesse, mais, de ne pas être agressifs !

Il fait état, pour le gouvernement Borden, de certaines nominations de Canadiens-français dans le service civil ; sans s'arrêter, bien entendu, à les comparer aux destitutions.

Mais voici la perle de son discours, dont nous empruntons le texte au "Droit" :

Parlant du peu d'encouragement que les Canadiens-français donnent au gouvernement conservateur, l'orateur ajoute ; "L'INFLUENCE FRANÇAISE A DIMINUE et il n'y a pas à se surprendre de cela. Au conseil des ministres nous sommes dix-sept et seulement trois Canadiens-français. Il n'est donc pas étonnant que nous ne fassions pas tout ce que nous voudrions faire. LE GOUVERNEMENT ACTUEL EST POUR AINSI DIRE CELUI DE L'ONTARIO, il n'a pas de majorité dans Québec et cependant il nous donne justice. Pourquoi ? parce que M. Borden est un homme juste. J'espère que tous les Canadiens-français s'en souviendront aux prochaines élections".

"L'influence française a diminué". Cet aveu, qu'on a dû trouver désastreux chez les organes conservateurs de langue française, n'est que la répétition de ce que nous avons écrit depuis octobre 1911. Elle a diminué, certes, parce que "le gouvernement actuel est pour ainsi dire celui de l'Ontario". C'est la voix d'Ontario qui commande. M. Borden est un homme juste ; mais, voyez-vous, nous ne sommes que trois — et quels trois ! — tandis que les autres sont quatorze !

Et, par-dessus le marché, il faut remarquer que les trois, c'est M. L. P. Pelletier, M. Bruno Nantel et M. Coderre. On ne peut raisonnablement s'attendre à ce que ces trois fantoches aient quelque influence contre la "voix d'Ontario". Ce n'est pas tout-à-fait ce qu'a dit M. Nantel, mais c'est évidemment ce qu'il a donné à entendre.

Du terne discours de M. Coderre, qui a suivi, rien n'est ressorti pour relever les esprits affaissés sous la douche d'eau froide versée par M. Nantel.

Et si l'assemblée s'est séparée satisfaite de l'exercice du patronage par M. Borden et ses collègues, dont chacun des assistants avait sans doute raison de se louer, il n'en est pas moins resté, espérons-le, au fond de l'âme des membres du club et de leurs amis, cette fâcheuse constatation que "l'influence française a diminué" et que "le gouvernement actuel est pour ainsi dire celui de l'Ontario".

Pour notre part, nous devons remercier M. Bruno Nantel d'avoir fait entendre ces vérités en des lieux où nous n'aurions jamais pu les faire parvenir.

L'Ulster crie au complot

LA DERNIERE DES PARTISANS DE CARSON

La dernière extravagance des Orangistes de l'Ulster, c'est celle que vient de perpétrer Sir Edward Carson.

Sir Edward vient de lancer, avec de terribles éclats de voix, l'accusation que le gouvernement Asquith avait ourdi une conspiration, un noir complot, contre l'Ulster, afin de priver ce loyal pays de ses libertés civiles et religieuses.

Le résultat de ce "complot" c'est que le gouvernement aurait réduit la résistance de l'Ulster en faisant bloquer le pays, par terre par l'armée, et par mer par la flotte britannique.

Et la presse unioniste dénonce violemment ce complot, écho fidèle des crises hystériques de Sir Edward Carson.

Que le gouvernement Asquith ait étudié le projet d'imposer un blocus sur terre et sur mer aux révoltés de l'Ulster, c'est possible, c'est même probable.

Mais, en ce faisant, il n'a pu qu'exercer son droit légitime de gouvernement, et accomplir son devoir strict qui consiste à assurer l'exécution des lois.

Mais quelle mentalité ont donc ces gens-là qui s'imaginent que toute tentative de mettre à la raison une province d'Irlande où l'on prêche ouvertement la révolte, pourrait, de la part du gouvernement impérial, constituer une conspiration, un complot?

Il y a en présence, le gouvernement impérial et une province irlandaise, l'Ulster — et encore, devrions-nous dire, une minorité de l'Ulster.

Cette minorité se prépare à résister, les armes à la main, à une loi que le parlement impérial est parfaitement autorisé à adopter. Elle recrute des volontaires, les exerce, les arme, importe pour eux des fusils et des munitions. Et lorsque le gouvernement impérial se préoccupe de maintenir le prestige de la loi contre cette minorité, Sir Edward Carson et les chefs unionistes parlent de "conspiration", de "complot"... comme si la minorité orangiste de l'Ulster personnifiait la loi et que le parlement impérial n'était qu'une "junte" révolutionnaire.

En vérité, c'est le monde renversé.

Les sans-travail

M. le maire Martin fait des heureux

Ce fut un spectacle émouvant que celui des cinq mille ouvriers sans emploi, qui se sont rendus ce matin à l'hôtel de ville, dans l'espoir d'obtenir du travail.

Venus dès la première heure du jour, ils s'entassaient sur les marches de l'Hôtel de Ville, puis ils encombrèrent le Champ de Mars, les yeux tournés vers le palais municipal dans l'attente anxieuse de l'opportunité de gagner, enfin, de quoi faire vivre leur famille.

M. le maire Médéric Martin avait eu une splendide inspiration en demandant aux fonctionnaires de la cité de mettre immédiatement au travail tous les ouvriers qu'ils pourraient employer, en passant par dessus les formalités et les paperasseries, pourvu que la loi soit respectée.

Ce mode d'engagement en masse des ouvriers de la ville nous change agréablement des marchandages, des intrigues, des patronages et des caprices de contremaîtres, qui ont trop souvent prévalu pour les travaux municipaux.

Pas n'était besoin, hier matin, d'être recommandé par l'échevin de son quartier. Celui qui avait besoin de travail en avait, tant qu'il y en a eu à distribuer. Et combien ils en avaient besoin, ces braves gens dont la misère a pâli les joues et creusé les orbites, parce que, non seulement le travail était rare, mais la vie était si chère !

Nous aurions voulu voir en face de cette foule, hier matin, l'hon. M. Borden et l'hon. M. White, ils auraient peut-être compris tout ce qu'avaient de douloureusement angoissant, pour les milliers de sans-travail, leurs périphrases fleuries à propos de "gêne légère des affaires!"

L'immigration hindoue

Un Japonais entreprenant a nolisé un vapeur appartenant à sa nationalité et a embarqué à Hong Kong et à Shanghaï plusieurs centaines d'immigrants hindous à destination de Vancouver.

Il semble croire qu'il pourra facilement faire déclarer illégal et "ultra vires" un arrêté du conseil du 31 mars, 1914, qui, prohibe toute immigration en Colombie Anglaise pour six mois.

Naturellement, le Dr Roche, ministre de l'Intérieur du gouvernement Borden, ne peut pas croire suffisante la législation adoptée par le gouvernement Laurier. Il a dû avoir recours à de nouvelles restrictions, lesquelles, d'ailleurs, sont contestées devant les tribunaux.

Et, en attendant, quelqu'un a cru avoir une bonne chance de transporter sur notre territoire une nombreuse cargaison de sujets de Sa Majesté Britannique, natifs de l'Inde.

Il y aura sans doute procès. Peut-être aura-t-on recours à des moyens de force, qui deviendraient des actes criminels si les tribunaux désavouaient l'arrêté du conseil.

Le gouvernement Laurier avait mis dans la règlementation de l'immigration cette condition que les immigrants devaient venir directement de leur pays d'origine.

Comme il n'y avait pas, comme il n'y a pas encore de ligne directe de l'Inde à Vancouver, cette condition avait mis fin, pour le moment, à l'immigration hindoue.

Et elle devrait suffire pour exclure de la Colombie Anglaise les Hindous embarqués à Hong Kong — colonie anglaise sur la côte de la Chine — et à Shanghaï, port Chinois.

Et la légalité de cette réglementation n'a jamais été contestée.

Tandis que même les profanes se demandent si vraiment le gouvernement fédéral, par un simple arrêté du conseil, peut fermer les ports d'une possession britannique à des sujets de Sa Majesté britannique.

Et vous verrez que le Dr Roche sera finalement obligé d'avoir recours à la législation du gouvernement Laurier, pour épargner à la Colombie Anglaise cette invasion de la race jaune qui est son cauchemar.

Divagation

Le "Telegram" et autres journaux jingoes d'Ontario poursuivent leur campagne en faveur de l'Ulster.

Et ces bons loyalistes en viennent maintenant jusqu'à féliciter le sénat libéral d'avoir empêché le Canada de souscrire à la marine anglaise, qui va maintenant servir contre l'Ulster.

On le voit, leur pseudo-enthousiasme pour les trente-cinq millions provenait moins d'un sentiment de devoir et de loyalisme, comme ils le disaient alors, que de l'excès d'un fanatisme qui en a maintenant rencontré un plus fort qui l'étouffe.

Quant aux compliments faits par ces ultra-torys aux sénateurs libéraux, ils sont édifiants, mais immérités.

Le sénat n'a rien refusé : il s'est contenté d'inviter M. Borden à consulter le peuple. Jadis, pour ce simple geste, les torys suppliaient la Providence de faire mourir les sénateurs libéraux, afin qu'ils fussent remplacés par de bons torys.

Qui aurait pu prévoir ce brusque changement ?

L'hon. M. Graham au Club de Réforme

L'hon. M. Graham sera, samedi, l'hôte du club de Réforme.

Il y est assuré d'une enthousiaste réception. L'hon. M. Graham a été, de tout temps, l'un des chefs les plus populaires du parti libéral, et sa récente réponse au rapport Gutelius, à la fois si substantielle et si cinglante, n'a fait qu'accroître, aux yeux des libéraux, sa valeur et sa popularité.

Le banquet Graham, au club de Réforme, devrait être l'un des plus brillants de la saison.

SAPHO
ANTI-DUST
L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER.
Pas de Poussière, Pas de Microbes,
Pas de Maladies, Pas de Comptes de Médecins.
EXIGEZ LES CANISTRES VERTES ET BLANCHES
ET FAITES DE VOTRE MENAGE UN MOMENT DE RECREATION
ET DE CONFORT
EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS
SAPHO
INSECTICIDE
GUERRE AUX COQUERELLES!
EXTERMINEZ VOS punaises
THE SAPHO MANUFACTURING CO., LIMITED
586-588 Henri-Julien, Montréal.

Une erreur

Un pauvre vieillard a été arrêté à la gare Viger, parce qu'il cherchait à dérober des bananes tombées d'un wagon de fret.

Sans doute, le pauvre homme avait entendu dire que M. Borden, pour abaisser le coût de la vie et diminuer la misère, venait de faciliter l'importation des bananes au Canada. Mais il se trompait encore : l'abaissement du tarif White-Borden ne porte que sur les bananes séchées des Antilles.

Pourquoi pas ?

La discussion du budget se prolonge à Ottawa, — comme d'habitude.

A notre avis, il serait plus profitable pour les députés qui ont un discours dans leur poche sur le budget, d'aller le faire à leurs électeurs, dans une assemblée tenue en leurs comtés.

Puisqu'en définitive, c'est en vue de leurs électeurs que la plupart des députés prennent part à cette discussion, il serait plus court de leur parler directement.

Hélas !

M. Morris, le nouveau député de Châteauguay, a pris part à la discussion du budget, à Ottawa.

Ceux qui ont écouté son discours, n'ont pu s'empêcher de regretter que la majorité des électeurs, sous l'illusion de fallacieuses promesses, aient pu préférer M. Morris comme député à un homme comme l'hon. M. Fisher.

La petite science

La peinture et les rayons X

Le Dr A. Faber, dans la revue "Umschau", s'étonne qu'on n'ait pas encore employé les rayons X à l'expertise des tableaux. Ils pourraient, dit-il, rendre d'éminents services dans beaucoup d'occasions. Autrement subtils et pénétrants que les rayons ordinaires, ils distinguent et révèlent le détail d'une peinture et mille fois mieux que ne le pourrait faire la plus parfaite photographie. Ils mettent en lumière la facture de l'artiste, ses repentirs, ses reprises, de sorte qu'on assiste, pour ainsi dire, à son travail et à la genèse de son œuvre. Ils montrent les repeints exécutés plus tard et les défauts que ces repeints ont servi à cacher. Ils dénoncent les signatures ajoutées après coup. Ils aident à discerner la copie de l'original, en accusant toutes les modifications, les perfectionnements successifs qui se rencontrent toujours chez le maître le plus sûr de sa main alors que l'imitateur n'a point de changements à faire puisqu'il se borne à reproduire sans variante le modèle une fois adopté. Enfin, les rayons X seraient de merveilleux détectives pour reconnaître les faux, car ils découvrent, dans l'exécution, des détails minuscules que nos yeux ne voient point et il n'est pas possible qu'un faussaire, si habile qu'il soit, imite ces tours de main, on peut dire ces reflexes, qui authentiquent mieux un tableau que toutes les signatures.

La tour Eiffel a déjà vingt-cinq ans et elle n'a pas bougé.

—C'est ce qu'on peut appeler une santé de fer.

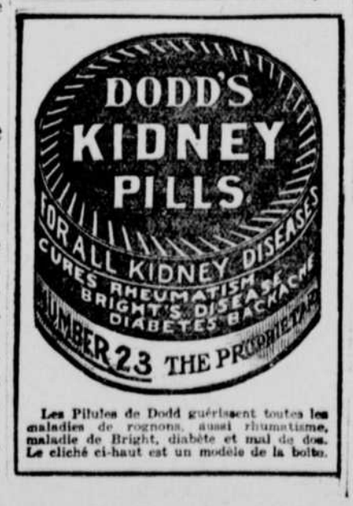

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 13 mars 1914, constituant en corporation MM. Philip Meehan, restaurateur, Dame Mary Dinneen, épouse séparée de biens du dit Philip Meehan, demoiselle Katherine Elizabeth Dinneen, fille majeure, Richard Meehan, rentier, et John Patrick Meehan, agent d'assurance tous de la cité de Montréal, dans les buts suivants :

Exercer en général et dans toutes ses branches le commerce d'hôteliers et de restaurateurs et faire toutes autres affaires qui peuvent être conduites en rapport avec tel commerce, tel que les affaires de propriétaires de places pour le cirage des chaussures, salons de barbiers, salles de billard et de pool, dépôts de journaux et de publications périodiques, magasins de cigares et de tabacs ; et aussi exercer le commerce de marchands de liqueurs en gros et en détail ; conformément aux dispositions de la loi des licences de Québec ;

Acquérir par achat comme un commerce en opération et exercer le commerce d'hôtel maintenant exercé dans la cité de Montréal, sous le nom de "Casino Restaurant", avec son installation, ses meubles, fonds de commerce, licence, clientèle et tous ses autres biens mobiliers en général, et les payer en argent ou en obligations, ou en actions acquittées de la compagnie ;

Acquérir par achat, échange, bail ou autrement de toute personne, société ou compagnie comme un commerce en opération ou autrement, et exercer tout commerce d'hôtel ou de restaurant avec ou sans les terrains et les bâtisses servant ou destinés à leur exploitation, et leurs installations, meubles et autres biens en général, et les payer en argent ou en obligations ou en actions acquittées de la compagnie ;

Acheter ou autrement acquérir et posséder par bail ou autre titre, toute propriété immobilière qui peut être nécessaire aux objets pour lesquels cette compagnie est incorporée, et payer telle acquisition ou détention en argent ou en obligations ou en actions acquittées de la compagnie ;

Vendre, échanger, louer toutes ou aucune de ses propriétés mobilières ou immobilières, en disposer ou en faire le commerce autrement, et emprunter de l'argent sur la garantie d'icelles ;

Construire, maintenir et exploiter sur tous terrains acquis ou détenus par la compagnie, des hôtels, des restaurants et toutes autres bâtisses qui peuvent être nécessaires pour la mise en opération des susdites entreprises ;

Acheter, acquérir, posséder et vendre, céder et transporter des actions, débentures et autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation engagées dans le commerce que cette compagnie est autorisée à exercer où faisant toutes affaires pouvant être conduites pour le bénéfice de cette compagnie ;

Faire et exécuter tous les autres actes et choses qui peuvent être utiles ou paraître avantageux pour mener à bonne fin aucune des susdits objets, sous le nom de "Casino Limited", avec un capital social de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce treizième jour de mars 1914.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

MURPHY, BERARD & PERRAULT,
Procureurs des requérants. 11-4

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-huitième jour de mars 1914, constituant en corporation MM. Louis-Adhémar Rivet, Avocat, et conseil en loi du Roi, Louis Gordon Glass, John Alexander Sullivan et Albert Papineau, avocats, de la cité de Montréal, Georges Hugh Semple, avocat et conseil en loi du Roi, de la cité de Montréal, dans les buts suivants :

Exercer l'industrie d'imprimeurs et d'éditeurs de journaux, magazines, publications périodiques, revues, pamphlets, livres, et autres publications de toute description, l'industrie générale d'imprimeurs et éditeurs, imprimeurs à la tâche, papetiers, relieurs, dessinateurs, graveurs, lithographeurs, fabricants de poinçons, stéorotypeurs, électrotypeurs et l'impression de matières à lire et matières illustrées, de toutes sortes et caractères par tous procédés quelconques ;

Obtenir, acquérir, posséder, utiliser, accorder, des permis et vendre des ouvrages de commerce, droits de commerce, travaux hydrauliques, marques, droits d'auteur et autres droits de même nature, et acquérir, posséder, vendre et troquer toutes machines, appareils ou matériaux de toutes sortes et description, utilisés ou utiles en rapport avec aucun ou la totalité des objets ci-dessus mentionnés ou des objets de nature semblable ou analogue ;

Exercer l'industrie d'agents de publicité ;

Aquérir tout commerce d'imprimerie ou d'éditeurs, soit en tout ou en partie, ainsi que toutes franchises et les payer en actions, débentures ou autres valeurs de la compagnie ou autrement ;

Faire toutes conventions pour le partage des profits et risques, concessions réciproques ou autres conventions de même nature avec d'autres personnes ou compagnies exploitant une industrie semblable ;

Vendre la totalité ou aucune partie de l'entreprise de la compagnie ou en disposer autrement pour la compensation qui sera jugée convenable, y compris des actions, débentures et valeurs de toute autre compagnie ;

Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou acquérir autrement toutes propriétés mobilières ou immobilières, et particulièrement tous terrains, bâtisses, machinerie, matériel et fonds de commerce que la compagnie jugera nécessaire ou convenable pour les fins de son industrie, sous le nom de "The Lachine Publishing Company Limited", avec un capital-actions de dix mille piastres ($10,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cinquante piastres ($50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Lachine.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingtième jour de mars 1914.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

RIVET, GLASS & SULLIVAN, Procureurs des pétitionnaires. 12-4

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

TEL. BELL MAIN 8760-8761
D. Brodeur, C.R., J. B. Bérard, C.R.,
P. A. Beaudry.
Brodeur, Bérard & Beaudry
AVOCATS
80 Rue St-Gabriel
MONTREAL
Vis-à-vis le Champ de Mars

Beique, Beique & Beique
AVOCATS
CHAMBRE 720
Edifice Transportation
TEL. MAIN 1019
Hon. F. L. Béique, K.C., D.C.L.
L. J. Béique, L.C.B.
F. A. Béique, B.C.L.

Geoffrion, Geoffrion & Cusson
AVOCATS, ETC.
No 97 Rue St-Jacques
Edifice de la Banque d'Hochelaga.
Victor Geoffrion, C.R.,
Aimé Geoffrion, C.R.
Victor Cusson, C.R., Phone Main 10

J. A. PICHÉ, C.R.
AVOCAT
L'ASSOMPTION
A MONTREAL, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI.
Au No 71A Rue St-Jacques
L'ASS.—Tél. B. No 7
MONT.—Main 1495.
CHAMBRE 411.

Vente par le Shérif

No 1300. — LESLIE H. GAULT, Demandeur ; contre DAME IDA THIVIERGE, en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs issus de son mariage avec feu J. W. R. Brunet, en son vivant de la cité de Montréal "et al," Défendeurs ès-noms et qualités.

Comme appartenant et en la possession des dits défendeurs ès-noms et qualités, dans la proportion ci-après mentionnée, savoir :

1. Cinq quarantièmes indivis comme appartenant à Dame Fortunate Dufort, épouse séparée en biens de Louis H. Boisseau, et dûment autorisée par son dit époux ;

2. Quatre quarantièmes indivis comme appartenant à Dame Elisabeth M. Stevenson, épouse séparée en biens de William Dagg, et dûment autorisée par son dit époux ;

3. Quatre quarantièmes indivis, comme appartenant à Dame Florence Annie Elizabeth Benson, épouse séparée en biens de Irving L. Smith, et dûment autorisée par son dit époux ;

4. Quatre quarantièmes indivis, comme appartenant à Alfred Jones ;

5. Deux quarantièmes indivis comme appartenant à Hector Ménard ;

6. Trois et demi quarantièmes indivis comme appartenant à Joseph Rodolphe P. Brunet ;

7. Trois et demi quarantièmes indivis comme appartenant à Dame Catherine Evelina Laurier, veuve de feu Michael Thivierge, en sa qualité de tutrice dûment nommée à Dame Marie Fernande Lucille Brunet ;

Dans les immeubles suivants, à savoir :

(a) Toute la partie non-subdivisée du lot numéro deux cent soixante-deux (No 262), des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Recollet, contenant en superficie cent cinquante-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatre pieds carrés (154,284 p.c.), mesure anglaise, et plus ou moins ; bornée comme suit : au nord-est, par les subdivisions Nos 584, 583, 580, 581, 582, 585, 648, 618 et 619 du lot No 262, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet ; au sud-est, par une partie du lot No 313, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent ; au sud-ouest, par les subdivisions Nos 1, 21, 22, 57, 58, 81, du lot officiel No 263, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet ; et au nord-ouest, par la subdivision No 56, et partie de la subdivision No 57 du lot No 261, des plan et livre de renvoi officiels en dernier lieu mentionnés ;

(b) Toute la partie non-subdivisée du lot No 261 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, contenant en superficie 210,993 pieds, mesure anglaise, et plus ou moins ; bornée comme suit : au nord-est par le lot No 260 du dit plan officiel ; au sud-est, par une partie du lot No 311, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent ; au sud-ouest, par les subdivisions Nos 1, 7, 8, 37, 38, 71, 72, 105, 106, 139 et 140 du lot officiel No 261, des dits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, et au nord-ouest, par la subdivision No 159 du lot officiel No 261, des dit plan et livre de renvoi officiels du Sault au Récollet.

(c) Les subdivisions Nos 395 et 410 du dit lot officiel No 262 des dits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le QUATORZIEME jour de MAI prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

Bureau du Shérif,
Montréal, 20 Avril, 1914.

L. J. LEMIEUX,
Shérif.
14-1

CANADA CEMENT COMPANY
LIMITED
AUX ACTIONNAIRES PRIVILÉGIÉS
DIVIDENDE No 17

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 1¾% pour le trimestre expiré le 31 mars 1914, soit au taux de sept pour cent par année, sur le capital privilégié payé de cette compagnie, a été déclaré et sera payé le 1er jour de mai prochain aux actionnaires privilégiés inscrits le 1er jour de mai, 1914. Les livres de transfert de la compagnie seront fermés du 1er au 10 mai, ces deux jours inclus.

Par ordre du Bureau des Directeurs

H. L. DOBLE,
Secrétaire.
14-21-24-29

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada", sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

FEUILLETON DU "CANADA"

LA RANÇON DE L'HONNEUR

PAR SERGE D'AVRIL

(Suite) No 64

Le butin était emporté par des automobiles et les bandits, pour ne laisser aucune trace de leur passage et aucune empreinte opéraient avec des chaussons de laine noire, des gants de laine noire et un masque de velours noir.

Ils pénétraient silencieusement dans les habitations et un chien dressé pour cet usage, faisait le guet autour de l'endroit, averti, par son flair, de l'arrivée des gêneurs, donnait un coup de voix et indiquait aux malfaiteurs, en fuyant, la direction à prendre pour ne pas tomber dans les embuscades.

C'est grâce au nez de ce chien et à leur costume noir qui les rendait invisibles dans les nuits ténébreuses, que les bandits pouvaient échapper aux sourcières établies autour d'eux et ravager impunément le pays.

Ils s'étaient généralement bornés à cambrioler, à voler et à incendier, lorsqu'un fermier, prévenu de leur arrivée par ses chiens fidèles et voulant faire respecter sa propriété par la force, s'arma d'un fusil et se tint prêt à faire feu sur le premier arrivant.

Il se tenait debout, derrière la porte d'entrée de la ferme, à l'affût comme dans l'attente anxieuse d'un sanglier, surveillant la crête des murs, le toit de la maison, les abords de la ferme, décidé à demeurer imperturbablement à son poste jusqu'à l'aube ou jusqu'à ce qu'il eût fait un exemple.

Sa femme et un petit enfant étaient au logis.

Il veillait sur leur repos avec la vision émouvante de ce qui pouvait leur arriver.

Il veillait, l'oreille attentive au moindre bruit, de plus en plus bouleversé, effaré, affolé par le silence, lorsqu'un cri de son enfant traversa la nuit pour lui apporter, dans un frisson de mystère, une sensation d'épouvante anormale, hors nature.

Il quitta aussitôt sa retraite pour courir à l'appartement de son enfant et de sa femme ; mais, en voulant faire un bond, il s'empêtra dans une corde tendue à dessein pour le faire tomber, fit une chute terrible, le visage contre terre et se sentit aussitôt saisi par deux vigoureux gaillards masqués.

Le fermier était d'une force peu commune, il s'était relevé déjà malgré l'étreinte des deux hommes et fût parvenu à se dégager lorsqu'il sentit, dans sa poitrine, la morsure aiguë et profonde d'un couteau.

On le trouva mort le lendemain, et l'on trouva sa femme bâillonnée et attachée sur une chaise.

D'autres crimes furent commis dans les mêmes conditions ; puis les bandits trouvèrent plus expéditif d'assassiner tout de suite les habitants d'une ferme avant de la mettre au pillage et de l'incendier ensuite pour effacer toutes traces de leur passage.

François Dayrelle lisait avec une attention particulière le récit de ces sombres exploits dans la gazette de l'arrondissement.

Dès le début de ces vols ressemblant par plus d'un point à celui qui avait été tenté chez lui en son absence, il avait soupçonné son fils Robert d'en être l'auteur.

Son soupçon s'était précisé au fur à mesure que les vols s'étaient étendus dans toutes les fermes, dans toutes les maisons où Robert avait eu l'occasion de pénétrer autrefois, par des relations amicales ou par des relations d'affaires.

Sans en parler à sa femme infirme, il avait lu dans l'anxiété de ses yeux, dans son affolement, dans la terreur qui s'était emparée d'elle et qui ne lui laissait pas une minute de tranquillité ni le jour ni la nuit, qu'elle avait la même certitude.

Leur effroi grandissait au fur à mesure que les méfaits de la bande noire se multipliaient, s'aggravaient.

Ils trouvaient dans tous les faits reprochés à cette troupe organisée, des indices que leur fils en faisait partie, que leur chien Ravageot même, mettait son admirable instinct et son intelligence à la disposition des malfaiteurs.

Ils parcouraient chaque jour leur journal de la première à la dernière ligne pour savoir si des policiers avisés avaient enfin mis la main sur le chef de bande.

L'imagination des rédacteurs de la gazette et des commères faisait, de ce chef, un bandit diabolique, effroyablement redoutable, insensible à toutes les supplications des femmes comme aux colères des hommes.

Sa figure prenait, grâce à la panique qu'il semait de tous côtés, un caractère de dureté inhumaine, de férocité sans nom, de cruauté légendaire.

(A suivre)

Le Canada en France

AU DERNIER DINER "FRANCE-AMERIQUE" A PARIS — LES PERSONNALITES PRESENTES — UNE ALLOCUTION DU GENERAL LEBON, ET UNE REPONSE DE L'HON. PHILIPPE ROY, COMMISSAIRE DU CANADA EN FRANCE — UNE LETTRE DE M. COCHERY.

Le Comité "France-Amérique" a donné, récemment à Paris, en entente avec l'association de "La Canadienne", son neuvième dîner mensuel. M. Cochery, ancien ministre, député, président de la commission du budget de la Chambre des députés, devait présider ce dîner ; mais, retenu par une indisposition, il dût au dernier moment s'excuser par une lettre qui fut lue à l'assistance et que nos lecteurs trouveront reproduite plus loin. A sa place, le général Lebon, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre, et doyen des membres présents du Conseil de direction du Comité "France-Amérique", voulut bien accepter la présidence du dîner, assisté de l'hon. Philippe Roy, commissaire général du Canada en France, de Me Fernand Labori, avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier, et du vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour, vice-président du Comité "France-Amérique".

Un grand nombre de personnalités et de dames de la société canadienne et française avaient pris place autour des petites tables de cette élégante réunion.

Parmi les personnes présentes, on pouvait remarquer :

M. Jean Aycaguer, exportateur ; M. Archibald, avocat canadien ; S. Exc. M. Nemours Auguste, ministre d'Haïti ; M. Luc Nemours Auguste, avocat conseil à la Légation d'Haïti ; le Dr Bord ; M. et Mme Branchaud ; M. Bélanger ; M. et Mme Bartholomy ; M. Brinon ; le vicomte de Caix, vice-président du Comité "France-Amérique" ; M. Auguste Coelho, directeur général du "Banco Espanol del Rio de la Plata" ; Mme Cook ; M. Corréard, inspecteur général des finances ; le baron Ludovic de Contenson, secrétaire général de l'"Asie française" ; M. Chopin ; M. Cordier, banquier ; M. Lucien Courtois, avocat à la Cour d'appel et Mme Lucien Courtois ; S. Exc. M. Holguin y Caro, ministre de Colombie ; le Dr Dartigues ; M. Desprez, ministre plénipotentiaire ; M. Dugas; M. Delatte de Carabia, directeur du "Courrier de l'Argentine" ; M. Fletcher, président de la section canadienne de la Chambre de Commerce britannique de Paris ; M. Grundy, correspondant du "New-York Sun" ; M. Guénard, secrétaire général de "la Canadienne", et Mme Guénard ; M. Gaultier, ingénieur ; M. René Gonge ; M. Gatine ; M. de Galembert ; la baronne de Galembert ; M. Girard, ministre plénipotentiaire, Mme et Mlle Girard ; M. Augustin Hamel ; le directeur du Comité "France-Amérique" ; M. Javey, directeur des usines Révillon ; M. Kleczkowski, ministre plénipotentiaire ; Me Labori, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, avocat à la Cour d'appel ; M. Lafond, secrétaire général de la Chambre de Commerce argentine ; M. Lewandowski, sous-directeur du Comptoir National d'Escompte ; M. Raphaël Georges Lévy, professeur à l'Ecole des sciences politiques ; M. et Mme Laglenne ; M. Andrew D. Lillie; M. Leau, Dr ès-sciences ; le général Lebon, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre ; M. Gaillard-Routier ; Mme Armand La Rocque ; M. et Mme Lemarchand ; le baron et la baronne Antonin de Mandat-Grancey ; Mlle Montizambert, correspondante de la "Gazette de Montréal" ; M. Moulun ; M. Paul Moleux et M. Philippe Moleux ; le général Michal ; M. Louis Madelin ; M. Nénot ; S. Exc. le marquis de Péralta, ministre de Costa-Rica ; M. Pujibet ; M. et Mme Pratt ; M. Epitacio Pessoa, sénateur fédéral du Brésil ; M. de Prax; M. et Mme Jules Puech ; S. Exc. M. Puga Borne, ministre du Chili ; l'hon. Philippe Roy, commissaire général du Canada et Mme Roy ; M. Rengnet, sous-directeur de la "Banque de Paris et des Pays-Bas" ; M. Rivet ; M. Joseph E.-M. Robert ; M. Restrepo Plata, agent financier du gouvernement de Colombie en France et en Angleterre, ancien ministre des Finances, conseiller à la Légation de Colombie ; M. Saudray, exportateur ; M. Salone, secrétaire général de l'"Alliance française" ; M. Soulange-Bodin, ministre plénipotentiaire ; Mme Fripp, femme du député d'Ottawa ; M. Ternaux-Compans, ancien député, Mme et Mlle Ternaux-Compans; M. Alfred Tarut ; le comte de la Vaulx ; M. Zidler, etc.

Après le dîner, des discours ont été prononcés par le général Lebon, l'hon. Philippe Roy, Me Labori et le vicomte de Caix qui parlèrent de leurs impressions de voyage au Canada. Nous publions ci-dessous les discours du général Lebon et l'hon. Philippe Roy ; les deux autres paraîtront dans notre prochain numéro :

ALLOCUTION DU GENERAL LEBON,

ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je suis appelé, très à l'improviste, à remplacer M. Cochery, malade, et je vous lirai tout à l'heure la lettre de regret qu'il nous a adressée.

Mon premier devoir est de remercier les représentants des pays étrangers, d'abord, l'honorable M. Roy et Mme Roy, S. Exc. le ministre du Chili, S. Exc. le ministre d'Haïti, S. Exc. le ministre de Costa-Rica et S. Exc. le ministre de Colombie, d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette réunion. Je porte la santé des gouvernements qu'ils représentent, et je leur exprime tous nos vœux de prospérité et de bonheur.

Je vais maintenant vous donner lecture de la lettre de M. Cochery :

"Mon cher président,

"Je suis navré et désolé. Je me faisais un grand plaisir d'aller passer quelques heures au milieu de Canadiens-français et aussi de Français-canadiens ; cela me rajeunissait de dix ans, et je comptais dire toute mon admiration pour ceux qui conservent avec une fidélité admirable le souvenir de leur origine et revendiquent hautement leur race.

"Hélas ! l'homme propose et... la grippe dispose (sourires). Je luttais depuis trois jours, mais j'ai dû m'incliner devant la fatalité : mon médecin m'interdit absolument de sortir. C'est un gros crève-cœur de manquer à cette fête de famille et de ne pouvoir dire mon profond attachement aux Français restés Français, malgré tant de vicissitudes, et faisant progresser la langue française, la race française avec une persévérance au-dessus de tout éloge et un succès qui leur réserve un si brillant avenir.

"Merci de m'avoir convié à célébrer avec vous cet honneur de notre race. Merci mille fois et croyez à mes regrets les plus vifs et à toute ma désolation.

"Bien cordialement à vous.

"GEORGES COCHERY."

(Applaudissements.)

Personne plus que moi, Mesdames et Messieurs, ne regrette l'absence de M. Cochery, d'abord par charité, pour lui-même, et aussi par égoïsme, parce que cela me met dans l'obligation de prendre la parole sans aucune préparation, ce qui est toujours désagréable pour un homme qui n'a pas l'habitude de l'improvisation. Je veux, du reste, vous faire le moins longtemps possible attendre le plaisir d'entendre les deux orateurs qui doivent vous entretenir ce soir, et qui le feront avec tout l'art, tout le talent, tout l'intérêt que vous devinez.

Je ne peux pas, cependant, — ayant fait partie de la Mission Champlain qui, il y a deux ans, a été si bien reçue au Canada, — je ne peux pas ne pas dire combien tous ceux qui ont fait partie de cette mission conservent le souvenir fidèle et ému des jours que nous avons passés là-bas.

Je ne vous parlerai ni du Canada de l'Ouest, dont doit vous entretenir M. Philippe Roy, ni du Canada de l'Est, dont doit nous parler l'éminent bâtonnier des avocats, Me Labori. Je ne vous rappellerai qu'un trait de notre arrivée au Canada. C'était à la station de Saint-Jean. Nous devions y rester seulement cinq ou six minutes, d'autant plus que le soir était arrivé et que nous étions attendus à Montréal. Il y avait une foule considérable à la gare ; il fallut que, d'abord, M. Hanotaux descendît, puis un autre, puis un troisième, bref tout le monde : c'était une population entière qui nous faisait une ovation attendrissante. M. Barthou, dont nous regrettons l'absence, aurait pu vous rappeler — je crois qu'il l'a déjà fait — qu'une femme portant son bébé dans les bras s'avança vers le premier de nous qui était là — c'était justement M. Barthou — en lui disant : "Oh ! Monsieur, embrassez mon enfant, que je puisse lui dire plus tard qu'il a été embrassé par un Français de France." (Applaudissements.) Quoiqu'un homme politique soit endurci par toutes sortes de vicissitudes, M. Barthou est un homme sensible, — je peux bien le dire, puisqu'il n'est pas là ; — il ne rougira pas de cette marque de sensibilité : il est bien du pays du Béarnais, il a le cœur chaud ; bref, il y est allé de sa larme. (Sourires, applaudissements.)

Je tiens à remercier une fois encore les Canadiens de l'accueil qu'ils nous ont fait à Montréal et à Québec, de la soirée que nous avons passée à l'Université Laval. Du reste, je reçois encore au 1er janvier un petit mot aimable des étudiants de l'Université. Il en est de même du colonel du régiment de Montréal, et cela montre combien, là-bas, on a gardé un souvenir profond de notre voyage.

Je ne veux pas insister davantage ; mais je considère comme un devoir de conscience d'adresser tous mes remerciements aux Canadiens, au nom de la Mission Champlain.

Je donne la parole à l'honorable M. Roy, qui veut bien nous entretenir de l'Ouest du Canada. (Applaudissements.)

DISCOURS DE L'HON. PH. ROY

Commissaire général du Canada en France.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je désire tout d'abord remercier le Comité France-Amérique et la Canadienne qui, chaque année, veulent bien consacrer un de leurs dîners mensuels à une causerie sur le Canada.

Il est naturel que j'en sache particulièrement gré à vos Associations et qu'à mes yeux rien ne justifice mieux que cette aimable coutume leur existence si utile et si appréciée.

En Amérique, le Canada n'est pas à proprement parler un Etat, mais par son étendue, ses richesses et même par sa constitution politique, il en revêt presque tous les caractères. Et si l'on examine quels sont les éléments qui composent la population canadienne, on s'explique peut-être encore mieux pourquoi un Comité qui s'appelle France-Amérique trouve utile de s'occuper du Canada.

La population du Canada est de 8,000,000 d'habitants dont le tiers est d'origine française.

En dehors de la France, le Canada est le pays où il y a le plus de Français, et sa métropole commerciale est la deuxième grande ville française du monde entier.

Me Labori vous parlera plus particulièrement de la région Est du Canada. Je m'appliquerai à vous communiquer les impressions d'un voyage récent que j'ai fait dans les provinces de l'Ouest canadien.

Avant d'entrer dans le vif de mon sujet, je veux, Monsieur le Président, vous dire combien les Canadiens seront heureux et vous seront reconnaissants d'avoir bien voulu accepter de présider cette réunion. Votre nom et celui de vos collègues de la délégation Champlain ne sont pas oubliés dans mon pays, et le souvenir du séjour que vous y avez fait est resté profondément gravé dans le cœur des Canadiens.

Maître Labori, j'ai lu les appréciations que vous avez données à la Presse française à votre retour du Canada. L'enthousiasme et la sincérité avec lesquels vous avez parlé de notre pays a créé une impression profonde chez les Canadiens. Je sais qu'ils vous en sont vivement reconnaissants et je sais aussi quel charmant souvenir ils conservent du trop court séjour que vous et Mme Labori avez fait parmi eux. (Appl.)

Messieurs, ces visites que vous faites au Canada remplissent une mission dont vous ne voyez peut-être pas toute la portée. Par vos talents incontestables et votre parole éloquente, vous donnez aux Canadiens d'origine anglaise une vision très nette de notre belle mentalité française et vous contribuez ainsi à établir des relations meilleures entre les Anglais et les Français du Canada.

Je voudrais que tous les Français retiennent et fassent leur cette pensée. Peut-être servira-t-elle quelquefois à vaincre leurs dernières hésitations, à entreprendre ces missions franco-canadiennes qui peuvent être si utiles à nos deux pays. (Appl.)

Je me propose, Messieurs, de vous communiquer quelques idées qui se sont imposées à mon esprit pendant mon dernier voyage au Canada. C'est d'abord que les provinces de la grande Prairie canadienne complètent harmonieusement les provinces de l'Est du Canada et qu'elles sont toutes solidaires les unes des autres au point de vue économique.

C'est aussi que les villes de l'Ouest ne méritent pas tout le reproche qu'on leur faisait récemment d'être trop audacieuses, de vouloir faire trop vite et trop grand, et d'hypothéquer l'avenir par des emprunts excessifs.

C'est enfin que la récente crise économique et financière dont on commence à sortir aura été profitable à l'Ouest du Canada et lui donnera un nouvel essor.

Dès que l'on sort de la vieille province d'Ontario et qu'on atteint Winnipeg, capitale du Manitoba, porte d'entrée de cette immense Ouest canadien, les premières conversations que vous avez avec les hommes d'affaires ou les agriculteurs de l'Ouest, vous donnent l'impression que les intérêts et les aspirations sont différents, et que le gouvernement canadien aura une tâche ingrate pour mettre d'accord les deux parties du pays. Chaque fois que les affaires commerciales subissent, dans l'Ouest, une réaction quelconque, ou que les banques, par mesure de prudence, limitent la circulation de l'argent, l'Ouest accuse l'Est d'en être la cause et le contraire se produit en des circonstances identiques. En réalité, ces accusations sont irréfléchies.

Il semblr, au contraire, que le rapide développement de la grande industrie dans l'Est du Canada ait été largement facilité par la mise en valeur des terres de l'Ouest, par l'immigration et par les besoins nouveaux et considérables qui en sont résultés.

J'accorderai peut-être que les provinces de l'extrémité Est du Canada, celle de l'île du Prince-Edouard, celle de la Nouvelle-Ecosse et celle du Nouveau-Brunswick aient souffert, pendant les dernières années du xixe siècle du mouvement d'expansion de l'Ouest canadien qui accaparait l'attention, attirait les hommes et drainait les capitaux.

Mais depuis, n'est-il pas certain que le développement de l'Ouest, et du Canada en général, a permis de mettre en valeur les richesses de ces provinces, et de créer des débouchés pour les scieries de la Nouvelle-Ecosse, pour les explorations du bois du Nouveau-Brunswick, et pour toutes les industries en général.

Il me semble superflu de montrer combien les provinces d'Ontario et de Québec ont profité du merveilleux développement qui s'est accompli dans l'Ouest Canadien.

Ni Montréal, ni Toronto, ni Québec ne seraient ce qu'elles sont si elles n'avaient servi d'intermédiaire entre l'Europe et l'Ouest du Canada.

J'avais donc raison de dire, Messieurs, que les différentes parties du Canada se complètent l'une l'autre, que l'unité du pays se dégage plus nettement au fur et à mesure de leur accession à une vie économique plus intense.

Un événement récent d'une importance capitale pour mon pays confirmera encore mes paroles; je veux parler de la pose du dernier boulon d'un nouveau chemin de fer transcontinental, "le Canadien Nord." Et j'ajoute que l'achèvement prochain d'un troisième chemin de fer transcontinental, le Grand-Tronc-Pacifique, le creusement de nos canaux déjà existants, et la construction prochaine du canal de la Baie Géorgienne, rendront pratique, efficace et immédiatement tangible cette unité du pays.

Ainsi le petit boutiquier du port de Montréal sera directement solidaire du travail accompli par le semeur de blé des bords de la Saskatchewan. Ainsi les provinces de l'Ouest, nées d'hier, auront mis un quart de siècle à peine à réaliser leur union avec les vieilles provinces de l'Est, et cela vous paraîtra bien court, Messieurs, si vous songez aux siècles qui se sont écoulés avant que les provinces de France soient pervenues à s'unir et à harmoniser leurs intérêts. (Applaudissements.)

Cependant, la pénétration se fait de plus en plus complète. L'activité d'une province déborde sur l'autre. Autour de Winnipeg, de Régina, de Moose-Jaw, de Saskatoon, de Medecine Hat, d'Edmonton, de Calgary, de Vancouver et de Victoria, on trouve déjà des usines installées par des compagnies filiales des grandes industries de l'Est.

Winnipeg, point de jonction des voies ferrées et centre industriel important, a vu sa population s'accroître de 1,000 habitants en 1888 à près de 200,000 en 1913.

Vancouver a atteint à peu près les mêmes chiffres en peu d'années, et son port, par sa situation exceptionnelle et par l'ouverture prochaine du canal de Panama, lui donnera au point de vue industriel une situation prépondérante. Cette ville est peut-être à mon avis, de toutes les villes canadiennes, celle qui a vu le jour sous les auspices les plus favorables.

Située sur le versant occidental des Montagnes Rocheuses, sur le rivage ensoleillé de l'Océan Pacifique, jouissant d'un été perpétuel, elle naît et se développe au moment où les échanges commerciaux entre les deux Océans vont s'effectuer par Panama, au moment où la Chine et le Japon, avec leur énorme population, s'apprêtent à nouer des relations commerciales avec notre pays.

Je le répète, Messieurs, je crois que Vancouver est appelé à devenir une des grandes villes du monde. Par mer, elle sera reliée avec l'Europe et l'Asie, par voie de terre, elle sera en relations constantes d'affaires avec Montréal.

Je crois vous avoir montré que, malgré des divergences apparentes, les intérêts de l'Ouest sont intimement liés à ceux de l'Est du Canada, et que l'unité économique du pays est réelle.

On a accusé les provinces de l'Ouest de se lancer trop hardiment dans de coûteuses entreprises, et certains économistes anglais critiquaient récemment les emprunts répétés et considérables pratiqués sur le marché de Londres par les municipalités de l'Ouest-Canadien.

Si nous examinons de près cette question, nous constatons que ces municipalités se sont trouvées en présence d'obligations impérieuses et que leur hardiesse se résolvera plus tard par une économie. La plupart de ces villes ont adopté un nouveau principe d'administration, celui d'entreprendre et d'exploiter elles-mêmes tous les travaux d'utilité publique dans les limites de leur municipalité. Il est évident que ces travaux essentiels ayant été accomplis par les municipalités elles-mêmes, ont obligé les villes à engager leur crédit rapidement et d'une manière considérable. Il y avait là du reste plus qu'un problème économique à résoudre, il y avait un problème social.

Nous invitons les hommes et les femmes de tous les pays du monde à venir développer avec nous un pays nouveau, et à former une nouvelle nation; il est de notre devoir de les placer immédiatement dans les meilleures conditions d'hygiène, et de leur fournir le confort nécessaire pour qu'ils conservent leur santé, et qu'ils trouvent chez nous le bien-être. Ces deux éléments sont essentiels à la formation d'un bon citoyen.

Winnipeg, il y a 35 ans, n'avait que 1,000 habitants, et son unique école n'était fréquentée que par 35 élèves, la plupart indiens ou métis. Les rues de la ville d'aujourd'hui n'étaient alors que des sentiers à travers la prairie.

En 1911, Winnipeg possède 23 églises, 33 écoles publiques, 6 écoles paroissiales, 6 collèges, 1 université, 1 collège d'agriculture, des édifices parlementaires, deux gares de chemin de fer ayant coûté plus de cinq millions de francs chacune.

Toujours en 1911, Winnipeg avait 500 kilomètres de rues pavées et macadamisées, 750 kilomètres de trottoirs en ciment avec un service d'eau et d'égoûts installé et fonctionnant sur tout le parcours de ces rues.

Les tramways ont plus de 170 kilomètres de voies ferrées et en opération dans la même ville.

J'ajoute que l'évaluation de la propriété sur laquelle est basé l'impôt foncier est passée de 90 millions de francs en 1890 à 660 millions de francs en 1911.

Vancouver a augmenté dans la même proportion.

Je ne veux pas, Mesdames et Messiers, vous faire un tableau de l'augmentation de chacune des villes de l'Ouest du Canada, je n'en finirais plus.

Mais cette augmentation s'est produite dans chacune d'elles avec une rapidité aussi extraordinaire, suivant la localité. Vous pouvez difficilement juger la situation économique de nos villes de l'Ouest du Canada, qui datent au plus de 20 à 30 ans, par celle des villes d'Europe qui ont un passé séculaire.

Paris, avec ses travaux municipaux actuels et la transformation moderne qu'il est en train de subir, vous donnera par comparaison une idée de la création d'une ville nouvelle et vous savez vous-mêmes combien la ville de Paris a dû engager son crédit, et augmenter son budget pour réaliser un progrès semblable.

Des villes comme Winnipeg et Vancouver qui, en vingt années, ont passé d'une population de 4,000 à 5,000 habitants à près de 200,000, ont dû, "fortiori", accomplir grand et vite pour faire face aux nécessités qu'une telle augmentation de population impose.

Calgary, Edmonton, Régina, Saskatoon, il y a dix ou quinze ans, n'étaient que de simples villages sans tramways, sans trottoirs, et avec des rues non pavées. En quinze années la population de ces villes a atteint de 50,000 à 75,000 habitants et ces villes ont installé elles-mêmes les tramways, les usines à gaz et électriques, construit l'aqueduc et les systèmes d'égouts les plus modernes. Elles ont pavé leurs rues et élevé des trottoirs en ciment. Elles ont créé des boulevards et des jardins publics.

Ceux qui, comme moi, ont vu naître et se développer ces centres de l'Ouest du Canada, admettent facilement, en constatant la transformation qui s'y est produite, la nécessité dans laquelle se sont trouvées ces municipalités de faire appel hardiment aux grands marchés financiers. Du reste, Messieurs, ces emprunts municipaux des villes de l'Ouest du Canada reçoivent, à juste titre, un bon accueil sur les marchés de Londres et de New-York.

Quatorze villes de l'Ouest du Canada, c'est-à-dire les plus importantes, ont emprunté, jusqu'à 1913, 721,550,990 francs.

Remarquons que le pouvoir d'emprunt des municipalités est limité par une législation provinciale à 20 p.c. seulement du montant de l'évaluation de la propriété foncière sur laquelle est basé le revenu de la ville.

Ainsi ces quatorze villes : Calgary, Edmonton, Lethbridge, Moose Jaw, North Battleford, North Vancouver, Prince-Albert, Régina, Saskatoon, South Vancouver, Vancouver, Victoria voient évaluer leur propriété foncière de près de 6 milliards, 5,686,139,130 francs. En conséquence, leur dette totale, qui n'est que de 721,550,990, demeure bien en dessous des 20 p.c. auxquels elles auraient droit.

Dans les provinces de l'Ouest du Canada, les législatures, c'est-à-dire les Parlements provinciaux, ont décidé récemment la création d'un organisme nouveau, le ministère des Municipalités.

Les gouvernements, de cette façon, exerceront donc un certain contrôle sur la situation financière, aussi bien que sur l'administration générale des municipalités et augmenteront d'autant, il me semble, le crédit de ces villes.

Cette situation ne me paraît donc pas justifier le pessimisme de certains financiers à l'égard de nos villes de l'Ouest du Canada.

Il n'y a pas un exemple dans l'histoire canadienne d'une seule municipalité qui n'ait pas fait honneur à ses engagements.

Les Américains et les Anglais recherchent nos obligations municipales qui sont généralement d'un rendement intéressant et qui offrent les meilleures garanties. La plupart de ces obligations sont vendues soit à Londres, soit à New-York.

Qu'il me soit permis, Messieurs, de regretter que la Bourse de Paris ne puisse pas ajouter ces valeurs de tout repos à sa liste officielle.

Votre législation fiscale rend cette introduction impossible. Nos gouvernements provinciaux et nos grandes compagnies de chemins de fer subventionnées par les gouvernement canadiens ne peuvent pas, pour la même raison, offrir leurs obligations au marché français.

Pourtant de pareilles valeurs offrant les garanties les plus sûres donneraient, il me semble, une activité plus grande à votre Bourse et elles seraient plus appréciées que certaines valeurs canadiennes moins bien étudiées et moins bien garanties qui s'y sont introduites. (Applaudissements)

L'agriculture est la base de la richesse d'un pays ; les entreprises commerciales et industrielles, c'est-à-dire le développement des villes, n'en sont que la conséquence.

Il y a quarante ans, toute cette vaste région qui forme aujourd'hui les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ne comptait guère que 12,000 habitants, pour la plupart indiens, nomades et métis. Aujourd'hui, la population est d'un million et demi avec un accroissement de 1,000 âmes par jour.

La valeur marchande de la dernière récolte, dans l'Ouest, fut de plus d'un milliard de francs. Depuis dix ans, plus de 15,000 kilomètres de chemins de fer ont été construits dans cette partie du pays.

Les immigrants ont apporté avec eux au Canada, durant l'année 1913, pour une valeur de plus de 3 milliards et demi en argent et en effets. Cependant ces chiffres ne montrent que le début du progrès et de l'accroissement de l'Ouest Canadien.

Si l'on se rend compte qu'il n'y a en culture que 10 p.c. de la terre pouvant être défrichée, l'on peut facilement prévoir le développement considérable qui se produira dans les principales villes de l'Ouest, dans l'avenir.

Ceux qui ont parcouru l'Ouest Canadien, même dans une période difficile, et de crise monétaire comme celle que nous traversons depuis un an, sont rapidement conquis par l'audacieux optimisme des hommes de l'Ouest.

Messieurs, l'optimisme est un état d'esprit nécessaire aux pionniers qui se donnent la tâche de mettre en valeur un pays de cette étendue.

Toutefois la crise monétaire actuelle aura un effet salutaire en refroidissant un peu cet optimisme qui, chez des spéculateurs, peut devenir dangereux. Il est certain qu'un ralentissement dans la spéculation sur les terrains de l'Ouest était devenu nécessaire, pour ne pas exposer notre pays aux pires aventures.

Nous avons dans notre système banquaire canadien une soupape de sûreté effective aux emballement de cette sorte, soupape qui a toujours fonctionné à temps, chaque fois que la situation l'a exigé.

Un sérieux examen des faits montre que l'immigration venant d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique continuera pendant des années. L'étendue et la richesse du sol à cultiver, et les facilités pour y parvenir et l'exploiter sont trop grandes pour qu'il n'y ait pas toujours des hommes qui soient tentés d'y venir et de s'y installer.

D'autre part, les capitaux affluent au Canada, et les capitaux américains en particulier afflueront chez nous parce que nous sommes maintenant entrés dans cette phase du progrès où l'on sent le succès tout proche, et où l'argent n'a plus guère à attendre, pour être largement rémunéré.

L'achèvement des grandes voies ferrées de l'Atlantique au Pacifique et les nombreux embranchements qui relient ces grandes artères nationales feront que, bientôt les points les plus reculés du sol canadien seront accessibles sans effort aux colons nouveaux.

Nous avons des millions d'acres de terre à mettre en culture. Nos richesses naturelles sont incalculables: avec des hommes et des capitaux, nous atteindrons, en cinquante ans la puissance productive qu'ont aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique.

Quand on réfléchit que ce développement économique se produira à la porte des plus grands pays du monde et sous l'égide d'une constitution politique qui offre les plus grandes garanties de sécurité générale, ce n'est plus montrer de l'optimisme que de croire à l'avenir brillant du Canada, c'est conclure sur une certitude.

D'ailleurs, cette opinion n'est pas seulement mienne. M. Eugène Dubern, dans un récent article publié dans "France-Canada", citait les entrevues de deux grands financiers: Sir Edward Walker et Sir Thomas Shaughnessy.

Permettez-moi de terminer en vous les communiquant.

Le premier disait: "J'estime que la situation du Canada commande "un optimisme modéré", mais enfin de l'optimisme ; et Sir Thomas Shaughnessy ajoutait :

" Ceux qui connaissent les extraordinaires ressources naturelles du Canada et l'esprit d'entreprise dee hommes occupés à mettre en valeur ces richesses latentes ne craignent pas pour l'avenir.

" S'il est survenu un temps d'arrêt dans l'essor économique du pays par suite de la tension monétaire que subissent les marchés internationaux, c'est une bonne occasion pour les Canadiens de reviser leurs comptes et de soumettre à un examen critique les habitudes de dépenses contractées, non seulement par les collectivités, mais aussi par les particuliers." (Applaudissements).

GILLETT'S · LYE ·

POUR FAIRE LE SAVON, ADOUCIR L'EAU, NETTOYER DESINFECTER LES ÉVIERS, LES CABINETS D'AISANCE, LES ÉGOUTS ET POUR BEAUCOUP D'USAGE.

L'ARTICLE PARFAIT.

VENDU PARTOUT

REFUSEZ LES SUBSTITUTS.

SIROP D'ANIS GAUVIN

guérit COLIQUES, DIARRHEE, DYSENTERIE, TOUX, BRONCHITES, COQUELUCHE; évite aux bébés les douleurs de la DENTITION, prévient les CONVULSIONS, donne un sommeil calme et réparateur.

Mme Jean Gingras, 89 rue St-Ignace, Québec écrit que si ses deux bébés jumeaux sont encore en vie, ils le doivent au Sirop d'Anis Gauvin.

Sur 22 jumeaux nés vers la même époque à St-Malo et à St-Sauveur, les siens seuls ont vécu grâce au Sirop d'Anis Gauvin.

EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste
859 rue Ste-Catherine est, Montréal

UN BEAU TEINT EST UNE JOIE POUR TOUJOURS

DR. T. FELIX GOURAUD'S Oriental Cream ou Renovateur Magique.

PURIFIE aussi bien qu'elle embellit la peau. Aucun autre cosmétique ne réussira.

Guérit le hâle, boutons, tâches de rousseur, mouches, éruptions et maladies de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il a subi l'essai de 65 ans et il est si inoffensif que nous le goûtons pour être sûr ce qu'il doit être. N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. L. A. Sayre dit à dame B. haut ton (une patiente) : "Comme vous mesdames, vous les emploierez, je recommande "Gouraud's Cream" comme le moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de fantaisie aux Etats-Unis, Canada et Europe. —FERD. T. HOPKINS, Prop. 37 rue Great Jones, New-York

MOTHERS

MERES

RAPPELEZ-VOUS ! L'onguent que vous mettez sur la peau de votre enfant pénètre dans le système tout aussi sûrement que la nourriture que votre enfant prend. Ne laissez pas introduire dans le sang de votre enfant du gras impur ou des matières minérales colorantes (comme en contiennent certains onguents communs) Zam-Buk est purement herbal. Aucune matière colorante empoisonnée. Employez-le toujours. 50c la boîte chez tous les pharmaciens et vendeurs.

USE ONLY ZAM-BUK FOR CHILDRENS SORES

CARTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR, qui sera envoyé gratis
MARION & MARION, 864 Université, Edifice de la Banque des Marchands, angle rue Sainte-Cathrine, Montréal.

JOSEPH FORTIER
FABRICANT PAPETIER
210 NOTRE-DAME OUEST
Assortiment complet de Livres de Comptes, Journal, Grand Livre, et Caisses, Impressions de toute sorte. En-Têtes de Lettres. En-Têtes de Comptes. Enveloppes, Ouvrage fait avec promptitude.
RELIURE ET REGLAGE
58-a-1-a-a

YACHTS et CANOTS "MULLINS"
EN ACIER PRESSE
Ces canots sont garantis ne pas se trouer, faire eau ni sombrer.
Nous en avons de tous genres et de toutes dimensions.

AGRES DE PECHE ET DE CHASSE

Demandez notre catalogue et la liste des prix.

I. L. LAFLEUR
LIMITEE
362-366
RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

CHAQUE FEMME est intéressée et devrait connaître MARVEL Whirling Spray, la nouvelle seringue à injection. La meilleure. Des plus commode. Nettoie instantanément. Demandez-la à votre pharmacien. S'il ne vous fournit la MARVEL, n'acceptez aucune autre maison voyez un timbre pour recevoir brochure illustrée sous enveloppe, qui donne tous détails et renseignements intéressant les dames. WINDSOR SUPPLY CO., agents généraux pour le Canada, Windsor, Ont.

BOURSE DE MONTREAL

Le marché de Montréal a été, comme les autres marchés, plutôt faible dans la journée d'hier

LE BRAZILIAN FERMAIT A 79 7-8

Le Pacifique Canadien et le Richelieu et Ontario ont aussi fait des pertes

Nous avons assisté, hier, à la Bourse de Montréal à une baisse lente mais continue de presque toutes les valeurs.

Les baissiers de Wall Street ont estimé, hier matin, que la perspective de la guerre était insuffisante à amener les valeurs au point où ils les désirent. C'est pourquoi, dès l'ouverture, ils ont lancé la nouvelle de la mort de François-Joseph. On aura une idée de l'importance de cette rumeur quand on saura que la mort de l'empereur d'Autriche est pour ainsi dire considérée équivalente à une déclaration de guerre à brève échéance.

Les valeurs, dès dix heures et demie commençaient à réagir à Wall Street et notre place améliorait aussitôt sa situation. Il n'en demeurait pas moins un affaissement très sensible de notre marché.

Selon plusieurs financiers, toute cette hésitation, toutes ces fluctuations, cette baisse un peu générale sont causées par les troubles du Mexique. Si le gouvernement américain hésitait moins, le malaise disparaîtrait. Peut-être se produirait-il une légère baisse si la guerre était déclarée, mais les valeurs ne tarderaient pas à remonter. Il faut aussi ajouter qu'un groupe important de financiers américains ont fait tout leur possible pour créer le malaise.

Le Pacifique Canadien fermait à 198 1-8, le Richelieu & Ontario à 98 3-8, tandis que le Power était 213 1-8 à la fermeture. Le Laurentide cotait 180 7-8, tandis que le Quebec Railway descendait à 12 1-2. L'Iron était assez ferme à 28, tandis que le Shawinigan cotait 131. Le Ciment fermait à 30 et le Telephone Bell à 145. Le Brazilian sautait au-dessous de 80, cotant 79 7-8 à la fermeture.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

ACTIONS

Bell Telephone—45 à 146.
Brazilian—25 à 80 3-4, 25 à 80 5-8, 100 à 80 1-2, 25 à 80 3-8, 225 à 80, 25 à 80 1-4, 5 à 80.
Can. Pacific—35 à 199 3-8, 25 à 199 1-4, 25 à 199 1-2, 25 à 199 3-4, 25 à 199 7-8.
Detroit—40 à 68 1-2.
Ottawa, L. H. & P.—5 à 144.
Porto Rico—25 à 63.
Quebec Ry.—50 à 13 3-8, 25 à 13 1-4, 50 à 13.
Richelieu & Ont.—20 à 98 3-4, 100 à 98 5-8, 125 à 98 1-2.
Shawinigan Rights—1 à 1 5-8, 21 à 1 1-2, 123 à 1 1-4, 47 à 1 3-8, 3 à 1 1-2, 23 à 1 1-4, 9 à 1 3-8, 11 à 1 1-4, 4 à 1 3-8.
Toronto Ry.—25 à 136.
Ames Holden—5 à 10 1-2, 100 à 10.
Canada Cement—250 à 30.
Dom. Bridge—25 à 116.
Dom. Textile—5 à 76.
Laurentide—25 à 181, 10 à 181 1-2, 175 à 181.
Laurentide New Stock—10 à 180.
MacDonald—110 à 10.
Ogilvie—10 à 116.
Penman's—10 à 51.
Scotia—100 à 69.
Steel Corp.—25 à 28 1-2, 75 à 28 3-8, 50 à 28 1-2, 200 à 28 7-8.
Steel Co. of Can.—25 à 15 3-4.

QUOTATIONS

New Laurentide—180 sellers.
Shawinigan Rights—1 3-4 à 1 1-4.

ACTIONS PREFEREES

Canada Car—4 à 103 1-2.
Dom. Iron—75 à 90.
Illinois—4 à 92 3-4, 8 à 93.
Mont. Cots. L'td.—20 à 100.
Steel Co. of Can.—30 à 78 1-2.

OBLIGATIONS

Bell Telephone—$1000 à 99 1-4.
Canada Cement—$500 à 97 1-4.
Dom. Cotton—$1000 à 100 1-4, $500 à 100 1-2.
Quebec Ry.—$700 à 52.
Steel Co. of Can.—$2000 à 93.

BANQUES

Commerce—10 à 209 1-2, 2 à 209 3-4, 10 à 209 1-2.
Montréal—5 à 241.
Nova Scotia—3 à 264, 5 à 264, 5 à 264, 2 à 264, 8 à 264.
Royal—2 à 224.

MINES

Crown Reserve—200 à 1.58, 800 à 1.55, 1500 à 1.50, 100 à 1.47, 100 à 1.46, 1950 à 1.45.

VENTES DE L'APRES-MIDI.

ACTIONS

Brazilian—125 à 80 1-4, 195 à 80, 150 à 79 7-8, 50 à 79 3-4, 10 à 80.
Pacific—50 à 199 1-2, 50 à 199 1-4, 50 à 199, 100 à 198 3-4, 25 à 199.
Detroit—10 à 68 5-8, 60 à 68 1-2.
Ottawa L. H. & P.—25 à 142.
Power—70 à 218 3-4, 75 à 218 1-2, 75 à 218 3-4.
Quebec Ry.—10 à 12 1-2, 50 à 12 3-4, 25 à 12 1-2.
Richelieu & Ont.—75 à 98 1-4, 10 à 98, 50 à 98 1-4, 25 à 98 3-8, 425 à 98 1-4.
Shawinigan Rights—1000 à 1 3-8, 50 à 1 1-4, 1 à 1 3-8, 2 à 1 1-4.

Toronto Ry.—10 à 135 3-4, 75 à 135.
Dom. Textile—1 à 76 1-2, 5 à 76, 20 à 75, 75 à 75 1-4, 25 à 75 1-8.
Laurentide—55 à 181.
Steel Corp.—200 à 28 1-2, 75 à 28.

QUOTATIONS

New Laurentide—180 sellers.
Shawinigan Rights—1 3-4 à 1 1-4.

ACTIONS PREFEREES

Canada Cement—4 à 92.
Dom. Textile—3 à 101.
Tooke Bros.—10 à 80.

OBLIGATIONS

Sherwin Williams—$1000 à 100.

BANQUES

Commerce—8 à 209 1-4.

MINES

Crown Reserve—300 à 1.43, 500 à 1.42, 400 à 1.41, 50 à 1.43, 100 à 1.41.

COTES ET RENSEIGNEMENTS DES
STOCKS de NEW-YORK
Appelez Main 4265
H. TESSIER & CO.
18 rue HOSPITAL

HORS-LISTE

Montréal, Lundi, 20 Avril, 1914.

	Vendeurs	Acheteurs
Carriage Fac. Ltd.	29	....
Mex. Northern P.	6	5
Mont. Tram. P. Co.	39	38 7-8
National Brick Com.	50	....
Way. P. & P. Com.	31	30 3-4

TRANSACTIONS

Porcupine—500 à 1.00, 500 à 1.00, 100 à 1.00, 47 à 1.00, 153 à 1.00, 100 à 1.00, 50 à 1.00, 50 à 1.00.
Can. Pacific Notes—$200 à 105.
Way. Com.—4 à 30 1-2, 125 à 31.
Way. Oblig.—$300 à 78.

LA ROSE CONSOLIDATED

Les actions ont du recevoir hier leur dividende trimestriel.

A la date du 21 mars la situation de la compagnie se résumait comme suit :

Surplus en caisse	$1,502,258.98
Minerai en cours d'exp. sur le carreau de la mine	213,661.63
Total	$1,715,920.61

Les actionnaires reçoivent aujourd'hui, par chèque, leur dividende trimestriel.

BANQUES DE NEW-YORK

Le bilan hebdomadaire indique que la réserve au passif a augmenté.

L'état hebdomadaire de situation des banques et institutions de crédit de New-York indique que l'excédent de leur réserve est de $21,678,400, soit une augmentation de $2,945,450 sur la semaine dernière. L'état se lit comme suit:

Prêts, augm.	Inc.	$28,264,000
Espèces, augm.	Inc.	5,241,000
Or, augm.	Inc.	4,392,000
Dépôts, augm.	Inc.	36,631,000
Circulation, augm.	Inc.	492,000
Excé. de réserve $21,678,400 augm.	Inc.	2,945,450

LES VALEURS MINIERES

Le produit des usines de Cobalt a été le plus considérable jamais vu.

Cobalt, Ont., 20 — D'après les compilations de M. A. A. Cole, ingénieur minier de la F. and N. O. Commission, le tonnage concentré dans les usines de Cobalt l'an dernier était un tiers plus fort que celui de 1913 qui lui-même était le point culminant dans l'extraction des minerais.

Seize usines ont extrait 668,845 tonnes, durant l'année, contre 455,517 tonnes en 1912.

Voici un tableau comparatif:

	Tonnes extraites
1913	664,845
1912	455,517
1911	381,871
1910	305,513
1909	126,421
1908	49,425
Total	1,984,949

De ces chiffres, les usines Cyanides ont extrait des minerais de qualité inférieure pour 133,297 tonnes; les usines Water, 531,548 tonnes.

La Caribou Cobalt, la Cobalt Comet, la Crown Reserve, la Hargrave, la Kerr Lake and Seneca Superior, la Dominion Reduction ont produit 481-718 onces d'argent. La Nipissing, dans les minerais de qualité inférieure, a extrait 77,133 tonnes donnant 1,981,371 onces.

Les usines qui ont fonctionné une partie ou durant toute l'année ont été la Beaver, la Buffalo, la Casey Cobalt, la Cobalt Lake, la Conagas, la Hudson, Bay, la McKinley, la Darraghm, l'OBrien, la Temiskaming, et la Trethewey.

LA TELEGRAPHIE SANS FIL

Elle ne peut nuire en rien à l'utilité des cables sous-marins ni faire baisser leurs revenus.

Berlin, 20. — Ce n'est pas l'opinion générale, en Allemagne, que des systèmes de télégraphie sans fil puissent en aucune manière diminuer l'utilité des câbles sous-marins ni faire baisser les revenus des compagnies qui les exploitent. On se montre au contraire très optimiste. C'est ainsi qu'on peut lire dans le rapport annuel de la Deutsche Telegraphen Gesellschaft, rapport qui vient de paraître, que la télégraphie sans sil ne sera guère utile que pour mettre en communication les différents vaisseaux voyageant entre les côtes ou aux capitaines de vaisseaux pour donner des nouvelles aux places situées sur les côtes. Il a été constaté, annonce ce rapport, que le développement de la télégraphie sans fil, loin de faire tort aux compagnies propriétaires de câbles sous-marins, a au contraire contribué à faire augmenter leurs recettes. Dans la partie de ce rapport réservée aux statistiques, il est dit qu'en 1913 seulement il a été posé 6,875 milles de nouveaux câbles. Les profits de la "German Cable Company" qui étaient en 1912 de $842,000 ont été en 1913 de $870,000 et la compagnie a pu déclarer un dividende de 7 1-2 pour cent.

PROPOS DE COURTIERS

Nous reproduisons les quelques notes suivantes sur les marché de Londres, de Paris et de Berlin.

A LONDRES

En fin de semaine il se produisit en Bourse une sensible amélioration. L'apaisement de l'Ulster, la fin de la grève des mineurs du Yorkshire, les perspectives superbes des récoltes prochaines et, enfin, le règlement amiable de Tampico en furent les causes principales.

Le prix de l'or en barre baisse de 1-8, et le taux du change monta subitement à Paris. C'est la preuve que la tranquillité, la confiance se rétablissent et que les importations de la Banque de France vont cesser.

Pendant toute la semaine, pourtant peu brillante, l'argent à vue à 2 pour cent a été surabondant. On croit que l'argent sera bientôt très bon marché et que la Banque d'Angleterre va abaisser ses taux d'escompte.

Le calme plat a régné à la Bourse. Seuls les pétroles ont été un peu actifs et en hausse.

La hausse du change a permis le relèvement des valeurs brésiliennes. Les obligations japonaises ont bénéficié de la constitution du nouveau cabinet de Tokio. Les caoutchoucs ont monté par suite du renchérissement constant de la gomme. Les mines sud-africaines ont été en hausse constante. La semaine s'est terminée sur les plus heureuses perspectives.

A PARIS

Mardi a commencé le règlement de quinzaine ; l'argent pour le report n'a coûté que 1 1-2 pour cent, mais les affaires ont été très peu nombreuses. Les baissiers opèrent ouvertemnt, mais jusqu'ici sans grands résultats. La situation balkanique s'améliore rapidement. Cette semaine on va lancer un emprunt turc de 500,000,000 frs 5 pour cent. En retour de l'autorisation de lancer cette émission le gouvernement a obtenu d'importantes concessions de voies ferrées en Asie Mineure. Ces avantages font contrepoids à ceux qu'ont obtenus l'Allemagne et l'Italie.

Au point de vue spéculatif la semaine a été très calme. La Bourse fut au point mort vendredi et samedi. Par suite des indications peu rassurantes de New-York, la baisse du Rio a pris un caractère assez sérieux. On redoute la surproduction américaine du cuivre et l'avilissement du prix du métal. La faiblesse des fonds brésiliens permet de croire que les négociations en vue de l'emprunt traînent en longueur. La hausse des sud-africaines à Londres a eu sur les mines une répercussion heureuse.

On dit que les lourdes échéances auxquelles les banques françaises avaient à faire face à Saint-Pétersbourg cette semaine, en raison du premier versement de l'emprunt russe, ont été effectuées avec facilité. Ceci explique la baisse du change à Paris.

A BERLIN.

Les fluctuations des cours ont été très peu importantes, et, du reste, le calme plat a régné sur la Bourse pendant toute la semaine. L'acceptation des conditions américaines par Huerta a causé une reprise dont a bénéficié le Pacifique Canadien. Les valeurs allemandes ont du reste amélioré leurs positions par suite de ce que l'on croyait être le règlement amiable du conflit survenu entre les Etats-Unis et le Mexique.

Le loyer de l'argent tend à baisser, mais il ne semble pas que la Bourse en soit stimulée. La Banque allemande a reçu cette semaine du Brésil $1,200,000 en double aigles américaines.

L'impression prévaut que les financiers et les banques sont surchargés de valeurs et de papier. Le portefeuille allemand persiste à ne pas vouloir des valeurs industrielles.

(M. H. J. Logan parle de l'abondance de l'argent en Angleterre) :

"Les industries n'ont jamais été plus prospères, en Angleterre", a dit M. H. J. Logan, ancien député de Cumberland, quand on l'a abordé au Windsor, hier. M. Logan arrive d'un voyage de ceux mois dans le Royaume-Uni, où il a étudié la question industrielle.

"Il y a des signes de prospérité", a ajouté M. Logan, "et les disponibilités sont abondantes à Londres. Dans le moment présent, le Canada financier n'est pas aussi fort que dans le passé. Cela est dû à la faiblesse de quelques émissions canadiennes qui ont flotté là-bas. Aussi, le fait que la place de Haut Commissaire est restée vacante, affecte la Puissance."

Relativement à la politique canadienne, M. Logan a prédit la chute du ministère Borden aux prochaines élections générales. Il fonde son opinion sur les soucis des travailleurs et l'état de nos industries. "De mauvais jours ont déjà défait d'autres gouvernements", dit M. Logan. "En commençant par la chute du cabinet McKenzie, il y a plusieurs antécédents qui me donnent raison."

NATIONAL BRICK

Le bilan du dernier exercice accuse une diminution sur les recettes de l'année précédente.

Hier midi a eu lieu l'assemblée générale annuelle du National Brick Co. de Laprairie. C'est le premier bilan portant sur un exercice complet, la briquerie de Delson Jonction n'ayant pas été exploitée avant les premiers jours de l'exercice sur lequel porte le bilan.

Le bilan reflète les conditions déplorables de l'industrie du bâtiment pendant l'année écoulée. Les recettes nettes se chiffrent par $119,832 contre $255,196 l'anné précédente. Ces recettes sont établies après prélèvement des intérêts des obligations, soit $139,145 contre $126,767 l'an dernier.

M. A. A. Ayer, un des principaux actionnaires, a proposé un vote de remerciements au personnel. M. E. B. Greenshields, C.R., président de la compagnie, a été réélu, ainsi que le bureau complet.

Le président, dans le rapport dont il a fait suivre la lecture du bilan, a exposé les raisons qui lui permettent d'envisager avec confiance l'année qui commence.

BOURSE DE TORONTO

Les cours étaient en baisse à cause de la situation difficile du Mexique

LE BARCELONA ETAIT FERME A 28 7-8

Toronto, Ont., 20 avril — Les nouvelles de la situation au Mexique n'ont rien eu de rassurant pour le marché local. Tous les marchés ont été en baisse et le nôtre a suivi l'exemple.

Le Brazilian se vendait abondamment de crainte que la destruction des propriétés étrangères dans la ville de Mexico, produirait de grands détriments pour Paris. Le Brazilian est descendu plus bas que 80, tandis qu'il a perdu 3-8 à Londres.

Il y a juste un mois que le Brazilian s'est vendu au-dessous de 80, et il y a moins de liquidation aujourd'hui qu'il y en avait alors.

Le Steel of Canada se vendait à 15 1-2 ; on dit que la Compagnie va fermer ses fourneaux à Hamilton à cause du peu de commandes.

Les valeurs ayant quelques intérêts au Mexique ont été à peu près inactives. Le Barcelona était assez ferme à 28 7-8. Le Toronto Railway a continué d'être lourd.

Bourse N. Y. fin 5e col

Toronto, Lundi, 20 Avril, 1914.

	Ouvert.	Fermé.
Barcelona	29	....
Bell Telephone	146 1-2	....
Burt, F. N. Pref.	95 1-2	....
Brazilian	80 3-4	79 7-8
Can. Bread Com.	28	....
Can. Bread Pfd.	90	....
Can. Gen. Elec.	107	....
C. P. R.	199	199
Consumers Gas.	177	....
Dom. Canners	50	....
Dom. Steel Corp. 335	28 1-2	28
Mackay 76 Com.	82 1-2	82
Maple Leaf 50 Com.	40	....
Maple Leaf 1 Pref.	93 1-4	....
Rich. & O. Nav.	99 5-8	....
Rogers 3 Pref.	100	....
Steel of Can. 5 Pref.	76 3-4	....
Toronto Ry. 20	136	136 1-8
MINES :—		
Coniagas	7.50	....
Crown Reserve	1.50	1.44
La Rose	1.55	....
Nipissing Mines	6.65	....
Hollinger	16.15	....
BANQUES :—		
Commerce	209 3-4	....
Dominion	227	....
Imperial	212	....
Merchants	188 1-2	....
Royal	223 1-2	....
Standard	220	....
Union	143	....
PRETS, GARANTIES, ETC. :—		
Can. Permanent	190	....
Colonial Invest.	80	....
Huron & Erie	210 1-2	....
Ontario Loan	173	....
OBLIGATIONS :—		
Elec. Development	90 1-2	....
Keewatin	100 1-4	....
Can. Bread	94 3-4	94 1-2

DEFENSE DE SE SERVIR DU NOM DE L'HOTEL

Le Malborough-Bienheim d'Atlantic City a réussi, dans un litige, à protéger l'emploi exclusif de son nom et de sa marque de fabrique.

New-York, 20 avril. — Sur motion de Phillips et Avery, solliciteurs de l'hôtel Marlborough-Blenheim d'Atlantic City, un décret a été rendu aujourd'hui dans la Cour de District des Etats-Unis pour le District Sud de New-York, interdisant à la Marlborough-Blenheim Company, de New-York, l'usage du mot "Blenheim" comme partie de son titre d'incorporation, ou dans toute annonce, ou comme partie de, ou se rattachant à toute enseigne à l'extérieur de l'hôtel, 36e rue et Broadway, New-York, ou ailleurs ; aussi l'emploi du mot "Blenheim" et les armoiries du prince de Galles et des armoiries combinées du défendeur, comprenant les armoiries combinées du duc de Marlborough et celles du prince de Galles, sur toute littérature, matière gravée ou lithographiée, ou sur ses décorations, tentures porcelaines, etc. Un délai convenable est accordé pour faire le changement.

Il est permis au défendeur, la compagnie de New-York, de se servir du nom "Marlborough" et des armoiries du duc de Marlborough, mais pas conjointement avec le nom "Blenheim" ni les armoiries du prince de Galles. Le plaignant, l'hôtel d'Atlantic City, a le droit exclusif de se servir du nom "Marlborough-Blenheim" et des armoiries combinées du duc de Marlborough et du prince de Galles.

Ce décret est le résultat d'un litige ouvert par le Marlborough-Blenheim d'Atlantic City, il y a un an, alors que la compagnie de New-York changea le nom de Marlborough, 36e et Broadway, New-York, en celui de "Marlborough-Blenheim" et se mit à annoncer sous ce nom. 14-1-g

Paris, 20 — Deux bataillons de zouaves vont s'embarquer à Tunis, pour Marseille. Ils seront ensuite dirigés sur Paris.

VOISINS DES QUERELLEURS

Les parties s'appellent "cors et orteils". Tous deux ont souffert jusqu'à ce que la difficulté eut été réglée par l'Extracteur de Cor de Putnam. Tout cor est ruiné en 24 heures si le "Putnam" est appliqué — Essayez-le, 25c chez tous les marchands. 14-1-wii

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché a débuté par une baisse, mais il s'est amélioré dans la suite

LE PETROLEUM ETAIT FAIBLE

New-York, 20 — En ouverture plusieurs valeurs très actives s'engagèrent à la baisse, mais bientôt un courant contraire se dessinait et les cours s'amélioraient rapidement. La note du président Wilson transmise à la presse et exprimant le souhait que la guerre puisse encore être évitée a eu en Bourse une répercussion heureuse. Vers midi les valeurs avaient regagné le terrain perdu ; plusieurs avaient pris une avance assez sensible.

La baisse du pétrole a causé un fléchissement des actions du Standard Oil sur le "curb".

Plusieurs obligations ont subi un mouvement spéculatif très important. Des paquets de $5,000 et de $200,000 de bons convertissables du Southern Pacific ont été négociés. En moins d'un quart d'heure les transactions avaient porté sur plus de $1,000,000. Le cours tombait à 100 en quelques instants et s'y maintenait. On se rappelle que ces bons se négociaient jusqu'ici 103 1-2. Les obligations collatérales du Rock Island montèrent de 2 points, puis perdirent leur avance.

Les obligations ont été nerveuses.

MM. H. Tessier & Co., courtier, 18 rue Hôpital, nous fournissent les renseignements suivants :—

New-York, Lundi, 20 Avril, 1914.

	Ouvert.	Fermé.
Amer. Smelter	66	64
Amal. Copper	72 7-8	72 1-2
Amer. Beet Sugar.	22 1-4	21
Amer. Loco.	30 1-2	29
Atchison Common.	95 1-2	95 1-8
Amer. Car Fdy.	49 1-2	48 1-4
Amer. Can.	25	23 3-8
Amer. Cotton Oil.	40 3-4	40
Amer. Sugar	100	100
Anaconda	33 3-4	33
Baltimore & Ohio.	87 5-8	87 5-8
Brooklyn R. T.	90	89 1-2
Canadian Pac.	199	199
Central Leather	34 1-2	34 1-4
Chesapeake & Ohio.	51 3-4	51 3-4
Col. Fuel & Iron	28 3-8	....
Distillers	15	13 3-4
Denver Com.	....	....
Erie Com.	27 3-4	26 1-2
Erie First.	43 1-2	42 3-4
Great Northern Pfd.	121 1-4	119 1-2
Illinois Central	....	....
Interborrough Com.	14 1-4	....
Do., Pfd.	60 3-4	60
Intern. Harvester	103	102 3-4
Kansas & T. Com.	15 1-2	15 1-8
Do., Pfd.	....	....
Louisville	....	....
Lehigh Valley	135 1-4	133 3-8
Mo. Pac.	19 1-2	19
N. Y. Central.	87 1-2	87 1-4
New Haven.	68 7-8	68 1-2
Mex. Petroleum.	63 1-2	61 1-8
National Lead.	....	....
N. Y. Ont. & West.	26 1-8	26
Norfolk & Western	102 7-8	102
Northern Pac.	108 1-2	107 3-4
Pacific Mail.	23 1-2	22 1-2
Pennsylvania	109 1-2	108 3-4
People Gas.	120 1-2	120
Reading Com.	161 1-4	159 7-8
Rep. Iron & Steel	22 1-8	22
Rock Island	....	....
Rubber	57	56 3-4
Southern Pacific	90 1-2	89 3-8
Southern Ry.	24	24
Soo.	....	....
St. Paul.	98	97 1-4
Tennesse Copper	33	32 1-8
Union Pacific	153 1-8	151 3-4
Utah Copper	54 3-4	54
U. S. Steel Com.	57 3-8	57 1-8
Do., Pfd.	108 1-2	108 1-4
Virginia Chem.	28 1-2	....
Wabash Com.	7-8	....
Wabash Pfd.	....	....
Western Union.	61 1-8	....
Cal. Petroleum.	22	22 1-8

Total des ventes. — 376,200.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

Le département de l'Agriculture du gouvernement de la Colombie Anglaise a choisi Fort Fraser comme le centre pour l'établissement des fermes expérimentales, qui seront en opération cet été. Fort Fraser est situé sur la ligne principale du Grand-Tronc-Pacifique, à une distance de 372 milles de Prince Rupert. C'est là que seront les quartiers-généraux du gouvernement pour son système de fermes expérimentales. Un expert du gouvernement provincial dirigera tout le système de Fort Fraser.

La compagnie du Grand-Tronc-Pacifique vient de faire une des ventes de lots à bâtir les plus considérables qui se soient faites jusqu'à présent sur le continent américain. La compagnie a en effet disposé par encan public à Prince George d'un immense terrain, divisé en lots, qui lui a rapporté au-delà de $2,500,000. Le gouvernement de la Colombie Anglaise s'est réservé un quart des terrains qu'il vendra cet été. Ces ancans auront lieu à Vancouver, les 19, 20 et 21 mai, et à Prince George, les 9, 10 et 11 juin.

Prince George est destiné à devenir le centre de distribution de la région centrale de la Colombie Anglaise. Cette ville est située au confluent des rivière Nechako et Fraser. C'est là que le Grand-Tronc-Pacifique se raccordera avec le Pacific Great Eastern, venant de Vancouver.

La construction du Pacific Great Eastern avance rapidement. Des milliers de travailleurs sont à l'œuvre. Le matériel arrive par Vancouver. Cinquante wagons de fret et cent wagons plateformes ont été commandés par la compagnie. Un certain nombre de ces wagons seront terminés au commencement de juin.

Les ingénieurs sont à étudier la région qui s'étend entre Prince George et la rivière de la Paix, où le Grand-Tronc-Pacifique veut construire une autre voie. Les observations préliminaires sont à peu près terminées. Avant peu, les ingénieurs feront le tracé de la nouvelle voie.

LA REVUE DU COMMERCE

Les oeufs à la coque se vendent de 21c à 23c la douzaine

LE BEURRE EST A 29c.

Le fromage blanc, première qualité se vend de 14c à 15c la livre

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, 20 Avril, 1914.

LES OEUFS :—
A la coque, 21c à 23c.

LE BEURRE :—
Crêmerie, 1er choix, 29c à 30c.
Laiterie, de choix, 28c à 29c.
Deuxième qualité—26c à 26 1-2c.
Laiterie Ouest—23c à 24c.

LE FROMAGE :—
Coloré, ouest, 1er choix, 14c à 15c.
Blanc, ouest 1er choix, 14c à 14 1-4c.
Deuxième qualité—13 1-4c à 13 1-2c.

POMMES DE TERRE :—
Green Mountain, 83 à 85c.
Québec, 74c à 75c.

HARICOTS :—
Ordinaires, $1.80 le boisseau.
Choisis — $2.25.

FARINE :—
First Patent, $5.60 à $5.70.
Second Patent, $5.10 à $5.20.
Strong Bakers, $4.90 à $5.00.

BLE D'HIVER :—
Choice Patent — $5.25 à $5.50.
Straight Rollers, le baril, $4.70 à $4.90.

SON ET MOULEE :—
Son—$23.00 à $25.00 la tonne ; middlings, $28.00.
Moulée pure grain—$30.00 à $32.00.
Mélangée — $28.00 à $29.00.
Avoine roulée—$1.15 à $4.25 le baril.
Avoine roulée — $1.95 à $2.00 le sac.

LES VIANDES :—
Roastbeefs, 24c la livre.
Steaks 24c la livre.
Rognons, 19c.
Langues salées, 19c.
Rôtis de veau, 20 à 22c la livre.
Tranches de veau, 22c la livre.
Ris de veau, $1.80 la douzaine.
Croupe de bœuf salé, 18c à 20c la livre.
Poitrine de bœuf salée, 14c la livre.
Quartier d'agneau de derrière, 22c.
Gigot d'agneau, 22c.
Quartier d'agneau, de devant, 16c.
Rôtis de porc, 21c.
Côtelettes, 22c.
Saucisse, 20c, 22c la livre.
Bacon, 25c à 26c la livre.
Lard salé, 18c la livre.

LES VOLAILLES ET GIBIERS

Poulets à griller, 90c à $1.00 le couple.
Poules, 18c à 25c la livre.
Oies, 20c à 25c la livre.
Poulets à griller, poussins, 90c à $1.00 le couple.
Poulets à griller ordinaires, 90c à $1.00 le couple.
Poulets à griller, engrais spécial au lait, $1.25 le couple.
Poulets à rôtir ordinaires, 20c à 22c la livre.
Poulets à rôtir, engraissés au lait, 23c à 25c la livre.
Poulets chaponnés, 25c à 28c la livre.
Pigeons jeunes, 40c à 50c le couple.
Pigeons vieux, 35c à 40c le couple.
Dindes, 25c à 28c la livre.
Lapins, $1.00 à $1.20 le couple.
Lièvres, 25c à 35c le couple.
Canards, 20c à 22c la livre.
Canards noirs, $1.20 à $1.50 le couple.
Canards sauvages pour les jours maigres, 75c à $1.00 le couple.
Oies, 15c à 17c la livre.
Perdrix anglaises, $1.50 à $1.75 le couple.
Perdrix européennes, $1.50 le couple.
Poules de prairies, $2.00 à $2.25 le couple.
Faisans, $3.00 à $3.50 le couple.
Pintades vieilles, $1.50 le couple.
Pintardes jeunes, $2.00 le couple.
Pluviers anglais, $1.50 à $5.50 la douzaine.
Cailles égyptiennes $6.00 à $6.50 la douzaine.
Cuisses de grenouilles, 75c à 80c la livre.
Petites, 25c à 30c.
Bécassines, $1.50 la douzaine.
Pluviers, $1.80 à $5.10 la douzaine.

FRUITS ET LEGUMES

Citrons, 300 à la caisse, $3.50.
Oignons canadiens, 5c la livre.
Bananes Jamaique, $2.25 le régime.
Grape Fruit, Jamaique, $3.50 la caisse.
Pommes de terre Green Mountain, $1.00 le sac.
Oignons sucrés, la boîte $1.75.
Pommes Spies, le baril, $7.00.
Pommes Baldwin, $6.00.
Pommes Greenings, $5.00.
Pommes Russet, $6.00.
Oranges Jamaique, la boîte, $2.00 à $2.25.
Airelles (atocas), le gallon, 80c.
Choux, le baril, $3.00.
Navets, le sac, 90c.
Céleri, la douzaine, $1.50.
Betteraves, le sac, $1.50.
Carottes, le sac, $1.40.
Bananes Jumbo, $2.50.
Oranges SunKist, la boîte, $2.50 à $3.00.
Choux nouveaux américains, le crate, $3.50.

LES FRUITS

Figues, 7 couronnes, 10 livres, 13c.
Figues, 3 couronnes, 11c.
Dates nouvelles, 05c.
Dates nouvelles, 30 paquets de 1 livre à la boîte, 08c.
Airelle (atocas) baril, $16.00.
Ananas, la boîte, $4.75.
Noix, la livre, 16c.
Grape Fruit (Pamplemousse), Floride boîte, $1.50.
Raisin Malaga, lourd, le baril, $6.00.
Citrons Messine, $2.25.
Oignons d'Espagne, boîte, $4.75.
Oignons rouge, la livre, 01c.
Oignons d'Egypte, la livre, 01c.
Oranges Mexique, boîte, $2.50.
Orange Navels, $2.75.
Citrons Messine, $3.50.
Navels, Californie, boîte, $2.50.
Bananes, crates, $2.25.
Pommes McIntosh, $10.00, $9.00.
Pommes Neige, $10.00, $9.00.
Pommes Greenings, $5.00 à $5.50.
Pommes Baldwins, $6.00 à $6.50.
Pommes Stark, $6.00 à $6.50.
Pommes Spys, $7.00 à $8.00.
Pommes Ben Davis, $5.50 à $6.00.
Céleri Californie, crate 6 à 8 douzaines, $7.50.
Céleri Floride, 8 douzaines, crate, $3.50.
Tomate, crate, $5.00.
Concombres, serre, la douzaine, $2.00.
Choux nouveaux, le crate, $3.00.
Laitue, Boston, boîte, $2.25.

POISSON GELEE

Saumon de la Colombie Britannique, 12c à 13c.
Saumon gaspé, gros, boîte de 160 livres, 14c.
Saumon gaspé, moyen, boîte de 160 livres, 13c.
Saumon pâle, Qualla, boîte de 160 livres, étêté et vidé, 7c à 8c.
Doré, vivant, boîte 130 livres, 09c, à 10c.
Brochet, rond, 6c.
Brochet, étêté et vidé, 6 1-2c à 7c.
Poisson blanc, boîte de 150 livres, 10c.
Maquereau, medium, 08c.
Steak cod, à la caisse, 6c à 6 1-2c.

POISSON EN SAUMURE

Saumon du Labrador, tierces, $21.00.
Saumon du Labrador, barils, $15.00.
Saumon Labrador, demi-baril, $8.00.
Truite de mer, baril, $12.00.
Truite de mer. demi-baril. $6.75.

Hareng, Labrador, No 1, baril, $5.75.
Sardines de Québec, baril, $5.50.
Sardine de Québec, demi-baril, $3.00.
Maquereau, No 2, baril, $12.00.
Maquereau, No 2, 1-2 baril, $6.50.
Maquereau, No 2, seau de 20 livres, $1.50.

POISSON FUME

Filets de morue, 13c la livre.
Merluche, boîte 25 à 30 livres, 09c.
Merluche, 8c la livre.
Harengs bloaters, $1.10 la boîte.
Harengs kippers, $1.20 la boîte.
Harengs désossés, 10 livres, $1.00.
Harengs, saures, 13c la boîte.
Morue désossée :
Marque Ivory, 20 livres, 8c la livre.
Boîte de bois, 3 livres, 15c.
Morue dépouillée, 100 livres, $7.00.

HUITRES

Escalopes, le gallon, $2.50.
Ordinaires, le gallon, $1.70.
Petites, le gallon, $1.40.
Grosses, le gallon, $2.00.
Homard, 30c à 32c.

POISSON FRAIS

Flétan du Pacifique, 12c à 13c.
Merluche, 7c à 8c.
Morue (filet) 7c à 8c.
Doré, $20c à 22c.
Carpe blanche, 12c à 13c.

LES FARINES, ETC.

Patentes du printemps :			
Royal Household	2 sacs	$5.60	
Five Roses	2 sacs	5.60	
Glenora	2 sacs	5.10	
Harvester Queen	2 sacs	5.10	
Fortes à Boulanger :			
Bakers Special	2 sacs	$4.90	
Manitoba S. B.	2 sacs	4.90	
Keetob	2 sacs	4.90	
Montcalm	2 sacs	4.90	
Patentes d'Hiver :			
Straight rollers	2 sacs	$5.00	
Hurona (à pâtisserie)	2 sacs	5.80	
A do	2 sacs	5.30	
Farine de blé-d'Inde blanc pour boulangers	2 sacs	4.40	
Farine de blé-d'Inde pour engrais	2 sacs	4.50	
Farine d'avoine :			
Avoine roulée, sac de 90 livres		$2.32	
Avoine roulée, baril		4.90	
Issues de blé :			
Son Man., au char, tonne		$20.00	
Gru Man., au char, tonne		22.00	
Middlings d'Ontario, au char tonne		$27.00	$28.00
Moulée pure, au char		32.00	34.00
Moulée mélangée, au char		30.00	31.00

L'ORGE

Orge mondé (pot), sac	0.00	3.00
Orge mondé (pot), baril	0.00	6.75
Fèves blanches, Can. livre	0.03 3-4	0.04
Orge mondé (pearl) sac	0.00	4.85
Fèves blanches, Can. livre	0.03 1-4	60.03 1-2
Lentilles rouges, par sac, livre	0.05	0.06
Fèves jaunes, minot	2.00	2.10
Lentilles vertes, par sac, livre	0.06	0.07
Pois verts, No 1, lb	0.01 1-8	0.01 1-2
Pois cassés, le sac	0.03 1-4	0.03 1-2
Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac	0.00	2.40

LES VIANDES FUMEES

Jambons : première qualité, Extra gros, 28 à 40 lbs.	0.18 1-2
Saindoux en carré d'une livre, 60—Gros, 20 à 28 lbs.	0.19
Moyens, 15 à 19 lbs.	0.21
Petits, 10 à 13 lbs.	0.21 1-2
Jambons désossés, roulés, gros —16 à 25 lbs.	0.22 6
Petits — Bacon Windsor, sans os.	0.25
Jambons de Laing, choisis, Popee-Nique, 10 à 11 lbs.	0.17
Petit bacon roulé, épicé, désossé, 8 à 12 lbs.	0.16 1-2
Bacon choisi, Wiltshire, coté	

LE FOIN PRESSE

Foin No 1, pour livraison immédiate $14.00 à $14.50
Très bon, No 2 13.50 à 14.00
No 2 11.50 à 12.00
la tonne, en lots de wagon ex-voie.
Marché facile sur place.

PROCLAMATION

Quartier DeLorimier

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'après la clôture de l'élection qui a eu lieu le 6 avril courant, pour la charge d'échevin pour le quartier DeLorimier, et après le décompte devant un juge, j'ai constaté que Georges Mayrand avait la majorité des voix, et je proclame en conséquence ledit Georges Mayrand élu pour la charge d'échevin pour le susdit quartier.

L. O. DAVID,
Officier Rapporteur.

Hôtel de Ville,
Montréal, 20 avril 1914.

The Merchants Bank of Canada

DIVIDENDE TRIMESTRIEL

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de DEUX ET DEMI pour cent pour le trimestre courant, soit au taux de DIX pour cent par année sur le capital-actions payé de cette institution, a été déclaré et sera payable à sa maison de Banque dans cette ville et à ses succursales, le et après le 1er jour de mai prochain, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 15e jour d'avril.

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires, pour l'élection des directeurs et autres affaires générales de la Banque sera tenue, aux bureaux de la Banque à Montréal, mercredi, le 20e jour de mai prochain. L'assemblée sera ouverte à 12 heures, midi.

Par ordre du Bureau,

E. F. HEBDEN,
Gérant-Général.

Montréal, 31 mars 1914. 3-7-14-21-28

BOURSE DE LONDRES

Les valeurs américaines ont subi une fluctuation irrégulière dans des limites étroites.

Londres, 20 — Au début de la séance, les valeurs locales ont suivi la marche descendante, qui était conduite par la Mexican Rails and Tractions, avec des pertes d'un point ou deux. Les coupons étrangers, les stocks de chemins de fer locaux et les Consolidés se sont rattrapés dans la suite, mais ont rétrogradé à la nouvelle de la maladie de l'empereur François-Joseph, et ont fermé incertains. Les actions favorites de Paris étaient faibles.

Les actions américaines ont subi une fluctuation irrégulière dans des limites étroites, durant la matinée. Au début de l'après-midi, le ton du marché a été faible et les prix ont baissé de 1-4 et 3-4 de point au-dessous du pair. Ensuite les achats de Wall Street ont amené un raffermissement, et la clôture a été ferme.

L'argent était en paisible demande, et les taux de l'escompte faciles.

Paris, 20 — La Société française de géographie a fait remettre au contre-amiral Robert E. Perry une médaille d'or grand modèle.

L'IMMEUBLE

UNE HISTOIRE VRAIE DU TEMPS PASSE —ON A FAIT DE L'ARGENT DANS L'IMMEUBLE IL Y A VINGT ANS —IL Y EN A ENCORE PLUS A FAIRE AUJOURD'HUI — SOYEZ ECONOMES ET VOYEZ-Y CLAIR — C'EST LA LES DEUX GRANDS POINTS.

Je viens d'entendre une histoire, dans un bureau d'immmeubles, que je m'empresse de vous rapporter, elle en vaut la peine, espérons qu'elle portera ses fruits.

Un immigrant anglais partait des vieux pays, il y a environ quinze ans pour se fixer à Montréal. Il était garçon, et possédait dans le temps un capital d'environ mille dollars.

Naturellement, chose inévitable, il en mangea la moitié avant d'y voir clair, avant de se rendre compte de la situation. C'était forcé, il fallait qu'il en passe par là.

Il lui restait donc $500 dont il pouvait disposer. Après quelques conseils, il les investit dans l'immeuble, et travailla lui-même, dans cet intervalle, pour subvenir à ses besoins journaliers.

Au bout de deux ans ses $500 bien placés lui donnaient exactement $2,700. C'était beau, mais ce n'était pas tout.

Il serait trop long ici pour détailler la nomenclature des nombreuses péripéties où passa sa propre fortune aujourd'hui faite."

Qu'il nous suffise de dire que de mars 1902 à mars 1914, l'individu en question a réalisé $50,000, en donnant peu, bien peu à son travail personnel, dont il a vécu.

Ce ne sont en définitive que ces $500, placement initial qui lui ont procuré cet avantage, ce bien être, cette rente digne d'un propriétaire.

Et, comment lui disions-nous avez-vous fait pour arriver à un tel résultat ?

C'est excessivement simple, nous disait-il, en suivant l'exemple de gens honnêtes, droits, qui ont fait de l'argent sur moi, autant que moi probablement, mais que m'importe. J'en ai fait; qu'ils en aient fait peu me chaud. La question était que j'en fasse et j'en suis resté là.

Et comme morale, me direz-vous, qu'y a-t-il à déduire de cela, quel enseignement y a-t-il à en retirer ?

Mais, c'est tout simple: C'est que dans le temps, les placements étaient beaucoup plus difficiles qu'aujourd'hui, qu'il y avait véritablement question de chance, tandis qu'aujourd'hui ils sont faciles, ils sont nombreux et répondent à toutes les exigences.

Ceux qui ont fait une fortune dans l'immeuble il y a dix ans étaient certainement moins privilégiés que nous; il nous reste plus à faire qu'à eux, la question est de jugeotte; réfléchissons et plaçons-bien, nous en retirerons certainement des bénéfices considérables où et à quelque endroit que ce soit, dans les environs de Montréal.

Menus propos.

La sale température que nous avons eu ces jours derniers et qui se continue, n'est certainement pas faite pour donner un regain de vigueur aux ventes du printemps.

Cependant, qu'on se le dise, ce n'est là qu'une bizarrerie du temps, qu'une méchanceté qu'il nous fait.

Nous allons y arriver et la saison nouvelle ressemblera à un de ces individus qui se dépouillent subitement de leur "capot" d'hiver pour rentrer dans le printemps.

Il y en a qui ne connaissent pas de saison intermédiaire et qui y vont carrément.

—C'est bien chacun son goût.

—La saison leur ressemblera, mais, gare lorsqu'elle s'ouvrira.

Nous avons actuellement beaucoup de ventes à enregistrer ; cependant nous nous occupons beaucoup plus des ventes de campagne que des ventes de ville.

Si elles ont été rares de ce temps-ci, ce n'est pas qu'on ne les a pas travaillées, mais c'est simplement qu'on voulait les voir closes avant d'en donner le détail.

Nous en donnerons plusieurs durant la semaine absolument terminées.

Impressions.

L'opinion de M. U. H. Dandurand, un des pionniers de l'immeuble est la suivante, nous la donnons sans en atténuer le sens et aussi fidèlement que possible :

"A cette saison, Pâques arrivant, le marché immobilier recommence à devenir particulièrement meilleur.

"Les dernières ventes à l'encan ont prouvé au-delà de toute expression que la propriété n'a pas diminué, mais qu'elle a conservé sa valeur, voire même sa valeur progressive.

"On porte en ce moment-ci beaucoup d'intérêt au marché immobilier".

Voici les paroles textuelles de M. U. H. Dandurand et elles sont pour nous un critérium de vérité.

Il n'y a pas qu'à la Bourse de l'Immeubles qu'un encan a attiré grande foule.

Il fallait voir le monde qu'il y avait à l'encan Browne.

Tout le monde d'après ce que l'on peut voir, s'intéresse à la question immobilière.

C'est là l'important.

BOURSE IMMOBILIERE DE MONTREAL

	Offre	Demande
Aberdeen Estates Ltd	105	125
Canadian Cons. Lands Ltd.	3	3 1-4
Côte St-Luke Land & R. Coy.	90	91
Central Park Lachine.	140	169 1-2
Charing Cross Industrial Com. 8 p.c.	90	90 1-2
C. C. Cottrell Ltd. 7 p.c. Prfd.	10	12
Crystal Spring Land Coy.	75 1-2	85
Dorval Land Coy.	63	63 1-4
Drummond Realties Ltd.	95	100
Dom. Real Estate	80	85
Eastmount Land Coy	103	106 1-2
Fairview Land Coy. Pfd.	124 1-2	125
Improved Realties Ltd.	65	68 1-2
K. & R. Realty Coy.	4	4 3-4
Kenmore Realty	70	90
La Compagnie Mont-Est. Ltée.	90	95
Lachine Land Coy.	105	138
La Salle Realty	95	100
Longueuil Realty Co.	—	105
Model City Annex	55	88
Mont. Deb. Corp. Ltd Prfd.	85	92 3-4
" Com.	49 1-2	50
Mont. Factory Lands	92	93
North Montreal Centre Ltd.	115	140
North Montreal Land Coy. Ltd.	150	185
National Real Estate & Inv. Coy.	75	120
Nesbitt Height.	98	100 1-2
Orchard Land Coy.	180	180 3-4
Pointe Claire Land	125	125 1-4
Rockfield Land Coy.	36 1-2	37
Rivera Estates	80	82
Rivermore Land Coy.	84	84 1-4
Summit Realties Ltd.	100	120 1-4
South Shore Realty Coy.	72	77 1-2
Transportation Bldg. Pref.	89 1-2	90
Union Land Coy.	100	100 1-2
Wentworth Realty	95	106 1-2
Westbourne Realty	83 1-2	83 3-4
Windsor Arcade Ltd 7 p.c. Prfd, avec 100 p.c. bonus	85	94 3-4

OBLIGATIONS

Caledonia Realties Ltd 6 p.c. Oblig.	85	89 1-4
City R. & Inv. Coy.	87	88
Marcil Trust Gold Oblig.	85	87
Montréal Deb. Corp. Ltd. 6 p.c. deb.	75	77

COMPAGNIE DE GARANTIE

Crown Trust Coy.	109 1-2	112 1-2
Eastern Trust Coy.	160	162 1-2
Financial Trust Coy.	138	138 1-2
Montreal Trust Coy.	180	200
National Trust Coy.	221	224
Prudential Trust Coy	95	100

NOTES DIVERSES

LES VENTES

Les transactions de samedi dans les bureaux d'enregistrement ont été considérables.

On peut aisément en déduire ce qu'elles seront ce printemps, au beau temps. Elles sont, si l'on tient compte de la mauvaise température, excellentes. Que saurait-on demander de mieux pour le moment ?

UNE IDEE

C'est encore à l'immeuble que cela touche, attendu qu'il faudrait bâtir et sur un terrain.

Où et pourquoi, me direz-vous.

Pour un mont-de-piété municipal.

Voilà une amélioration à laquelle on n'a pas songé et qui aurait sa raison d'être ici plus que partout ailleurs.

Une population étrangère considérable, n'ayant de recours à personne au cas de besoin. Un mont-de-piété serait donc tout indiqué. Ce serait à la fois un rapport pour la ville et un aide pour les indigents difficiles sinon impossibles à secourir.

UNE NOTE

Prix des terrains :

En 1909. . . . . $ 300
En 1910. 400
En 1914. 1000

Sont-ce de belles proportions et les intérêts sont-ils payants.

Voilà ce qu'on voit à X... et à L... Il n'y a qu'à regarder autour de soi pour faire d'aussi bons placements, peut-être de meilleurs.

Oh ! l'immeuble.

Eze-les-Pins, 20 — M. Poincaré rentrera à Paris, mardi pour y recevoir les souverains anglais. Le 26 avril, il votera et il rentrera ensuite à Eze-les-Pins, où il restera jusqu'au 14 mai.

"CATARRHOZONE" PREVIENT LES MAUVAIS RHUMES, TONIFIE LA GORGE FAIBLE IRRITABLE

Il emploie les méthodes de la nature et réussit invariablement

Peu de gens échapperont au rhume, cet hiver, mais hélas ! beaucoup de rhumes dégénèrent en catarrhe.

Le catarrhe négligé est le droit chemin vers la consomption.

Catarrhozone est un tue-germes— il détruit les microbes causés par le catarrhe.

Il guérit et adoucit, soulage le rhume, donne une chance à la gorge et aux poumons, nettoie les narines, chasse le phlegme.

Vous vous sentez mieux en une heure.

En un jour vous êtes grandement soulagé, et Catarrhozone continue sa guérison jusqu'à ce que vous soyez bien.

Il n'y a pas de traitement aussi direct. Catarrhozone va droit au point — agit promptement, guérit parfaitement le catarrhe, la bronchite et tous les maux de gorge.

"Rien ne pouvait guérir un rhume aussi vite que Catarrhozone," écrit Amey E. Snelling, de St-Jean. "Le mois dernier, j'avais un terrible rhume de tête. Je souffrais de démangeaison du nez, écoulement des yeux et d'affreux maux de tête. Dix minutes de traitement avec l'inhalateur "Catarrhozone" me soulagèrent et en une heure j'étais mieux de mon rhume. Je considère Catarrhozone comme une merveille."

Ayez l'inhalateur "Catarrhozone" dans votre poche ou votre bourse — emportez-le à l'église — au théâtre — au travail — employez-le dans votre lit. Il prévient et guérit tous maux du nez et de la gorge. Appareil complet, garanti, $1.00 ; petit format, 50c ; échantillon, 25c, chez tous les vendeurs partout.

La campagne électorale en France

QUELQUES PROGRAMMES ORIGINAUX DE CANDIDATS A LE DEPUTATION.

(Service spécial)

Paris, 20 — La campagne électorale est menée chaque jour avec une nouvelle activité.

Les socialistes semblent perdre le terrain qu'ils avaient gagné précédemment ; on les accuse de s'être opposés, dans leur programme, à la loi de trois ans, ce dont ils ne semblent plus s'occuper pour le moment.

M. Alexandre Millerand, s'adressant à ses électeurs, hier, à Bordeaux, a résumé la situation en disant :

—Il n'y a que trois questions que tout Français qui vote doit poser :

"1. Etes-vous pour ou contre la loi de trois ans ? ;

"2. Etes-vous partisans ou opposé à l'impôt sur le revenu et à l'impôt illégal qui doit être placé sur les coupons de la rente française ? ;

"3. Etes-vous pour ou contre la réforme électorale avec représentation proportionnelle des minorités".

Les politiciens, néanmoins, ont l'air d'avoir peu de chance dans les circonscriptions où les questions à l'ordre du jour ont été soulevées au sujet des intérêts de la localité.

Ainsi, l'aviateur Helen est le candidat de tous ceux qui s'occupent d'aviation et d'automobilisme dans une circonscription où ces questions occupent la première place.

C'est à peine si dans son discours, Helen touche aux questions politiques qui agitent la France actuelle mais il se porte garant qu'il fera l'impossible pour faire passer un projet de loi établissant en France des routes pour l'aviation.

Pour lui, toutes les routes nationales de France devraient être élargies pour permettre aux aviateurs d'atterrir sans danger.

Helen est aussi un partisan d'un nouveau système de partage des bénéfices au profit des ouvriers mécaniciens ou constructeurs d'aéroplanes.

Léon Martin, un autre candidat, se présente aux élections comme un cinématographiste.

S'il est élu, il promet de faire passer des lois en faveur des exhibitions cinématographiques et de combattre l'opposition faite à la chambre au cinématographe.

Une des candidatures les plus curieuses est celle de Simon Gueit, qui se présente dans la troisième circonscription de Toulon comme candidat "de la beauté pure et simple".

Il dit dans sa proclamation :

"Mon programme est des plus simples. Je suis le candidat de la beauté.

"Quand d'Annunzio a été élu au parlement italien, il n'avait pas d'autre recommandation.

Peut-être ne serai-je pas élu, mais dans ce cas j'aurai le plaisir de représenter une minorité que ne représente aucun de mes adversaires."

Souillac (Lot), 20. — M. Doumergue, président du conseil, à son arrivée à Souillac, a été reçu par MM. Malvy, ministre de l'intérieur, et Gauthier, ministre de la marine, le préfet et le maire de la localité.

Après avoir présidé le banquet donné à cette occasion, il a déclaré, dans son discours, qu'il acceptait la responsabilité du pouvoir par devoir républicain et que les attaques de ses adversaires ne l'empêcheraient pas de faire son devoir.

Après avoir critiqué la politique de ses prédécesseurs, qui pactisaient avec les clér caux et les réactionnaires, il s'est félicité d'avoir fait appliquer loyalement la loi de trois ans, d'avoir amélioré la défense nationale, l'hygiène des casernes et d'avoir maintenu la dignité et la force de la France, qui aime la paix et la justice.

Parlant de la réforme électorale, il a ajouté que la réforme proportionnelle était contraire au principe de la souveraineté nationale et du régime démocratique. Seul, l'accord des républicains, a-t-il dit, pourra réaliser cette réforme.

Il a parlé ensuite des réformes sociales à effectuer : la lutte contre les logements insalubres, l'organisation des retraites, des caisses de chômage, du crédit pour le petit commerce.

Parlant de la défense laïque, il a montré que les attaques des cléricaux devenaient intolérables.

C'est pourquoi le parti républicain doit se défendre vigoureusement sans persécuter les croyances et violenter les consciences.

M. Doumergue a terminé son discours en disant que les impôts sur le revenu et le capital pouvaient seuls assurer la réforme fiscale qui engendrera toutes autres réformes, convaincu, a-t-il ajouté en terminant, que le 26 avril la majorité des électeurs approuverait le programme du gouvernement.

Le discours de M. Doumergue a été fort applaudi.

POUR VENTE DE BOISSON

DEUX FEMMES CONDAMNEES A L'AMENDE.

Samedi soir, le lieutenant Savard et la brigade mobile arrêtaient deux femmes pour vente de boisson sans licence.

Hier, elles ont comparu devant le recorder Geoffrion, qui les a condamnées, la première,Catharina Trapissi, à $50 d'amende, les frais pour vente de bosson et à $50 d'amende et les frais pour avoir gardé de la boisson avec l'intention d'en vendre.

La deuxième femme, Josephine Zanani, a plaidé coupable sur l'accusation de vendre de la boisson, mais non coupable sur l'accusation d'avoir gardé de la boisson avec l'intention d'en vendre. Son procès est remis au 24 courant.

DEVANT LA COUR

LES CHINOIS PLAIDENT NON COUPABLE.

Les Chinois arrêtés par le lieutenant Savard et les agents de la brigade mobile ont comparu devant le magistrat Leet, hier matin. Ils ont tous plaidé non coupable à l'accusation portée contre eux: ils ont été mis en liberté provisoire sur caution de $25. Les trois prétendus propriétaires ont dû verser une caution de $100. Leur procès est remis au 24 courant. Le quatrième, qui est déjà sous une accusation semblable et dont le cas est encore devant la cour, s'est vu refuser tout cautionnement et a été envoyé en prison.

UNIVERSITE LAVAL

Conférence de M. René Gautheron sur Saint-Simon.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir, dans la salle des Promotions de l'Université Laval, que M. René Gautheron donnera sa conférence habituelle du mercredi sur les mémorialistes français. Le distingué littérateur traitera, ce soir, le sujet suivant : Saint-Simon, sa vie, son caractère, son style.

LES ECHEVINS SONT INVITES

Les nouveaux commissaires seront assermentés à 10 heures cet avant-midi. La cérémonie sera très simple. Leur première séance officielle commencera à 10.15 heures. Les échevins sont invités à cette séance.

MISE AU POINT

Nous avons hier par erreur désigné sous le nom de Polonais, la plupart de ces étrangers qui ont eu maille à partir avec la police et dont plusieurs même ont été blessés; on nous prie de dire que ce ne sont pas des Polonais qui étaient dimanche mais des Russes: donc acte.

SIX JOURS DE JEUNE

TRISTE ODYSSEE D'UN JEUNE HOMME.

Hier soir, vers 8 heures, des passants trouvaient sur la rue St-Christophe, près de la montée de Sherbrooke, un jeune homme qui semblait malade. On fit venir l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, qui recueillit l'inconnu.

Au dispensaire où il fut introduit, les médecins s'aperçurent que le jeune homme était d'une faiblesse extrême. Ranimé par des cordiaux, le jeune homme a déclaré s'appeler John Browning, âgé de 18 ans, arrivé de Winnipeg depuis quelques jours. Il a déclaré en outre ne pas avoir mangé depuis six jours et que, épuisé, il s'était affaissé sur la rue à l'endroit où il a été trouvé.

Browning est revenu à lui grâce aux bons soins dont il a été entouré par le personnel de l'hôpital Notre-Dame.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DU BARREAU

Elle est conviquée pour le 1er mai prochain.

L'Assemblée Générale Annuelle du Barreau de Montréal, aura lieu, vendredi, le 1er mai prochain, à 10.30 A. M., dans la chambre 24, au Palais de Justice.

L'ordre du jour comprend l'approbation des rapports annuels, élection des officiers et toutes autres affaires qui pourront légalement être soumises à l'assemblée.

CONFERENCES DU CHANOINE DESGRANGES AUX OUVRIERS

La première des conférences sur la question ouvrière entreprises par le chanoine Desgranges aura lieu ce soir, mardi, à l'Immaculée Conception, salle des œuvres, et la seconde, demain, mercredi, à Saint-Henri, salle du Collège.

Les hommes seuls seront admis. Entrée gratuite.

LUCIEN BOYER A LAVAL

L'orchestre universitaire Laval donnera son concert annuel vendredi prochain le 24 courant, à l'Université Laval, dans la salle des Promotions.

Nos lecteurs connaissent déjà le programme magnifique qui sera exécuté. Nous l'avons publié en entier, samedi dernier.

Cependant, une nouvelle nous arrive, et elle ne manquera pas de réjouir tout le monde.

M. Lucien Boyer le gai chansonnier français que le tout Montréal applaudissait samedi dernier, répondant à l'aimable invitation de M. Amédée Monet président général des étudiants de Laval, a offert son gracieux concours aux organisateurs de cette soirée universitaire et musicale. Donc M. Boyer se fera entendre dans ses œuvres à Laval, vendredi soir.

Qu'on se le dise, et qu'on se rende en foule applaudir et Boyer et nos gais carabins.

Paris, 20 — Une dépêche de Bruxelles annonce la mort de M. Thys, président de la Banque des reports et dépôts qui a succombé à une embolie au cœur

TROTTOIRS

Avis aux Contribuables

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles de répartition du coût de la construction de trottoirs dans les rues suivantes :

RUE ALBERT, de Canning, à Limites.
RUE BORDEAUX, de Carrières, à Boulevard Rosemont.
RUE BEAUBIEN, de de St-Valier, à de Châteaubriand.
RUE BEAUBIEN, de Drolet à de St-Valier.
RUE BEAUBIEN, de St-Hubert, à Boyer.
RUE BELLECHASSE, de Drolet à St-Denis.
RUE BELLECHASSE de St-Denis, à Christophe-Colomb.
RUE BOYER, de Beaubien, à Hanotaux.
RUE CHAMBORD, de Gilford, à Ruelle.
COTE-DES-NEIGES, de Boulevard Westmount, à Queen.
RUE CHAMBORD, de Laurier, à Limites Nord.
RUE CHRISTOPHE-COLOMB, de Bellechasse, à Daniel.
RUE CARTIER, de Mont-Royal, à Canadien Pacifique.
RUE CLARKE, de Bernard, à Van Horne.
RUE CHABOT, de St-Jérôme, à Masson.
RUE CLOUTIER, de St-Laurent, à Canadien Pacifique.
RUE DE ST-VALIER, de DeFleurimont, au Sud.
RUE DeLANAUDIERE, de Marie-Anne, à Mont-Royal.
RUE DULUTH, de St-Urbain, à Esplanade.
RUE ST-DOMINIQUE, de Fairmont, à Laurier.
RUE ST-DOMINIQUE, de Fairmont, à St-Viateur.
RUE DeLAROCHE, de Bellechasse, à Hanotaux.
RUE DECELLES, de Maplewood, à Ste-Catherine.
RUE De ST-VALIER, de DeFleurimont, à Bellechasse.
RUE De ST-VALIER, de DeFleurimont, à Bellechasse.
RUE DROLET, de Bellechasse, à St-Zotique.
RUE DANIEL, de De St-Valier, à De Laroche.
RUE DeCHATEAUBRIAND, de DeFleurimont, à Bellechasse.
RUE DeLANAUDIERE, de Laurier, à St-Grégoire.
RUE DeCHATEAUBRIAND, de St-Zotique, à Isabeau.
RUE DeLANAUDIERE, de Mont-Royal, à Gilford.
RUE ESPLANADE, de Laurier, à Fairmont.
RUE GARNIER, de Laurier, à St-Grégoire.
RUE GATINEAU, de Maplewood, à Ste-Catherine.
RUE GARNEAU, de Mont-Royal, à Gilford.
RUE HUTCHISON, de Labadie, à Fairmont.
RUE HUTCHISON, de Boulevard St-Joseph, à Laurier.
RUE HUTCHISON, de St-Viateur, à Van Horne.
RUE ST-HUBERT, de No 1225, à No 1335.
RUE ST-JEROME, de Papineau, à Parthenais.
BOULEVARD ST-JOSEPH, Autour de la fabrique St-Stanislas.
RUE LAURIER, de Casgrain, à Drolet.
RUE LAURIER, de Hutchison, à Ave. du Parc.
RUE LAURIER, de Carrières, à St-André.
RUE MANCE, de Boulevard St-Joseph, à Fairmont.
RUE MONT-ROYAL, de Drolet, à Henri-Julien.
RUE MARQUETTE, de Laurier, à 225' vers le Nord.
RUE MARIE-ANNE, de St-Laurent, à St-Urbain.
RUE MONT-ROYAL, de Parthenais, à Iberville.
RUE MARQUETTE, de Mont-Royal, à Gilford.
RUE MARQUETTE, de Mont-Royal, à Gilford.
RUE MONT-ROYAL, de Bordeaux, à Iberville.
RUE ONTARIO, de du Hâvre, au Tunnel du Canadien Pacifique.
COIN SUD-OUEST, Ste-Catherine et Atwater.
RUE SHEARER, de Mullins, à G. T. R.
RUE TRAFALGAR, de Côte-des-Neiges, à Limites.
RUE ST-VIATEUR, de Casgrain, à St-Laurent.

sont maintenant déposés à mon bureau, à l'Hôtel de Ville, où les intéressés pourront les examiner jusqu'au 1er mai 1914, et que vendredi le 1er mai 1914, à 10 heures a.m., j'entendrai toutes les objections qui seront faites concernant lesdits rôles de répartition.

GEO. JANIN,
Ingénieur en Chef et Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur en Chef,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, le 20 Avril, 1914.

AEROPLANE SANS MOTEUR

On demande un audacieux aviateur pour le piloter.

(Service spécial)

Paris, 20 — M. Magnan, qui vient d'exciter la curiosité du public en annonçant qu'il pensait avoir résolu le problème de l'aviation avec un monoplan sans moteur, qu'il est en train de perfectionner, demande un aviateur qui ait le courage suffisant pour se livrer aux premiers essais.

M. Magnan a déjà contribué grandement au progrès de l'aviation en France par ses études approfondies sur le mécanisme du vol des oiseaux et sur les formules scientifiques qui l'expliquent.

Devant le congrès des Sociétés savantes, il a fait la démonstration de son nouvel appareil, construit d'après les observations qu'il a pu faire sur le vol des oiseaux de proie et basé sur les dimensions de leurs ailes et de leur corps.

Le modèle qu'il a mis sous les yeux de ses auditeurs rappelle les lignes d'un monoplan, aux ailes recourbées, s'étendant un peu en arrière, dont les extrémités s'abaissent tant soit peu.

M. Magnan affirme qu'une petite machine de ce genre, dirigée par un pilote mécanique, a pu voler malgré un vent assez fort et que la grande difficulté réside non dans la construction de la machine, mais dans la manière de la piloter.

8.50 A.M. BY DAY and EVERY DAY

8.50 A.M., de jour et chaque jour
Wagons-Lits Pullman, Wagons-Salons et Voitures de Première de
New-York et Boston
Départ de la gare Windsor
Splendide service de wagons-restaurant
Pour billets et autres renseignements s'adresser à la Gare Windsor, à l'Hôtel Windsor ou au bureau des billets en ville, 220 rue Saint-Jacques.
7.40 P.M., de nuit et chaque soir.

RUTLAND RAILROAD

7.40 P.M. BY NIGHT and EVERY NIGHT

14-21-27

IMMEUBLES ET OCCASIONS D'AFFAIRES

A. ROBERGE

70 St-Jacques

OUTREMONT, Chemin Ste-Catherine, belle grande maison des plus modernes, 12 pièces, avec 17,527 pieds de terrain, bocage, jardin, beaux arbres fruitiers et d'ombrage. Garage en brique et poulailler. A vingt minutes du bureau de poste central. Prix $40,000.00, ce qui équivaut à $2.25 environ du pied pour le tout.

RUE ST-DENIS, près Beaubien, en montant, une superbe maison, la plus belle propriété de ce beau quartier, 3 grands logements de 8 pièces, tout ce qu'il y a de plus moderne. Terrain 25 x 130 pieds. Prix $17,500.00. Gros revenus.

RUE BERRI, entre Dorchester et Ste-Catherine, cottage pierre et brique, 12 pièces, tout ce qu'il y a de plus spacieux. Garage, etc., en arrière sur la rue Labelle. Très convenable pour un médecin.

RUE CHERRIER, coin de rue, beau cottage, pierre et brique, 11 pièces, garage, etc. Prix $14,750.00.

RUE HUTCHISON, près Boulevard St-Joseph, bonne maison, 3 logis, fournaise, gaz, électricité. Terrain 25 x 100 pieds. Prix $10,500.00.

RUE CHESNUT, bonne maison 3 logements de 7 pièces. Terrain 25 x 100 pieds. Prix $6,500.00, bien juste le coût de la bâtisse. Revenu 10 p.c.

A LONGUEUIL, rue Guillaume, maison à 2 logements, 5 et 6 pièces, rue en asphalte, trottoir en ciment, près de l'église, Terrain 32 x 100 pieds. Prix $3,200.00. Loyer $300.00. A. Roberge, 70 St-Jacques. Tél. Main. 2319.

E. LEMIEUX

55 ST-FRS.-XAVIER

$6 800 — Rue Lafontaine, près de la rue Orléans, 5 logements, rapportant 10 p.c. pour conditions s'adresser E. Lemieux, 55 rue St-François-Xavier. Tél. Main 7403.

$72,000 — Maison à appartement rue Mt-Royal Est, de 14 logements, loyer annuel $7,800. Comptant $25,000, balance par arrangement. S'ad. E. Lemieux, 55 St-François-Xavier. Tél. Main 7403.

$12,800 — Cottage rue Cherrier, de 10 appartements, fournaise à eau chaude gaz, électricité. Pour informations, s'adresser E. LEMIEUX, 55 St-François-Xavier. Tel. Main 7403. 14-2-1m

PETITES ANNONCES

BUREAUX A LOUER

Il reste encore quatre bureaux à louer, $15.00 par mois, usage de l'ascenseur. S'adresser à la Compagnie Mutuelle d'Immeuble Limitée, 706 rue Ste-Catherine Est. 9-6-P-A

COMBUSTIBLE A VENDRE — Bois pour allumer le poêle, $2.25 ; érable coupé, $3.25 ; blocs de moulins(longueur de poêle, $2.00 ; blocs d'épinette, $2.50 le voyage. Aussi charbon anthracite. Livré dans n'importe quelle partie de la ville. "MOLASCUIT" pour chevaux. J. C. MACDIARMID No 8 Canal Bassin coin des rues Guy et William. Téléphone Main

ON DEMANDE

AVIS aux Etrangers, et autres, qui désireraient, acheter, soit : Hôtel, Restaurant, Epiceries, Magasins Cigares, Maisons meublées pour louer des chambres donnant des bons revenus, voyez, Jean Castelli, No 120 rue Ste-Catherine Est. (Edifice "La Patrie"), établi dans cette ligne depuis 24 ans. Aucune commission à payer. 12-3-$-P-A.

PERSONNEL

Etes-vous désireux de vous marier ? Le meilleur journal matrimonial. Envoyé par la poste gratuitement. THE CORRESPONDENT, Toledo, Ohio. 285-60-$-P-A.

CARTES

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, No 262 Dorchester Ouest. On nettoie les tapis, répare les meubles, les matelas aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 285-n

POUR REPARATION de dynamos, moteurs et autres appareils électriques. S'adresser à la Cie International d'Electricité, 97 rue Bleury. Tél. Bell Main 2101. 97

A VENDRE

1 MOTEUR ELECTRIQUE, courant continu de 220 volts, 65 chevaux. Ce moteur peut être utilisé aussi comme dynamo de 45 K.W.

11 POULIES en fer et bois de diverses grandeurs.

5 ARBRES DE COUCHE (SHAFT) divers longueurs et diamètres.

11 SUPPORTS, (Hangers), hauteur de 18" à 28".

1 CLUTCH de 36" diamètre x 13" x 2 7-8".

6 COURROIES, cuir double, longueur de 17' à 28' x 6" de largeur.

2 COURROIES, cuir simple, longueur de 17' à 28' x 3 3-4" de largeur.

S'adresser à la
Cie de Publication du "Canada",
73 Rue St-Jacques

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-BOSTON (C.V.).
Quitte Montréal à 8.31 a.m., et 8.30 p.m. Tous les jours.
BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE :— 122 rue St-Jacques, coin St-François-Xavier, Tel. Main 6905 ; Hôtel Windsor, Tel. Uptown 1187, ou Gare Bonaventure, Main 8229.

CANADIAN PACIFIC

DOUBLE SERVICE
EN VIGUEUR LE 27 AVRIL
Départ de la gare Windsor à 9.45 a.m. et 9.45 p.m.
Wagons-lits ordinaires et touristes, wagons à compartiments et buffet.
BUREAUX DES BILLETS: 141-143, St-Jacques Tel. Bell, Main 8125
Hotel Windsor, Gares Place Viger et de la Rue Windsor

LONDON-PARIS

Via Liverpool, de Montreal ou Québec, sur les palais flottants
"TEUTONIC" 2 mai 30 mai
"MEGANTIC" 9 mai 6 juin
"CANADA" 16 mai 13 juin
'LAURENTIC' 23 mai 20 juin
Taux : $92.50, 1ère ; $50, 2e classe
S'adresser au bureau de la compagnie 118 rue Notre-Dame Ouest, ou aux agents locaux
WHITE STAR DOMINION LINE

CANADIAN PACIFIC
EMPRESSES
HALIFAX-LIVERPOOL
EMPRESS OF IRELAND . . . . . 2 mai
QUEBEC-LIVERPOOL
EMPRESS OF BRITAIN . . . . . 14 mai
MONTREAL-LIVERPOOL
LAKE MANITOBA . . . . . 22 mai
Bureaux où s'adresser :
Allan Line, 675 rue Ste-Catherine Ouest; Thos. Cook & Son, 530 rue Ste-Catherine Ouest.
W. R. Henry, 286 rue St-Jacques ;
Ou W. J. WEBBER, agent général, Edifice Dominion Express, Montréal

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

SERVICE DE LA BANLIEUE

HORAIRE D'HIVER — 20 JANVIER 1914

LACHINE — Du Bureau de Poste. Service de
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
20 min. de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
De LACHINE — Service de
20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
10 min. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
Dernier tramway extra à 12.50 a.m.
SAULT - AUX - RECOLLETS ET ST-VINCENT DE PAUL — De St-Denis à St-Vincent — Service de
20 min. de 5.20 a.m. à 6.00 a.m.
15 min. de 6.00 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
15 min. de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. de 7.00 p.m. à 8.00 p.m.
30 min. de 8.00 p.m. à 11.00 p.m.
Tramway pour St-Vincent 11.30 p.m.
Tramway pour Henderson seulement . . . . 12.00 minuit
Tramway pour St-Vincent 12.40 a.m.
De St-Vincent à St-Denis — Service de
10 min. de 5.50 a.m. à 6.30 a.m.
15 min. de 6.30 a.m à 8.30 a.m.
20 min. de 8.30 a.m à 4.30 p.m.
15 min. de 4.30 p.m. a 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
30 min. de 8.30 p.m. à 11.30 p.m.
Tramway de St-Vincent . . 12.00 minuit
Tramway de Henderson . . 12.20 a.m.
Tramway de St-Vincent . . 1.10 a.m.
CARTIERVILLE — De Snowdon Jct — Service de
20 min. de 5.20 a.m. à 8.20 p.m.
40 min. de 8.40 p.m. à 12.00 minuit
De Cartierville — Service de
20 min. de 5.40 a.m. à 8.40 p.m.
40 min. de 8.40 p.m. à 12.20 minuit
MONTAGNE — De l'ave. du Parc et Mont-Royal — Service de
20 min. de 5.40 p.m. à 12.20 minuit.
De l'ave. Victoria — Service de
20 min. de 5.50 a.m. à 12.30 minuit.
De l'av. Victoria à Snowdon — Service de
10 min. de 5.50 a.m. à 8.50 p.m.
BOUT DE L'ILE — Service de
30 min. de 5.00 a.m. à 9.00 p.m.
60 min. de 9.00 p.m. à 12.00 minuit
TETRAULTVILLE — Service de
15 min. de 5.00 a.m. à 6.30 a.m.
30 min. de 6.30 a.m. à 8.30 p.m.

MUNICIPALITÉ DE SENNEVILLE

PROVINCE DE QUEBEC

Des soumissions cachetées adressées à GEO B. MOXON, Ingénieur de la Corporation, portant à l'endos : "SOUMISSIONS POUR CHEMINS MACADAMISES, BITUMINEUX" pour le Village de Senneville, seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à une heure de l'après-midi le 5 Mai 1914.

Les plans, spécifications et formes de contrats peuvent être examinés et blancs de soumissions obtenus au bureau de l'Ingénieur, Chambre 514, Edifice Canadian Express rue McGill, Montréal.

Les soumissions devront être faites sur des formes imprimées qui seront fournies et l'Entrepreneur devra remplir tous les blancs, autrement sa soumission ne sera pas acceptée.

La longueur du chemin à faire est d'environ 4 1-4 milles.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté tiré sur une Banque incorporée avant bureau au Canada, pour la somme de cinq cents piastres, ($500.) payable à la Municipalité de Senneville.

La dite Municipalité ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

L. J. BOILEAU,
Secrétaire-Trésorier,
26 rue St-Jacques. MONTREAL.
12-6

BEAU ET FRAIS

Le Canada

TEMPERATURE
Minimum 34 ; Maximum 38

8 MONTREAL, MARDI 21 AVRIL 1914. VOL. XII — No 14.

Le projet des commissions échevinales

LES ECHEVINS, REUNIS EN CAUCUS, APPROUVENT LE PROJET POUR LA CREATION DE COMMISSIONS — LE MAIRE MARTIN VEUT AVOIR LE CONTROLE DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX.

Hier après-midi à trois heures, les échevins ont tenu un caucus dans la salle des délibérations du conseil municipal. Contrairement à ce qui avait été annoncé, il fut permis aux représentants de la presse de suivre la discussion. Ce fut pour le maire Martin l'occasion de faire des déclarations d'une assez grande importance. "Je vais, dit-il, demander à mes collègues du bureau des commissaires de me donner le contrôle des fonctionnaires municipaux". Le projet de M. L. A. Lapointe, pour la création de commissions d'échevins fut approuvé. Par un vote de vingt-huit à deux, on décida que les membres des diverses commissions — il y en aura douze — seraient nommés à la séance d'inauguration, demain. Mais voici, en résumé, ce qui se passa au caucus.

A tout seigneur tout honneur, le maire Martin est le premier à prendre la parole. Il commence par féliciter les nouveaux échevins de leur élection. Puis il prêche la paix entre le conseil municipal et le bureau des commissaires. Il veut que son règne soit celui de l'harmonie et de la bonne entente. "Je suis sûr, dit-il, que les commissaires, avant de prendre une décision sur un projet, consulteront les échevins."

Et d'abord, le maire Martin veut que les échevins soient respectés par les fonctionnaires municipaux. Depuis quatre ans, les premiers ont été tournés en ridicule par les seconds. Se présentaient-ils dans un bureau quelconque de l'Hôtel-de-Ville qu'on les regardait avec des yeux gouailleurs, comme s'ils étaient des êtres curieux, et c'est à peine si on ne leur demandait pas de prendre la porte. A l'avenir, les représentants du peuple seront respectés. "Je vais y voir, dit-il. Je vais demander à mes collègues du bureau des commissaires de me donner le contrôle des fonctionnaires municipaux. C'est par ce seul moyen que les choses pourront aller bien".

Passant à un autre ordre d'idées, le maire dit qu'il est en faveur de la création de commissions chez les échevins. C'est un des articles de son programme. Les échevins auront l'occasion de se mettre en lumière, et on ne pourra pas leur faire avaler des rapports du genre "dernière minute." M. Martin veut aussi que le budget, lorsqu'il sera soumis au conseil municipal, soit étudié dans tous ses détails avant d'être adopté, comme c'est la pratique aux parlements d'Ottawa et de Québec. "Venez à moi, échevins ! dit-il. Dites-moi quels sont vos besoins et je vous rendrai justice. Je rendrai justice à toutes les races et à tous les peuples. La ville de Montréal sera administrée comme la métropole du Canada devrait l'être. Je ne me laisserai pas guider par le Comité des Citoyens."

Le maire Martin fut vivement applaudi à la conclusion de son discours. L'échevin L.-A. Lapointe, que ses collègues reconnaissent déjà comme leur "leader," parle ensuite. Il se dit content de l'élection de M. Martin et il le félicite en conséquence, au nom du conseil. "Vous nous connez de belles espérances, dit-il. Vos paroles tendent à faire disparaître les conflits que nous avons eus par le passé avec le bureau des commissaires et je vous en félicite. J'espère que, quand on vous soumettra une question, vous ne direz pas toujours: "Mon Dieu, si on n'avait pas de conseil !"

Parlant ensuite de la question des pavages, M. L.-A. Lapointe dit qu'il appartient aux commissaires de faire un nouveau rapport. Puis il donne quelques explications sur la création de commissions d'échevins. C'est son projet, et il ne veut pas l'imposer. Il veut seulement qu'on l'étudie à son mérite. "J'ai pensé, dit-il, que le conseil devait au moins se servir de toutes ses prérogatives. L'esprit de ces commissions ne sera pas de faire de mal aux commissaires, mais de donner un peu d'ouvrage au conseil."

D'autres échevins adressent tour à tour la parole. Ce sont MM. Létourneau, Blumenthal, Giroux, Macdonald, Larivière, Boyd, Ward, Weldon et Loranger. Celui-ci se dit d'autant plus heureux de féliciter M. Martin qu'il a voté contre lui. "Votre administration débute si bien, dit-il, que je ne puis que vous offrir mes sincères félicitations. L'échevin Boyd ne comprend pas bien quelle sera l'utilité des commissions que l'on veut créer, et il demande des explications. L'échevin Létourneau parle des traverses à niveau, qui intéressent particulièrement le quartier Saint-Henri, et il demande leur disparition à brève échéance. L'élévation des voies du Grand-Tronc est décidée, dit-il, la ville va contribuer deux millions pour sa part et j'espère que la nouvelle administration va s'occuper incessamment de cette question. L'échevin Larivière proteste contre les attaques d'une certaine presse à l'égard de M. Martin et de ses partisans. "Si ces journaux continuent leurs attaques malhonnêtes, dit-il, c'est la minorité du conseil qui en souffrira, j'espère que l'on me comprend bien. Nous voulons la paix, mais que l'on cesse ces insinuations malveillantes.

L'échevin Giroux se dit particulièrement heureux de l'élection de M. Martin à la mairie parce que, pour employer l'expression du terroir, "c'est un bon canayen". L'électorat de Montréal, dit-il, a compris que les fanaux de la mairie pouvaient descendre plus bas que la rue Amherst".

Le représentant du quartier Saint-Jacques dit ensuite qu'il croit au bien que les commissions peuvent faire. Elles rendront d'immenses services, aux commissaires d'abord, au peuple de Montréal ensuite. Et il suggère la formation des douze comités suivants : Législation, Bibliothèque, Montreal Water and Power Company, Exposition Industrielle, Montreal Street Railway Réception, Traverses à niveau, Affaires Publiques, Finances, Sûreté Publique, Travaux Publics, Parcs et Edifices.

L'échevin Giroux propose ensuite que le conseil adopte le principe de ces comités et que les membres en soient nommés à la séance d'inauguration. Les échevins Boyd et Blumenthal aimeraient que le choix de ces membres se fit immédiatement ou à une autre séance que la séance d'inauguration. Ils font chacun un amendement qu'ils retirent aussitôt, devant l'opposition de leurs collègues.

On prend ensuite le vote et la motion de l'échevin Giroux est adoptée par une très grande majorité. Seuls les échevins Ward et Blumenthal votent contre. Les échevins qui votent pour sont MM. L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Larivière, Ménard, Rubenstein, Loranger, Vandelac, Weldon, Hushion, Dubeau, Therrien, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Pauzé et Lavergne.

Le duc au Conservatoire Lassalle

SON ALTESSE ROYALE ET LA PRINCESSE PATRICIA ETAIENT, HIER SOIR, LES HOTES D'HONNEUR A LA SOIREE DE GALA DU CONSERVATOIRE.

Le Duc de Connaught et la Princesse Patricia étaient les invités d'honneur à une soirée de gala offerte par les directeurs et élèves du Conservatoire Lassalle, hier soir. Leurs Altesses ont été reçues à leur arrivée par Mme Eugène Lassalle et M. Thomas Côté, président honoraire du Conservatoire, M. Jean Charbonneau, président actif et le professeur Lassalle. Au nombre des autres invités, on remarquait l'honorable Jérémie Décarie, secrétaire-provincial et Mme Décarie, l'honorable Cyrille Delâge, président de l'Assemblée Législative, et Mme Delâge, M. Reynaud, consul de France, Sir Alexandre Lacoste et Lady Lacoste, M. le docteur Paul Brisset des Nos, président de l'Union Nationale Française, M. et Mme G. R. Genin et Mlle Genin, M. et Mme U. H. Dandurand, M. et Mme Lucien Boyer, Mlle Mireille Hamel, M. le docteur Edouard Dufresne et Mme Dufresne, Mme Bonneville, Mlle Young, Mlle Revol, Mme MacMillan, M. et Mme O. Faucher, M. Ludger Gravel, MM. les docteurs Denis et Desmarais, M. Léon Lorrain, M. Arthue Dufresne, M. Emile Vaillancourt et autres.

Après la réception dans les salons de l'Ecole, Leurs Altesses, suivies des invités, firent leur entrée dans la grande salle, très joliment décorée de fleurs et de drapeaux. Le "Dieu sauve le Roi ! " fut chanté par les élèves du Cours de Solfège du Conservatoire Lassalle, sous la direction du professeur, Mme MacMillan.

Quelques élèves du Cours d'Elocution se firent ensuite entendre dans des déclamations. Mlle Germaine Biron récita "Prologue", de A. Beissier; M. Albert Lallemand "Les Imprécations de Barrabas", de Victor Hugo; Mlle Béatrice Aubuchon, "L'église de la Madeleine" de de Grammont; M. Armand Circé, "La Grand'mère, de Victor Hugo; Mlle Léa Giguère, "Au Poète", d'Alfred de Musset; M. Héliodore Parent, "Ma Première Cigarette", de Beissier; Mlle Berthe Marcotte, "Les Djinns", de Victor Hugo. "Le Jour de Mademoiselle", saynète de Ferrier, fut jouée par deux très jeunes pupilles, Jeannette Lynch et Héliodore Parent.

Ces diverses déclamations furent très goûtées de l'assistance. Elles furent dites avec beaucoup d'art, et on peut ajouter avec un art parfait, pour ce qui est de la récitation de la poésie, toute d'harmonie imitative, "Les Djinns", par Mlle Berthe Marcotte et l'hymne "Au Poète", d'Alfred de Musset, par Mlle Léa Giguère Ces deux élèves possèdent un très beau talent, et l'auditoire les a longuement applaudies.

M. Lucien Boyer, le chanteur bien connu, Mlle Mireille Hamel, et MM. Edouard et Arthur Dufresne ont prêté leur concours à cette soirée. Le premier s'est fait entendre dans de jolies chansonnettes ; Mlle Hamel et M. Arthur Dufresne ont été très applaudis dans un extrait de "Manon". En dernier lieu, ceux-ci, accompagnés de M. Edouard Dufresne, avec Mme MacMillan au piano, ont chanté quelques couplets de "A la Claire Fontaine". Cette partie musicale du programme de la soirée a été brillante.

A la fin de la soirée, on présenta un superbe bouquet de roses à la princesse Patricia, et M. Eugène Lassalle, directeur du Conservatoire, remercia les hôtes d'honneur en ces termes :

"Nous prions Leurs Altesses Royales de bien vouloir agréer l'expression de notre vive gratitude pour l'indicible plaisir et le très grand honneur qu'Elles ont bien voulu nous faire en venant visiter notre école française.

En cette soirée nous nous rappelons avec bonheur que ce modeste local fut inauguré par Leurs Excellences lord Grey et lady Grey qui ont bien voulu nous honorer de leur bienveillante protection. Aujourd'hui la visite de Leurs Altesses Royales est pour nous une consécration de l'attachement sympathique du gouvernement général et le souvenir en restera inaltérablement gravé dans les annales de notre école et dans la mémoire de tous ceux qui s'y intéressent.

Que Dieu sauve le Roi, qu'il donne santé et bonheur à Leurs Altesses et qu'il protège l'Angleterre et la France !"

Cette soirée de gala a donc remporté un grand succès. Ce fut un très bel événement social et un rare régal de l'art de dire et de chanter.

LA FETE DES BERCEAUX

UNE AUTRE BELLE JOURNEE.

La "Fête des Berceaux" au profit de l'Hôpital Ste-Justine s'est continuée hier soir, avec grand succès, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Une foule nombreuse a assisté, durant l'après-midi et la soirée, à ces belles fêtes, mais comme elles ont été organisées dans un but purement humanitaire, les dames du comité exécutif s'attendent à ce que toute la population de Montréal réponde à leur appel et verse une généreuse obole aux enfants nécessiteux.

Le programme exécuté hier est certainement l'un des plus intéressants de la semaine. M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, présidait, et Mademoiselle Germaine Gréterin, la sympathique professeur de français du Royal Victoria College, donna sa conférence sur la Passion d'Oberammergau.

Mademoiselle Gréterin, exposa au début de sa conférence, les raisons qui avaient amené la population d'Oberammergau à représenter le drame de la Passion. La peste régnait depuis quelque temps dans ce bourg de la Bavière, et le terrible fléau semait la mort. La population fit alors le vœu de représenter la Passion tous les dix ans, si la peste cessait. La prière unanime de tous les habitants d'Oberammergau fut exaucée. Ceci se passait en 1633 et jamais on n'a manqué de représenter la Passion depuis. Il n'y eut que deux représentations supplémentaires, en 1870-71, après la guerre.

Mademoiselle Gréterin voit quelque chose de surnaturel dans cette persistance d'un vœu à travers les siècles. La Passion d'Oberammergau ajoute-t-elle, n'est pas une représentation théâtrale, c'est un drame religieux. Après avoir été longuement oublié, le drame religieux revient à la mode, et depuis quelques années, des auteurs français donnent des œuvres de ce genre. Mademoiselle Gréterin a terminé en rappelant que la population d'Oberammergau, quoique entourée des adeptes de la religion luthérienne, est demeurée très catholique.

Cet après-midi, il y aura une partie de cartes, organisée par Mmes Dillon et R. Taschereau, chant et piano par Madame et Mesdemoiselles Iver et Mlle MacDonald. Dans la soirée, on donnera "Les deux Pierrots" ou "Le souper blanc", comédie inédite en vers, de M. Edmond Rostand. Les principaux rôles seront interprétés par Mlle M. Desmarais, M. André Rostand, C. Houde ; violon et piano par Mlles Dussault et C. Mignault. Cette soirée sera sous le patronage du maire Michaud et des échevins de Maisonneuve.

Vendredi, il y aura aussi une charmante soirée organisée par Mademoiselle Marguerite de Lisle. On y interprétera "Le Monstre", comédie en deux actes de Léon de Tinseau. Les rôles seront tenus, par Mlle de Lisle, Mlle P. Bertrand, André Rostand, Paul Clerck, Henry de la Chevrière ; piano et chant par Mlles P. Lamothe et Dasor.

A part les 100 magnifiques lots de la tombola, déjà annoncés, nous insistons : 1. Sur l'exposition de modes faites par les meilleures maisons de Montréal ;

2. Sur la galerie de peinture où figurent les noms de nos meilleurs artistes ;

3. Sur les attractions diverses, tables de vente, jeux japonais, roues de fortune, euchre, concerts, orchestre, comédies, thé à 5 heures, soupers à la soirée, etc. ;

4. Sur le programme qui varie chaque jour, l'après-midi et le soir.

MARDI, 21 AVRIL

Après-midi, partie de cartes, organisée par Mmes Dillon et R. Taschereau. Chant et piano, par Mme et Mlle Ives et Mlle MacDonald.

Soirée : Les deux Pierrots ou le Souper blanc, comédie inédite en vers de M. Edmond Rostand.

PERSONNAGES

Colombine. . . . . Mlle M. Desmarais
Pierrot 2e. . . . . M. C. Houde
Pierrot 1er. . . . . M. André Rostand
Violon par Mlle Dussault. — Piano par Mlle C. Mignault

Soirée sous le patronage de M. le maire Michaud et de MM. les échevins de Maisonneuve.

Tout Montréal est invité à la Fête des Berceaux qui a lieu aux Hautes Etudes Commerciales, 358 rue Lagauchetière Est, coin St-Hubert.

Pour l'embellissement des villes

LE GRAND CONGRES DE TORONTO

A Toronto, les 25, 26 et 28 mai, se tiendra une convention pour l'embellissement des villes, sous les auspices de la Commission de Conservation du Canada.

Il y aura des représentants de toutes les grandes villes du Canada et des Etats-Unis, ainsi que des délégués d'Angleterre et d'Allemagne.

A cette convention, des experts en la matière feront des conférences sur l'hygiène de l'habitation, l'assainissement des bas-quartiers, la création de parcs et de terrains de jeux, le transport urbain, enfin sur tous sujets qui ont trait à l'embellissement d'une ville. Il y aura aussi exposition de plans et d'exhibits.

Montréal est la seule ville du Canada qui n'ait pas encore donné son adhésion à ces assises. L'on donne les élections municipales pour raison de ce retard, mais l'on espère que la nouvelle administration verra immédiatement à s'occuper de la chose et nommera des délégués en conséquence.

A la Commission des Licences

LES TRANSFERTS A DES COMPAGNIES LIMITEES

La commission des licences a siégé, hier après-midi. Etaient sur le banc le juges Choquet, Bazin, le recorder Weir.

La question des transferts de licences à des compagnies limitées trouve une opposition énergique de la part de la Dominion Alliance.

Les transferts en jeu sont les suivants : Krausman Ltd., 80 St-Jacques Ouest ; Knox Ltd, 61 Craig Ouest ; William Allan Ltd, 759 Boulevard St-Laurent ; Le Palais d'Union Ltd, 309 St-Dominique ; Moreau Ltd, 1183 Mont-Royal ; Bodega Wine Ltd, 118 Notre-Dame Ouest ; Riendeau Hotel Ltd, 80 Place Jacques-Cartier.

Pour toutes ces causes, les commissaires, qui les ont prises en délibéré, rendront leur décision le 24 courant.

Une opposition est faite à M. E. Lapierre, qui est requérant pour le transfert de licence de M. H. Paquin, au No 3645 rue St-Hubert, à Villerai. L'opposition semble tout intéressée. Elle provient en partie de la femme du requérant et de la parenté de celle-ci. Une foule de témoins ont rendu leur témoignage favorable à M. Lapierre.

Les commissaires rendront leur décision le 24 courant.

Il lui souhaite la bienvenue

LE MAIRE MARTIN VA RENCONTRER LE DUC DE CONNAUGHT.

Son Honneur le maire Médéric Martin est allé rencontrer Son Altesse Royale le duc de Connaught, hier après-midi. Il était accompagné de M. Jules Crépeau, greffier-adjoint. Le trajet s'est fait dans l'automobile du chef Tremblay, qui paraissait encore plus rouge que d'habitude.

Le train entra en gare à 5.50 heures. Immédiatement, le maire Martin alla présenter ses hommages à Son Altesse Royale et lui souhaiter officiellement la bienvenue dans la ville de Montréal. Le duc de Connaught répondit gracieusement en français.

Etaient aussi présents à la gare pour saluer les visiteurs : Sir Montagu Allen, M. et Mme Huntley Drummond, Mme F. Shaughnessey, le Principal Peterson de McGill, M. H. Vincent Meredith, M. W.-R. Baker, représentant le Canadien Pacifique, et autres.

Le duc de Connaught était accompagné de la duchesse et de la princesse Patricia de Connaught, ainsi que d'une suite nombreuse.

Durant leur séjour à Montréal, les très distingués visiteurs habiteront l'ancienne résidence de Lord Strathcona, rue Dorchester.

Une association d'éducation technique

ON EN JETTE LES BASES, HIER SOIR — ASSEMBLEE INTERESSANTE.

Un grand nombre de représentants du Board of Trade, de la Chambre de Commerce, de l'Association des Manufacturiers Canadiens et autres corps publics ont tenu une assemblée hier, à l'Ecole Technique. Le but de cette réunion était de former une Association d'Education Technique dans la Province de Québec. M. Thomas Bengough, de Toronto, secrétaire d'une association similaire dans Ontario a fait un discours.

M. Bengough a expliqué qu'il importait grandement aux provinces d'étudier le problème de l'éducation technique, vu que la commission nommée il y a trois ans pour faire une enquête, venait de faire un rapport, recommandant au gouvernement d'octroyer un octroi de trente millions pour l'éducation tenchnique. L'association aurait pour but de populariser le sujet, étudier le problème et s'efforcer de faire progresser le mouvement. La ville de Toronto, dit-il, a décidé de dépenser $1,400,000 pour un édifice central, et lorsqu'il sera terminé, il aura coûté $3,900,000.

Un sous-comité a été formé et se réunira samedi pour arrêter la date d'une réunion publique.

Assistaient à cette réunion :

G. de Serrés, W. J. White, E. Bélanger, T. Gauthier, J. P. L. Bérubé, A. A. Ayer, J. Archibald, W. Rutherford, J. N. Fortier, Howard C.Ross, C.R., C. A. Verville, M.P., A. V.Roy C.E., W. W. Boivin, secrétaire de la Chambre de Commerce; A. Fortier, président de la Chambre de Commerce; G. Gonthier, trésorier de la Chambre de Commerce; Frank Pauzé et O. E. Dutand.

Dans le monde de l'automobile

LA MONTREAL AUTOMOBILE TRADE ASSOCIATION ELIT QUELQUES-UNS DE SES OFFICIERS — UNE SEANCE MOUVEMENTEE.

Hier soir, à 8 1-2 h., dans une des salles de l'hôtel Windsor, a eu lieu l'assemblée générale annuelle de la "Montreal Automobile Trade Association Limited."

En l'absence de M. W. P. Kearney, président excusé, M. Victor Lévesque, vice-président, présidait.

L'ordre du jour appelait d'abord l'élection des officiers pour un nouveau terme d'un an. M. Victor Lévesque fut élu président par acclamation, puis M. W. Allan fut élu vice-président et M. P. Hanson trésorier. Malgré quelques interruptions, les choses avaient marché assez rondement, lorsque au sujet de l'élection du secrétaire, les cartes se brouillèrent complètement. Un membre de l'Association ayant déclaré que l'un des deux candidats ne possédait pas les qualités requises par la loi de la province de Québec régissant les compagnies à fonds social, le président ne put le laisser mettre en nomination ; il s'ensuivit de longues discussions, entremêlées de motions et d'interruptions, si bien qu'après deux heures passées à discuter pour ne rien dire, et par suite de l'obstruction faite par quelques membres, le président dut ajourner l'assemblée à une date ultérieure.

L'association des membres du commerce d'automobile de Montréal achevait sa première année d'existence ; son bureau de direction en avait fait un gros succès, puisque les membres s'étaient vus rembourser 50 pour cent des montants qu'ils avaient payés pour leur emplacement à la dernière exposition d'automobiles, malgré qu'ils eussent payé bien moins cher que les années précédentes, et que de plus ils avaient reçu 40 pour cent de dividende sur leur capital payé.

Il serait donc regrettable que quelques-uns des 35 membres qui forment actuellement cette association, se laissant guider par des motifs d'ordre personnel laissent péricliter une entreprise qui, dès ses débuts, a montré qu'elle était indispensable au développement rapide de l'industrie automobile à Montréal.

Que chacun des membres mette de côté son amour-propre personnel, pour ne songer qu'au succès général, au succès de l'industrie automobile qui sera par cela même le succès individuel de chacun des membres.

Les deux expositions d'autos et de trucks qui ont eu lieu en janvier et février dernier, organisées par l'Association, ont été un gros succès tant au point de vue financier qu'au point de vue résultat. Il faut donc que l'association vive et qu'elle continue à s'occuper, non seulement de l'exposition annuelle d'automobile, mais encore de tout ce qui concerne le commerce de l'automobile, les lois et règlements qui l'intéressent ; en un mot, qu'elle s'occupe d'aider au rapide développement d'une industrie qui peut et doit devenir une des plus importantes de notre ville. Ce n'est pas au milieu des dissentiments qui règnent en ce moment que l'association trouvera les ressources vitales qui lui sont nécessaires. Espérons donc que les quelques dissidents le comprendront et que, le mois prochain, lors de la continuation de l'assemblée d'hier soir, tous les membres seront de nouveau d'accord.

CONSTABLE ASSOMME

ENCORE UN EXPLOIT DES FETEURS RUSSES OU POLONAIS.

Au cours d'une bataille en règle entre russes et polonais, au No 56 rue Brown, le constable Leduc du poste No 13 qui était accouru pour rétablir l'ordre a été assommé par les combattants pour la plupart ivres.

Il est très gravement blessé et a été transporté à l'Hôpital Général.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

"LES BERCEAUX"

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les principales attractions de la Fête des Berceaux. A part les cent magnifiques lots offerts par la tombola, nous remarquons l'exposition des modes, et chapeaux, organisée par les modistes les mieux réputées de Montréal. Nous signalons la galerie de peinture où figurent les noms de nos meilleurs artistes. Enfin, il y a nombre d'autres attractions les plus diverses telles que roue de fortune, jeux japonais, concerts, euchres, comédie, orchestre, thés à cinq heures et soupers tous les soirs. Le tout Montréal est invité à faire de la "Fête des Berceaux" un succès complet.

M. Lucien Boyer chantera à la "Fête", jeudi soir, à 9 heures.

GROSSE POURSUITE

The Realty Syndicate a pris, hier, en Cour Supérieure, un bref d'injonction et une action en dommages de $15,000 contre la municipalité de Montréal-Est et la Compagnie des Tramways.

AU CLUB LEMIEUX

Plus de cinq cents membres assistaient, hier, à l'assemblée du Club Lemieux, tenue sous la présidence de M. Napoléon Séguin, député de Ste-Marie. L'assemblée a été très enthousiaste et M. Auguste Charest a fait un bref exposé de la politique libérale. Il a été vivement applaudi.

Le Dr A. H. Denis, le nouvel échevin du quartier, a exposé ce qu'il entendait faire au conseil de ville, pour promouvoir les intérêts du quartier ; en ce qui concerne les pavages, les trottoirs et l'ouverture des rues. "Si j'ai voix au chapitre, a-t-il déclaré, il ne se posera pas de blocs de scorie, ici, mais de l'asphalte.

L'assemblée a aussi adopté une résolution priant le Dr Denis de demander aux commissaires de réduire le nombre d'heures de travail des pompiers.

M. Séguin a fait aussi un éloquent discours et a félicité l'échevin Denis.

La soirée s'est terminée par une chanson composée spécialement pour célébrer la victoire du Dr Denis.

Il y aura une grande excursion des "sucres" à St-Isidore de Laprairie, dimanche prochain. Cette excursion est organisée par le club. Le convoi partira de la gare Bonaventure à 9.30 a.m. et reviendra le même soir. L'arrêt est tout près de la cabane et les excursionnistes n'auront pas de marche à faire. Le prix de l'excursion sera annoncé demain dans les journaux français.

MORT DU CHER FRERE TERENTIEN

Le cher Frère Térentien — né Siméon Fortin — directeur des Frères des Ecoles Chrétiennes de la paroisse Sainte-Anne, Ottawa, est décédé, hier. Son service et sa sépulture auront lieu mercredi.

SECRETAIRE DU MAIRE

M. PIERRE CHEVASSU OBTIENT CETTE POSITION.

Le maire Martin vient de nommer son secrétaire particulier, et c'est M. Pierre Chevassu qui a été choisi.

Pierre Chevassu est journaliste depuis nombre d'années. Il a successivement collaboré au "Temps" d'Ottawa, au "Canada" et à la "Gazette". Chroniqueur municipal de notre journal durant deux années, il a su acquérir une expérience qui le rend apte à remplir ses nouvelles fonctions. Il parle et écrit le français et l'anglais avec une rare facilité.

Nos sincères félicitations au confrère.

VOIES URINAIRES
MALADIES DE LA PEAU
MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARCHAMBAULT
HEURES DE BUREAU | 7—9 p.m. 1—3 p.m. 8—10 a.m. | TEL. EST 2988. 377 rue ST-DENIS

POUR LA PERTE D'UN CHEVAL

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS EST POURSUIVIE EN DOMMAGES.

Un nommé Livalsky, par l'entremise de Mtre Morrison, réclame des dommages de la compagnie des Tramways, pour la perte d'un cheval.

L'animal fut frappé par une voiture de la compagnie sur la rue Ontario, entre les rues Hôtel-de-Ville et Cadieux. On dut l'abattre, à la suite des blessures reçues dans cet accident. Le propriétaire prétend que le wattman est coupable de négligence et réclame des dommages. Tous les deux ont donné leur version de l'accident hier après-midi. Le garde-moteur affirme de son côté qu'il a sonné la cloche et a conduit son tramway avec prudence.

SEPARATION DE CORPS ET DE BIENS

L'honorable juge Beaudin a rendu jugement, hier, dans la cause de Dame Susan Johnson versus Henry Beil. La demanderesse, par l'entremise de Mtre Laflamme, sollicitait la séparation de corps et de biens, parce que son mari s'est rendu coupable de services graves et d'injures à son égard et lui refusait les choses nécessaires de la vie.

Elle réclamait aussi une pension alimentaire de soixante dollars par mois. L'époux n'a pas comparu, et la preuve ayant été faite contre lui, la Cour a fait droit aux demandes de Mme Johnson.

LA CLEF DU MYSTERE ?

ON DECOUVRIRAIT BIENTOT LES AGRESSEURS DE M. McDIARMID.

L'arrestation imprévue du nommé James Gilligan dans une chambre de la rue Ste-Monique, va amener, pense-t-on à la sûreté, quelques éclaircissements dans l'affaire du vol de $2,200 dont fut victime, il y a quelques jours, un employé de la maison Campbell, un nommé McDiarmid.

L'assistant-inspecteur Cowan, qui connait de longue date Gilligan, le soupçonne d'avoir participé à cet audacieux coup de main, accompli en plein jour, sur le Boulevard St-Laurent, à quelques pas d'un poste de police.

L'arrestation de James Gilligan a été faite par les détectives Crothers et Sloane, qui pensaient avoir découvert la cachette de Bourret et Foucault.

LES DENTISTES GENDREAU
ont transporté leurs bureaux
Au No 535 rue St-Denis
TEL. BELL EST 2916

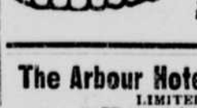

NOS DENTS sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (incorporé), 162 rue St-Denis, Montreal. 84-m-j-s-n-D

The Arbour Hotel Company
LIMITED
CAFE ouvert jour et nuit
Cuisine et vins de choix.
Salons particuliers.
187 BLVD. ST-LAURENT

COUPON POUR GRAVURES EN COULEURS
Données gratuitement
par Le "CANADA"
21 AVRIL 1914
SIX COUPONS DE DATES CONSECUTIVES
CONSTITUERONT UNE SERIE